TROISIEME ANNEE—No. 234 MONTREAL, JEUDI 3 OCTOBRE, 1912 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main [illegible]

Copyright, Reg. Le 15 Nov. 1912

LA *PATRIE* CONTINUE

La *Patrie* publiait hier, sur la "*Question Navale*", un article vraiment remarquable par l'audacieuse canaillerie des affirmations et des procédés. Ce n'est pas son premier exploit en ce genre, mais il importe de le signaler pour montrer à quelles extrémités en est rendu l'organe franco-impérialiste.

La *Patrie* affirme tranquillement une fois de plus que M. Bourassa "*a prêché en faveur de l'annexion aux Etats-Unis, et contre toute inclination des Canadiens-Français envers la France*", quand les textes lui offrent le plus brutal démenti. Avec la même tranquillité, elle coupe par la moitié une phrase de l'un de nos derniers articles, et sur ce texte tronqué échafaude une riposte.

Nous avions écrit, à propos de la campagne jingo qui se poursuit actuellement, et à laquelle la *Patrie* prête son plus ardent concours:

> "*Si le coup réussit, le Canada jettera dans la caisse des grands armateurs, des fabricants de plaques et de canons, une somme de trente ou quarante millions.*
>
> "*Mais, par contre, ces trente ou quarante millions, nous ne les aurons plus lorsqu'il faudra pourvoir aux intérêts essentiels et directs du Canada.*"

La *Patrie* réunit les deux paragraphes en un seul, coupe le second après les mots "nous ne les aurons plus," remplace le reste de la phrase par trois points de suspension, et s'écrie triomphante:

> *Voilà un raisonnement qui ne soulèvera pas de contradiction: Si nous donnons trente millions, c'est trente millions que nous n'aurons plus.*
>
> *C'est évidemment ce qui répugne au Maître. Il est contre toute contribution à la défense de l'Empire, mais si le gouvernement s'avise d'offrir une contribution, M. Bourassa voudrait que ce fût à la condition que la somme offerte restera dans les coffres de l'administration fédérale.*
>
> *On devra cesser de reprocher au petit-fils de Papineau de n'être pas pratique.*

Ce n'est pas plus malin que cela! Avec de pareils procédés, on est toujours sûr d'infliger à l'adversaire d'irrésistibles ripostes.

Nous ne supposons pas la *Patrie* assez naïve pour s'imaginer que ses calomnies et ses trucs puissent convaincre ceux qui lisent les deux journaux. Elle compte évidemment sur ses *lecteurs exclusifs*, sur ceux qui, ne mettant jamais le nez dans une autre feuille et lui faisant crédit d'une certaine honnêteté dans la discussion, risquent encore d'être ses dupes. Peut-être escompte-t-elle aussi que ses mensonges auront une fois de plus la chance d'être reproduits dans la presse anglaise, et qu'ils serviront ainsi à fortifier la calomnieuse légende qu'elle s'est efforcée de créer.

Elle ne peut ignorer, il est vrai, que cette manoeuvre augmentera le mépris que professent à son endroit les gens qui comparent et qui jugent, mais elle en a tellement l'habitude!

* * *

Chose curieuse, la *Patrie* qui essaye cependant de rajeunir, pour nous les opposer, certains arguments de l'école jingo dont les nationalistes ont maintes fois fait justice, la *Patrie* ne dit pas un mot du fond même de l'article auquel elle semble vouloir répondre: le rôle des journaux dans la campagne impérialiste et ce que risquent de coûter au pays les feuilles de son espèce. Est-ce scrupule à l'endroit du généreux anonyme qui assurait la reproduction, à tant le pouce carré, de sa littérature franco-impérialiste?

La question pourtant a son importance. Quelle que soit la manoeuvre qui triomphe, qu'on réussisse à nous faire assumer des obligations injustifiées, sous prétexte de créer une "flotte canadienne" qu'on se réserve de souder ensuite à la flotte impériale, ou qu'on nous impose directement le tribut, comme le veulent les partisans de la contribution d'urgence, le résultat sera le même: on détournera de leur destination naturelle,—le développement et la défense directe du Canada,—un certain nombre de millions, on commettra ce que M. Laurier appelait, en 1902, un *crime* et un *suicide*.

Et parmi les principaux auteurs de ce *crime* et de ce *suicide*, il faudra compter les journaux qui, comme la *Patrie*, travaillent à fausser l'opinion publique pour favoriser l'adoption de l'une ou l'autre de ces politiques antinationales.

C'est le point qu'il ne faut pas perdre de vue, qu'il faut maintenir constamment devant la pensée de tous ceux qui réfléchissent.

* * *

Par delà les querelles d'hommes ou de partis, il y a une grande question d'intérêt public, une question qui touche directement tous les citoyens du Canada.

Si demain, à cause du triomphe de la politique jingo, les industriels et les cultivateurs du Canada ne peuvent obtenir les grands travaux publics nécessaires au progrès de leur industrie, si le gouvernement leur répond que le budget national est déjà trop obéré, ils sauront qui tenir responsables de cet état de choses.

La *Patrie* comptera parmi ceux qui auront le plus efficacement travaillé contre l'intérêt de leur pays.

Et le "lecteur exclusif" lui-même, pourvu qu'il soit doué d'une intelligence suffisante, finira par s'en apercevoir.

Omer HEROUX

LES RAMPES DU GRAND-TRONC PACIFIQUE

Le président de la Compagnie refuse de parler

A-t-on réellement changé le degré des rampes sur la section Est du Grand-Tronc-Pacifique?

Oui, affirment les chefs libéraux; non, répondent les ministres conservateurs.

Hier encore, les journaux libéraux publiaient une nouvelle version accentuée de cette histoire. Sous le titre: "Un scandale à l'horizon", le *Globe*, pour un, disait que les rampes ont été modifiées de façon à diminuer l'eficacité de la voie ou à préparer l'octroi de nouveaux contrats à l'approche des prochaines élections pour approvisionner la caisse électorale; que le Grand-Tronc-Pacifique avait protesté, mais que le besoin d'un nouvel emprunt de 15 millions à la prochaine session le rendait plus discret, bref qu'on était sur le chemin d'un scandale de proportions semblables à celui du Canadien Pacifique autrefois.

En tout cela, il n'y a rien de bien précis, et si les chefs libéraux savent quelque chose, ils devraient, ce nous semble, pouvoir mettre les points sur les i. L'intérêt du parti ne saurait être une objection, puisque le changement, si changement il y a, aurait été décidé depuis longtemps et serait déjà presque fait accompli.

Les ministres ont nié. M. Cochrane et M. Pelletier ont déclaré qu'il n'y avait absolument rien de vrai dans cette rumeur. M. Pelletier surtout a été très formel. Au banquet de Lévis, le ministre des postes a déclaré qu'il avait personnellement interrogé le major Leonard, président de la Commission du Transcontinental, et que celui-ci lui avait donné l'assurance que, sauf quelques modifications d'intérêt public aux devis, rien n'a été changé.

Les assertions réitérées des oppositionnistes et le peu de crédibilité généralement accordé aux dénégations ministérielles font que chaque fois que la question revient le même point d'interrogation s'impose.

Nous croyions pouvoir lui trouver une réponse définitive et sans réplique en allant directement à l'une des meilleures sources de renseignements possibles, le président du Grand-Tronc-Pacifique, M. Chamberlin.

Quelle déception! Après avoir lu la dépêche du *Globe*, M. Chamberlin nous a fait répondre par son assistant, un joli garçon d'une courtoisie parfaite, qu'il ne pouvait rien dire sur le sujet, de nous adresser au major Leonard ou à M. Wainwright.

M. Wainwright, lui, partait pour New-York, manière de nous dire qu'il était pressé, bien qu'il eût l'air d'un homme dont la journée est faite.

— Mais enfin, lui demandons-nous, est-ce vrai, oui ou non?

— Je ne suis que directeur de la compagnie et tout ce que je sais de cette affaire, je l'ai appris par les journaux. M. Chamberlin, le président, pourrait vous en dire plus long.

— Mais c'est son assistant qui me réfère à vous.

— Je ne connais rien et il le sait.

Et voilà la version des officiers du Grand-Tronc-Pacifique. Nous ne prétendons pas qu'elle est très explicite; mais elle corrobore au moins une assertion du *Globe*, à savoir que ces messieurs sont très discrets.

Et pourquoi cette discrétion? Les officiers du Grand-Tronc-Pacifique ignorent-ils réellement les détails de la construction de la section Est ou bien préparent-ils habilement quelques manoeuvres?

L'on dit, en effet, dans les cercles de chemin de fer, que la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ne prendra jamais à sa charge la section Moncton-Québec, quoique fasse le gouvernement.

En tout cas, il faudra que cette question des rampes soit tirée au clair à la prochaine session, et il est à espérer que le gouvernement prendra lui-même l'initiative.

Jean DUMONT.

Prix de langage

Le jeudi 26 septembre, nous priions les lecteurs du *Devoir* d'offrir des prix de langage dans les maisons d'éducation et de nous faire connaître les noms des donateurs de telles récompenses ainsi que ceux des institutions où elles sont décernées. Nous en insèrerons de temps en temps la liste. Le *Devoir* fera aussi la nomenclature des collèges couvents et écoles où l'on accorde déjà des prix de bon parler français.

Une semaine s'est écoulée depuis, et la seule réponse qui nous soit parvenue est celle d'"une voix anglo-saxonne." Une dame anglaise nous écrit en excellent français: "Quoique je ne sois ni Canadienne, ni Français, je me hâte de vous envoyer "le nom d'un couvent qui décerne des prix de bon langage." A Villa-Anna Lachine, non seulement les religieuses accordent des médailles et prix de bon langage; mais, grâce à l'initiative des élèves du cours gradué en 1910, si je ne me trompe, il s'est formé un club du parler français que S. G. Monseigneur Bruchési a honoré de son approbation, et dont les membres publient un petit journal mensuel *En Famille*, lequel est très intéressant et surtout très utile. J'aime à croire que le fait de recevoir cette nouvelle par une voix anglo-saxonne ne nuira en rien à sa valeur."

Plût à Dieu que, pour la bonne entente des deux races canadiennes, de telles voix anglo-saxonnes se multipliassent!

Si la source de cette nouvelle change quelque chose à sa valeur, elle y ajoute plutôt. Ce dévouement d'une personne de langue anglaise au parler français n'est que l'une des nombreuses manifestations d'un consolant état d'esprit que chacun peut observer chez un grand nombre de nos *frères séparés* du Québec.

Il est réconfortant de collectionner des faits qui mettent à jour l'importance grandissante qu'attachent à l'étude de notre langue des Anglo-Canadiens. En voici un:

L'Association Saint-Jean-Baptiste inaugura l'an dernier, au Monument National, des cours gratuits de langue française. On avait décidé, tout d'abord, de donner ces cours dans l'une des petites salles latérales; mais l'affluence fut si considérable, qu'on dut réunir les élèves (Anglais, Ecossais, Irlandais, Israélites, etc.) dans la grande salle de spectacles. Et les jeunes filles et jeunes gens désireux d'apprendre le français occupaient les baignoires et l'orchestre entier.

Si les Canadiens de langue anglaise tiennent tant à apprendre notre langue, avec quelle ardeur ne devons-nous pas aspirer à la posséder?

Une langue qui ne se transmet pas oralement dans tout son génie s'affaiblit, puis meurt. Il faut donc, à tout prix, châtier le langage dès l'école primaire.

Donnons, dans toutes les maisons d'enseignement, depuis la plus modeste jusqu'à la plus haute, des prix de langage. Que le jeune homme et la jeune fille sachent bien, en entrant dans le monde, que c'est tout honneur et tout profit de bien parler sa langue.

Nous attendons les noms des donateurs de ces prix et ceux des institutions où l'on en décerne tous les ans et où l'on se propose d'en accorder cette année. Nous recevrons avec reconnaissance tous les renseignements touchant ce sujet.

Léon LORRAIN.

BILLET DU SOIR

Inconcevable étourderie

Comme, sans le vouloir, par crédulité, étourderie, et bien aussi, en l'occurrence, par amour du sensationnel, on peut faire tort aux meilleures gens! Ma bonne foi n'est pas en cause; n'empêche que, faute d'avoir réfléchi une seconde, j'ai chargé les frêles épaules de ma petite cousine d'un énorme forfait! Une dépêche, évidemment fabriquée dans une mauvaise intention, fut la cause de tout le mal. Maintenant que j'ai la preuve du caractère mensonger et malicieux de la nouvelle inventée de toute pièce, n'est-ce pas mon devoir de me rétracter et de faire amende honorable? Voici quelques lignes d'une lettre reçue ce matin:

Mon cher cousin,

Tu me fais une mauvaise réputation, tout le monde dans Cobalt m'arrête pour rire de moi, tu sauras que ma poupée est en parfaite santé et que je ne la maltraite pas, je n'ai jamais vu un Albert Lozeau aussi menteur, tu as rêvé ça pour le sûr, ou bien tu ne m'aimes plus pour me faire passer pour un tueur, mais moi je t'aime toujours pareil...

Ces dernières lignes ne sont-elles pas admirables? "Tu m'as accusée d'un crime affreux; je suis en butte à la raillerie de chacun, par ta faute; mon honneur, mon amour maternel ont été mis en doute dans tes écrits; pour avoir fait cela, il faut que tu aies cessé de m'aimer, toi qui me connais, pourtant: eh bien! malgré tout, je t'aime comme auparavant!" Ma petite cousine est de la lignée des grandes amoureuses!

Non, je n'avais pas rêvé, j'ai été indignement trompé! Ma faute est néanmoins véritable, car je n'avais pas le droit, sur quelques mots fournis par une agence télégraphique, d'échafauder une histoire tellement invraisemblable, et de nature à nuire pendant toute une vie!

Mais j'étais à court de sujet ce jour-là, et j'avais promis un article. Je me suis donc cramponné à la fatale dépêche comme à une planche de salut. Je me repens, je me repens!

Chère petite cousine, n'accuse pas mon coeur d'être la cause d'une action si noire: c'est ma tête qui est, hélas, bien légère...

Albert LOZEAU.

Les missionnaires dans l'Ouest

La population manitobaine célèbre cet automne le centenaire de la fondation de Winnipeg par Lord Selkirk. On sait quel progrès l'Ouest a fait depuis que ce noble Ecossais arrivait dans l'Ouest avec une poignée de paysans étrangers décidés à se faire un *home* dans ces régions jusqu'alors peuplées seulement de métis français et de différentes tribus indiennes.

A l'occasion de ce centenaire, la *West Canada Publishing Company*, de Winnipeg, vient d'éditer un album précieux, sur les progrès du catholicisme dans l'Ouest, depuis trois siècles bientôt. Cet ouvrage, intitulé: "*Catholic Centennial Souvenir*", est d'une lecture passionnante, pour ceux qui s'intéressent à la marche des idées françaises et catholiques sur le continent nord-américain. Car des Français pénétraient dans la région des Grands Lacs au temps de Champlain, et, en 1654, un groupe de hardis explorateurs hivernait aux alentours du lac Supérieur.

Allouez, Marquet, Joliet et Cavelier de LaSalle révélèrent la vallée du Mississippi à l'univers, Hennepin et Duluth parcoururent le nord du Minnesota, et, en 1671, la mission de Saint-Ignace naissait, sur les bords du détroit de Mackinac. Missionnaires et coureurs des bois parcoururent tout ce territoire, et Lavérendrye, accompagné de missionnaires, s'engageait, dès 1726, dans le pays même où, presqu'un siècle plus tard lord Selkirk devait établir ses Ecossais et fonder un bourg qui devait ensuite s'appeler Winnipeg, et devenir l'un des centres commerciaux les plus importants du Canada.

L'évangélisation de l'Ouest, depuis sa découverte, fut une oeuvre française, et elle se continue aujourd'hui grâce au dévouement de religieuses et de missionnaires pour la plupart français et canadiens-français. Lord Selkirk, qui comptait des catholiques dans son *settlement*, amena dans l'Ouest le premier prêtre catholique, sous la domination anglaise, le révérend Chs Bourke, Irlandais d'origine, qui hiverna à la Baie d'Hudson en 1811; mais les difficultés de l'entreprise le rebutèrent, et il reprit au printemps la route de l'Europe sans se rendre d'abord à la Rivière Rouge. Lord Selkirk s'adressa alors à Monseigneur Plessis, en 1818, et, quoique, en ce temps, le Bas-Canada n'entendit parler que des exploits sanguinaires des Peaux-Rouges de l'Ouest, qui attaquaient et massacraient les blancs, Monseigneur Plessis trouva des jeunes prêtres pour se dévouer à cette grande oeuvre d'évangélisation. L'abbé Joseph Norbert Provancher, — qui devint le premier évêque de cette région, — et l'abbé Joseph Nicolas Sévère Dumoulin, accompagnés du capitaine Charles de Lorimier, quittèrent Québec le 2 mai 1818, et s'embarquèrent à Montréal en canot, le 19 mai, pour le fort Douglas, où ils arrivèrent le 16 juillet. Ce fut le début de la grande mission catholique dans l'Ouest. Elle se perpétue aujourd'hui, sous la direction de Monseigneur Langevin. Quarante Canadiens-français, dont quelques-uns accompagnés de leurs familles, suivirent les missionnaires, dans ce premier voyage, et s'établirent à Saint-Boniface, fondé par des soldats suisses allemands, qui avaient déjà servi dans les armées de Napoléon, puis dans celles de la Grande-Bretagne, et avaient accompagné lord Selkirk dans ces régions isolées.

Monseigneur Provancher exerça son ministère dans ce vaste territoire, pendant trente-cinq ans et mourait en 1853 après s'être prodigué à l'oeuvre grandiose des missions catholique de l'Ouest.

Mgr Saché, né en 1823 à la Rivière-du-Loup en bas, lui succéda et continua l'épopée de la conquête et de la civilisation chrétiennes dans ces parages. Son autorité était si grande, dans cette partie de l'Amérique, qu'il en fut comme le roi. Les gouvernants, à maintes reprises, — surtout dans l'affaire Riel, durent avoir recours à lui pour rétablir la paix. Mais des feuilles protestantes, jalouses de l'oeuvre catholique qu'il accomplissait là-bas, l'attaquèrent violemment, — entre autres le *Witness*, de Montréal,—ainsi qu'il l'écrivait lui-même à sir Georges-Etienne Cartier; il n'en continua pas moins son labeur incessant, organisa des missions, des paroisses et des vicariats apostoliques, et, quand il mourut en 1894, la *Free Press*, de Winnipeg — journal protestant — rendit un hommage sincère à sa bonté, à son dévouement et à son esprit foncièrement canadien.

Puis vint Monseigneur Langevin, "l'éternel blessé du Manitoba", l'ardent défenseur des droits de la minorité catholique, et dont toute la vie d'évêque, jusqu'ici, est un long exemple de dévouement à une cause juste mais méconnue par les autorités civiles.

Le *Catholic Centennial Souvenir* publie sur tous ces hommes, sur leur oeuvre magnifique, sur leurs collaborateurs dévoués, — entre autres le père Lacombe, — des pages remarquables et dont la lecture devrait déciller les yeux de ceux qui veulent diminuer le mérite de l'oeuvre des missionnaires français dans l'Ouest et veulent y traiter notre race tout comme si elle n'y avait d'autres droits que les Doukhobors et les Mennonites. Cet ouvrage, publié en anglais, a sa place tout indiquée dans les bibliothèques catholiques et canadiennes-françaises, à côté des livres de Dom Benoit et du révérend Père Morice. Il prouve que l'Eglise catholique et les missionnaires français furent et sont encore un grand facteur de civilisation, dans l'Ouest canadien.

Georges PELLETIER.

PARLONS FRANÇAIS ...OU ANGLAIS

On uous écrit:

Je sors de manger au St. Lawrence Hall, dans la salle dite *grill room*. La couverture de la carte est en anglais: *St. Lawrence Hall—A. J. Higgins Limited, proprietors.* Mais, en ouvrant, voilà que je lis sur le menu: *Carte du jour*. Rien d'étonnant, me dis-je, voilà l'oeuvre d'*Eugène;* ce brave *head waiter* comme dit le patron, a voulu faire plaisir à ses clients canadiens-français. Et je poursuis: *Relishes, Soups, Fish, Entrées, Game...*

Voyons Eugène, vous qui aviez si bien commencé, pourquoi ne pas continuer et écrire: *Hors d'oeuvre, Potage, Poisson, Gibier, etc.*?

Pourquoi mêler les langues, ô Eugène, vous qui vous feriez sans doute un crime de mêler les services? Imprimez donc la carte en anglais et en français, afin que chacun puisse manger...dans sa langue!

DAVIGNON.

L'on vient d'ensevelir, à Paris, madame Jacques Feuillet, major-générale de la Croix Rouge de France. Madame Feuillet est morte en service actif, au Maroc.

Si les suffragettes veulent absolument le bien de l'humanité, comme elles le disent, elles devraient plutôt imiter l'exemple de la femme héroïque que fut madame Feuillet, et suivre les détachements anglais sur les champs de bataille, aux colonies lointaines. Elles y feraient plus de bien, comme ambulancières et infirmières, qu'avec toutes leurs manifestations bruyantes et hystériques dans les rues des grandes villes britanniques.

Le Cours de M. Ed. Montpetit

M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire général de l'Ecole Sociale Populaire, nous adresse cette intéressante note.

On vient de me remettre le programme du cours de législation industrielle financière et commerciale, que donnera M. Edouard Montpetit à l'Université Laval. Ce cours est réparti sur trois années d'études de vingt leçons chacune.

Cette année, M. Montpetit traitera de législation industrielle et, m'adressant au public sans doute, mais surtout aux membres de l'Ecole Sociale Populaire et à ceux de l'A. C. J. C., je voudrais donner quelques raisons pourquoi ils devraient se faire un devoir de suivre assidûment les leçons du sympathique et distingué professeur. Je regrette seulement de ne pouvoir, faute de temps — M. Montpetit donne sa première leçon après-demain, vendredi — motiver mon invitation avec toute la force et tous les développements nécessaires.

"L'opinion publique n'est pas pleinement acquise à la cause de la protection légale des travailleurs. Dans sa masse, elle reste indifférente, défiante peut-être. On n'a pas su la convaincre assez de l'étendue du mal, de l'efficacité du remède. Commodes autant que tranchantes, les maximes du "laissez faire" n'ont pas perdu tout crédit. Sans cesse démenties par l'événement, les prédictions des adversaires de l'intervention de la loi ne laissent pas que d'effrayer encore." (1)

Cette remarque de M. Raoul Jay, faite pour la France, s'applique littéralement au Canada, comme le prouvent bien le concert de récriminations et de prédictions sinistres que soulève le projet de réduction légale des heures de travail dans les magasins, et les difficultés d'application des lois de protection des femmes et des enfants. Or l'Ecole Sociale Catholique considérant la législation comme un moyen indispensable pour régler la crise sociale actuelle et pour améliorer le sort des classes populaires, tous ceux qui se réclament de cette Ecole doivent favoriser l'intervention de l'Etat dans le domaine social et industriel.

Mais cette intervention soulève les plus graves et les plus passionnants problèmes sociaux, les plus difficiles aussi: la liberté du commerce et celle du travail, le salaire raisonnable, les conflits industriels et le droit de coalition, les retraites et les habitations ouvrières. Voilà autant de questions d'importance vitale, dont nul n'a le droit de se désintéresser, qui présentent d'ailleurs un intérêt palpitant, et sur lesquelles il importe souverainement d'avoir des idées claires et justes.

Pour la première fois à Montréal, ces questions seront étudiées à fond au point de vue canadien, et c'est ce qui donne surtout au cours de M. Montpetit une valeur inestimable. Parcourons son programme, et nous verrons que notre loi provinciale instituant des Bureaux de Placement, et nos lois fédérales et provinciales concernant le salaire raisonnable sur les chantiers de l'Etat feront l'objet de son étude. Pareillement de nos lois de protection des femmes et des enfants. Il s'occupera également du statut légal de nos associations ouvrières canadiennes, et de notre loi provinciale concernant la coopération. Si on peut à la rigueur, trouver soi-même dans des livres spéciaux, les principes généraux en matière de législation sociale, et des renseignements sur ce que cette législation est dans les pays étrangers, c'est au cours de M. Montpetit et là seulement que nous pourrons apprendre quel chemin le Canada a parcouru dans cette voie, ce qu'il reste à faire, et peut-être à défaire ou à modifier.

J'ajouterais, si c'était nécessaire, que M. Montpetit sait donner de l'intérêt aux sujets les plus arides; que ses exposés, d'une limpidité de cristal, enrichissent la mémoire sans la fatiguer; que ces cours faits dans une langue toujours élégante et pure, servie par une diction remarquable, sont un charme pour l'oreille et pour l'intelligence. Mais à quoi bon faire l'éloge d'un conférencier que tout Montréal connaît et admire.

Il y aura donc foule au cours de M. Montpetit, et parmi ses auditeurs les plus attentifs et les plus fidèles on remarquera, c'est par là que je veux terminer, les membres de l'Ecole Sociale Populaire et les jeunes de l'A. C. J. C.

Arthur SAINT-PIERRE.

(1)—Raoul Jay, La Protection des Travailleurs, avant-propos de la première édition.

EN SECONDE PAGE :—

La langue française et le commerce, par Pierre Homier.

Sur le Pont d'Avignon...

La *Presse* écrivait hier soir, à propos du concours pour le monument Cartier:

"On a dit que les juges du concours n'étaient pas compétents. Le reproche est plaisant dans la bouche de quelques-uns de ceux qui les ont le plus doctralement critiqués et qui sauraient à peine distinguer une statue d'un poteau de télégraphe."

Il faut s'entendre: la *Presse* n'est pas juste, puisqu'elle ne dit pas à quelle heure cette confusion existe. Si c'est tout le temps, les critiques ne sont évidemment pas qualifiés pour se prononcer. Mais si la confusion n'a lieu qu'*aux petites heures*, c'est une autre affaire. Car il y a bien des critiques d'art, — ici et ailleurs, qui, sur le matin, ont des idées plutôt mêlées!

* * *

La *Patrie*, probablement sans le faire exprès, décochait une malice à M. Rodolphe Lemieux, hier, quand elle disait:

"Tous deux, (MM. Lemieux et Wilson), aussi conservent pour le demandeur, (dans la cause de M. DeSerres contre la *Patrie*) la même estime et la même sympathie qu'ils avaient pour lui auparavant (sic) ces articles; mais l'honorable M. Lemieux a été blessé, lui, pour la famille du demandeur."

Tiens, voilà M. Lemieux qui, n'étant plus ministre, n'a plus assez de sa famille et s'intéresse à celle des autres; il fait du progrès. A quelque chose malheur est donc bon!

* * *

Le professeur Constantino de Hortay Pardo, de la Havane, a entrepris de prouver que Christophe Colomb n'est pas né à Gênes, mais que ce fut un Juif espagnol.

Si c'est vrai, c'est un Juif qui manqua de sens des affaires. Car si la découverte de l'Amérique lui rapporta beaucoup de gloire, ce ne fut pas une affaire payante pour lui: il mourut très pauvre.

* * *

L'affreux incendie de Saint-Bernard de Dorchester, où dix jeunes enfants, laissés seuls par leurs parents, mardi soir, périrent dans les flammes, devra convaincre les chefs de familles qu'il est de la dernière imprudence de ne pas toujours laisser de grandes personnes à la maison, pour veiller sur les enfants. Plusieurs catastrophes comme celle de Saint-Bernard ont lieu, presque chaque mois, dans différentes régions de notre province: mais aucune ne fut aussi cruelle, ni aussi grande. Souhaitons que ce soit la dernière. Et l'on ne saurait être négligent à ce point sans que la loi n'intervienne et ne punisse les parents responsables de faits de ce genre.

* * *

L'ex-président Roosevelt, — qui ne veut pas rester un *has been*, — a, dans son wagon particulier, pendant la campagne actuelle, une bibliothèque d'auteurs français, qu'il lit dans leur langue, pour se reposer, disent les dépêches.

Si la plupart des Anglo-canadiens n'avaient que ce moyen de se délasser, leur ignorance du français les aurait tôt fait mourir de fatigue.

* * *

On annonce le prochain voyage de cinq ministres fédéraux à Québec, pour y décider enfin de quel côté l'on construira le fameux bassin de radoub.

Voilà quinze ans que l'on discute cette question; un expert anglais est venu récemment donner son opinion à ce propos, quand des milliers de Canadiens aussi compétents auraient pu en exprimer une aussi bien fondée; trois ou quatre ministres ont déjà visité les sites différents, et l'on ne connaît pas encore le meilleur endroit: n'est-ce pas du dernier ridicule?

SOMMAIRE

PAGE 2
—*MM. Hazen et Monk à Sorel.*
—*Le Pacifique Canadien. — Réunion des actionnaires.*
—*Politique canadienne.*
PAGE 3
—*Un ultimatum à la Turquie—(La situation dans les Balkans).*
—*Courtes dépêches.*
—*Faits-Montréal.*
PAGE 4
PAGE FEMININE.
—*Lettre de Fadette.*
—*Les jours gris, poésie de René Handrey.*
—*Sur les femmes-poètes, Henry Roujon.*
—*Les pêcheurs de lune.*
PAGE 5
—*La Chambre de Commerce de Montréal — Compte rendu de réunion.*
—*Le désastre du "Titanic" et le Home Rule.*
—*Le rôle du français aux Etats-Unis. — A propos d'un livre récent.*
—*Le progrès de Maisonneuve.*
—*La navigation.*
—*Echos télégraphiques de France.*
PAGE 6
LA VIE SPORTIVE:
—*Victoire de Cazeaux.*
—*Eugène Tremblay contre Paradis.*
—*Résultat des courses.*
—*Base-Ball, Hockey, etc.*
* * *
—*Une réponse de M. Villeneuve.*
PAGE 7
—*Grave accusation portée contre un épicier juif.*
—*Un phénomène de l'aviation à Mourmelon.*
—*L'ambition du peuple canadien est trop grande.*
—*Le grain dans les ports canadiens et américains.*
—*La pollution des eaux.*
—*Une "croisade d'adolescents."*
—*Le monde ouvrier.*
DERNIERE PAGE
—*Le joug ottoman sur les chrétiens d'Orient — Interviews — Confédération des Etats balkaniques.*
—*Et toutes les dernières nouvelles locales et étrangères, de la dernière heure.*

MM. HAZEN ET MONK A SOREL

Banquet de 600 couverts.—Le ministre de la marine dit que l'avenir des chantiers dépend de leur efficacité.— Le devoir urgent du moment est de développer nos voies de transport.— Sir R. Forget demande un "marine railway". — Allusion significative par M. Lamarche.

(De notre envoyé spécial)

Sorel, 2. — Le banquet qu'on a donné ce soir à l'honorable M. Hazen dans la salle de l'hôpital a réuni 650 convives.

Le ministre de la marine accompagné par son collègue l'honorable M. Monk, est arrivé à 8 heures à bord du "Earl Grey".

Deux à trois mille personnes l'attendaient sur la place du Marché où les ouvriers avaient érigé une arche.

Du quai du gouvernement au club ouvrier le chemin était éclairé par une dizaine de feux de joie.

Les rues conduisant à l'hôpital étaient décorées ici et là, de drapeaux et de lanternes chinoises. Quelques banderoles portaient les inscriptions suivantes: Vive Borden; Bienvenue; Nous espérons en nos ministres; l'Union fait la force.

Il paraît que cette dernière est fort appropriée à la situation dans le comté de Richelieu.

On s'attend à une élection prochaine et l'on parle beaucoup des candidats.

Le candidat libéral sera tout probablement M. Cardin, l'ex-député dont l'élection a été annulée.

Le candidat conservateur est pour le moment M. E. A. D. Morgan, avocat, et ancien candidat.

M. Morgan a été choisi par deux conventions, mais à en juger par les remarques de la foule, son choix est loin de réunir l'adhésion de tous les conservateurs, surtout ceux des paroisses. En ville, il a pour lui, un groupe de quelques cents ouvriers, mais l'on affirme que même à Sorel, il ne prendra pas un vote considérable.

Un libéral de tendances indépendantes m'a dit: "Sans l'appui du gouvernement, M. Morgan ne prendra pas 500 votes dans le comté et même avec l'appui du ministère il sera certainement battu.

Un groupe de conservateurs mêlé à la foule qui attendait le ministre, discutait la situation. M. Morgan, disaient-ils, est un candidat usé et ce n'est pas un candidat désirable.

Il a été choisi, m'a-t-on répondu, un peu à la diable. On a eu le tort de laisser faire pendant que ce dernier n'était pas sérieux. Nous avons tout simplement mis les ministres dans l'embarras. C'est pour cela que l'élection retarde tant. Morgan veut être candidat à tout prix et la majorité du parti conservateur n'en veut à aucun prix. Voyez ce qui arrive. Ce banquet a pour but, au fond, de faire accepter sa candidature et comme il est donné aux ministres, il est bien difficile de s'abstenir. On ne sait pas comment cela va tourner.

LE BANQUET

L'attitude des auditeurs pendant les discours confirma jusqu'à un certain point ce malaise. Les ministres ont été chaudement accueillis, M. Morgan a été applaudi par la moitié des convives. Ni M. Hazen ni M. Monk n'ont mentionné le nom de M. Morgan.

M. Monk a réitéré sa thèse, à savoir que le devoir urgent du moment est de développer nos voies de transport.

M. Hazen a gâté un discours d'ailleurs assez agréable par une invitation directe aux appétits des électeurs.

Sir Rodolphe Forget a demandé un marine railway.

A noter tout spécialement le discours de M René Larivière cultivateur de Saint-Ours, qui a proposé la santé du gouvernement et du parlement. M. Larivière a eu le courage de revendiquer les droits des minorités et le respect de la justice. A noter aussi les remarques de M. Lamarche. Le député de Nicolet n'assistait pas au banquet. Il est venu entendre les discours et on l'a obligé de parler. M. Lamarche a exprimé le souhait que l'espérance des électeurs dans les ministres ne soient pas déçue sur la question si importante qui se discute en ce moment, et il a ajouté qu'un bon député doit être digne du comté qu'il représente.

M. Albert Gendron, président du club ouvrier, présidait, ayant à sa droite l'hon. M. Hazen, M. Armstrong, M. Coderre, M.P., M. Mondou, M.P., M. Latraverse, l'hon M. Monk, sir Rodolphe Forget, M. Morgan.

Le service fait par les dames et demoiselles de la ville a été charmant. La fanfare de Sorel a fait la musique.

M. Morgan qui a proposé la santé de M. Hazen, a rappelé les états de services politiques du ministre, et dit que le choix de M. Hazen comme ministre de la marine avait été particulièrement heureux.

Le ministre a remercié les organisateurs de ce banquet, et fait un délicat éloge de la femme canadienne, renommée pour ses vertus domestiques. Il s'est excusé de ne pouvoir parler en français, lui, dont la grand'mère était Canadienne-française, parente de l'abbé Ferland, un nom dont s'honore les lettres canadiennes. Il admire les Canadiens-français qui ont tant fait pour le développement du pays et même pour conserver le Canada à la couronne britannique. Entre Québec et le Nouveau-Brunswick il y a beaucoup de points de ressemblance. Les deux provinces sont habitées par les deux races qui forment le gros de la population du pays et leurs intérêts sont souvent les mêmes.

Les ouvriers ont toujours été ses meilleurs amis durant toute sa carrière politique et il est particulièrement heureux de cette fête organisée par les ouvriers. Les ouvriers ont droit à un bon salaire, un salaire suffisant pour faire vivre honorablement leurs familles, et c'est son désir de faire tout ce qui est juste pour ceux de Sorel. Les usines du gouvernement en emploient actuellement 600 qui auront de l'ouvrage tout l'hiver. Mais il n'y a pas de raison pour que ce nombre n'augmente pas, si le travail continue d'être efficace. L'efficacité du travail sera la meilleure garantie du développement des usines. Il ne cache pas qu'il a eu quelque difficulté au début et il attribue cela en partie à l'absence d'un député sympathique pour le tenir au courant de la situation. La politique du gouvernement est de développer les voies du Saint-Laurent et d'en faire la route la plus sûre du monde entier. Cela nécessitera encore beaucoup de travail et un outillage considérable. Si les ouvriers de Sorel le veulent, il n'y a pas de raison pour qu'une grande partie de cet outillage ne soit pas construit ici.

Tout ce qui se fera pour la route du Saint-Laurent sera à l'avantage du pays en général, et c'est le devoir de chacun de travailler dans ce sens. Le Canada entre dans une ère de prospérité inouïe. Bien des convives de ce soir vivront assez longtemps pour voir Montréal avec une population de deux millions d'âmes.

M. Hazen termine en souhaitant que les deux races continuent de s'entendre, de s'estimer et de se respecter. C'est la meilleure garantie du progrès pour l'avenir.

M. René Larivé, cultivateur de Saint-Ours, est heureux de saluer les ouvriers au nom des cultivateurs. Il remercie le gouvernement de ce qui a été fait pour l'agriculture et souhaite que l'on fonde des collèges agricoles afin de déraciner la routine. L'agriculture sera toujours la meilleure réserve du pays aux heures de crises.

Au point de vue général, il rappelle les principes de la confédération et souhaite que le gouvernement y reste fidèle pour le bonheur de tous.

Pour les Canadiens-français, la patrie c'est la terre qu'ils foulent, le sol qu'ils cultivent, les libertés qu'on leur a garanties, les traditions auxquelles ils veulent rester fidèles. Si le gouvernement et le parlement restent fidèles à ces traditions et défendent les droits des minorités on pourra toujours chanter sans regret: O Canada mon pays, mes amours.

L'honorable M. Monk répond le premier et est très applaudi. Il revient souvent à Sorel et toujours avec plaisir, parce qu'il s'intéresse à cette région. Il est surtout heureux d'assister à une manifestation organisée par les ouvriers. Le comté qu'il représente est largement composé d'ouvriers et c'est parmi eux qu'il a trouvé généralement le plus de sympathies, d'encouragement, et de réconfort. Dût-il se retirer demain de la vie publique, il garderait de ses relations avec les ouvriers un souvenir éternel. Il est heureux enfin que cette manifestation s'adresse plus particulièrement à l'homme destingué qui dirigera le ministère de la marine. Entre ses mains les intérêts de la navigation sont bien placés. Il nous a dit cet après-midi ce qu'il se proposait de faire pour Montréal. Québec aura aussi sa large part. Nous étudions actuellement ses améliorations et avant longtemps la vieille et intéressante ville de Québec aura un port digne de son importance. Entre Québec et Montréal, Sorel commande une belle position au confluent du Richelieu et du Saint-Laurent, et mérite également la considération d'un gouvernement qui s'intéresse au développement des voies d'eau. Racontant brièvement sa visite d'inspection de l'été dernière, depuis la Baie du Tonnerre jusqu'au golfe, le ministre des Travaux Publics dit qu'il est revenu plus convaincu que jamais que le devoir urgent du moment est le perfectionnement rapide de nos voies de transport. Ce qui a déjà été fait dans ce sens répond à peine aux besoins actuels; il faut se préparer à transporter les produits de cet immense Ouest qui se peuple davantage d'année en année, et de nos manufactures qui augmentent si rapidement en nombre. La politique du gouvernement doit d'abord s'efforcer de conserver aux Canadiens tous les fruits des immenses ressources que la Providence leur a données. Richelieu a droit à sa juste part de ces fruits. Pour les obtenir, il lui faut un député capable de faire valoir ses avantages dans les deux langues.

Le groupe sympathique à M. Morgan applaudit vigoureusement cette phrase.

Sir Rodolphe Forget, patron du Club ouvrier de Sorel, remercie les organisateurs de leur invitation, loue le ministre de la Marine et particulièrement M. Monk qui est, dit-il, le meilleur ami de la province de Québec à Ottawa. L'ouest et l'est sont frères, nous dit-on, mais l'est est le frère aîné et ce n'est pas l'habitude de tout donner au cadet. Si l'ouest réussit à obtenir tant de choses c'est peut-être parce que là on ne fait de politique qu'en temps d'élection. Montréal aura sa cale-sèche. Québec aussi, bien qu'on ne sache pas encore si elle sera du côté sud ou du côté nord. Sorel plus modeste se contenterait pour le moment d'un marine railway. Cela aurait pour effet d'y ramener les trois cents hommes partis pour aller gagner leur vie à Montréal. Les compliments de M. Hazen aux dames ont été bien appréciés mais je crois que le retour des maris le serait davantage.

Parlèrent aussi MM. Coderre, Mondou Rainville et Lamarche.

Le député de Nicolet constate avec plaisir que les ministres ont compris la signification de cette inscription placée sur leur passage: "Nous espérons en nos ministres." M. Hazen a dit que cette espérance ne serait pas déçue au point de vue matériel. C'est bien. Mais il y a une autre question qui se discute actuellement et à la solution de laquelle plusieurs députés ont attaché leur fortune politique. Cette question relève aussi du ministère de la marine, et il souhaite que sur ce sujet aussi les espérances des députés ne soient pas déçues.

Quant à l'homme qui doit représenter Richelieu, le portrait qu'on en a fait ne lui suffit pas pour le justifier de mettre un nom au bas. Richelieu a une histoire politique dont les malheurs encore récents, l'obligent à se choisir un homme qui sera digne des électeurs qu'il représentera.

MM. Pontbriand et M. Morgan ont répondu à la santé du commerce.

J. D.

On paiera une vieille dette

Ottawa, 3. — Les agents financiers du gouvernement canadien vont mettre à exécution l'arrangement conclu, il y a quelques semaines par M. W. T. White, ministre des finances, de payer l'emprunt fait en Angleterre en décembre 1907. L'emprunt était de $6,142,220.01, à 4 pour cent. Cette somme fut négociée pour payer une dette datant de 1878 et garantie par le gouvernement impérial.

Les incendies en septembre

Au cours du mois de septembre, les commissaires des incendies ont fait 24 enquêtes et entendu 75 témoins. Il y a eu en tout 014 incendies.

Au cours du mois correspondant, l'an dernier, ils firent 26 enquêtes et entendirent 90 témoins. Il y eut 176 incendies.

Mort de M. Roumilhac

Québec, 2. — M. Roumilhac, l'agent consulaire de France à Québec, est mort, aujourd'hui, ici, après une maladie de plusieurs mois.

L'inauguration de l'entrepôt-élévateur

LE MINISTRE PROMET TOUTE L'AIDE RAISONNABLE AU PORT DE MONTREAL ET INVITE LES HOMMES D'AFFAIRES A LUI SOUMETTRE UN PROJET D'ASSURANCE MARITIME.

Quand on parle d'inauguration d'un entrepôt par un ministre il ne faut pas croire que le personnage est obligé de visiter l'édifice de haut en bas. Dans le cas de l'entrepôt-élévateur No 2 de la Commission du Hâvre, c'eût été imposer au ministre une vétitable corvée.

Une inauguration officielle comprend un regard jeté en passant sur l'édifice et un bon déjeuner ou diner, suivant le cas.

Hier, c'était un déjeuner et le repas a été d'autant plus goûté qu'il était excellent et que la digestion n'a pas souffert des discours. Seuls, le président de la Commission, M. Stephens, et l'hon. M. Hazen ont parlé. A trois heures tout était fini.

Voici les trois points essentiels du discours de M. Hazen. Le gouvernement donnera à la Commission du Havre toutes les facilités possibles pour le développement du port de Montréal. Tous les principaux ports de l'Atlantique et du Pacifique seront développés. Que les hommes d'affaires soumettent un projet d'assurance maritime prstique et le gouvernement les aidera généreusement.

Cinq à six cents personnes assistaient au déjeuner.

Le major Stephens, président de la Commission du Havre, présidait ayant à sa droite l'hon. J. D. Hazen, et à sa gauche l'hon. F. D. Monk.

On remarquait à la table d'honneur: Son Honneur le maire L. A. Lavallée; M. Armand Chaput, président de la Chambre de Commerce; sir Alexandre Lacoste; l'hon. M. Davidson, juge en chef de la Cour Supérieure; le Très Révérend évêque Farthing et autres.

Au café, le major Stephens a récité un discours sur le passé, le présent et l'avenir de la navigation du Saint-Laurent.

"Il y a cinq ans, dit M. Stephens, l'élévateur No 1 pouvait à peine recevoir et livrer un demi-million de boisseaux de blé, au cours de la saison. L'année dernière, le même élévateur en a distribué 15 millions.

Le président de la commission est convaincu que le Canada pourra fournir aux producteurs de l'Ouest toutes les facilités de transport dont ils ont besoin, par eau comme par terre. Il y a quelques années, on prédisait que la construction du Pacifique Canadien ne paierait pas la graisse des roues des wagons qui devaient traverser les prairies de l'Ouest. Or, aujourd'hui, on trouve que trois transcontinentaux sont insuffisant pour le transport."

M. Stephens qui continue de cultiver les muses, a terminé par quelques strophes sur l'union de l'Est et de l'Ouest, puis en souvenir de la fête, il a présenté au ministre un riche plateau d'argent dont le dessin représente le port de Montréal.

L'hon. M. Hazen a répondu de façon à plaire à tous les convives. Les millions dépensés pour le port de Montréal, dit-il, ne sont qu'une goutte d'eau comparé à ce qu'il faudra dépenser à l'avenir ici et ailleurs. Et cette dépense est à propos.

Nous avons les plus belles voies d'eau du monde mais il faut les outiller parfaitement, pour répondre aux besoins du commerce.

Tous les citoyens du Canada, dit M Hazen, devraient demander que nous puissions transborder les grains de l'Ouest avec plus de facilité, si nous voulons conserver la suprématie dont nous jouissons actuellement. Pour cela, il faudrait éviter les délais dont on se plaint dans le transport des produits en général, et des céréales, en particulier, des barges venant des grands lacs, aux navires transatlantiques.

Le ministre entrevoit le plus brillant avenir pour le Canada. Pour que Montréal en profite dans toute la mesure du possible, il faudra que ses hommes d'affaires, et même ses politiciens sachent défendre la position que l'on occupe ici. Montréal est la clef de la prospérité, de l'avenir, non pas seulement de la province de Québec, mais de tout le Dominion. Le gouvernement actuel le comprend et appuiera toutes les demandes qui lui seront faites pour maintenir la suprématie du port national sur ceux de nos voisins.

La capacité des entrepôts atteindra 6 millions de minots en 1913. Cela ne sera pas suffisant. Il faudra doubler cette capacité avant longtemps.

Parlant des commissaires actuels du hâvre, le ministre déclare qu'il n'a qu'à se louer de ses relations avec eux. Il regrette que deux d'entre eux donnent leur démission, mais il comprend qu'ils ont fait leur part et il espère qu'il se trouvera des citoyens assez dévoués pour continuer leur œuvre.

Quant aux taux d'assurance sur la route du Saint-Laurent, il n'y a rien à attendre du Lloyd anglais. Ce n'est pas non plus le rôle d'un gouvernement de faire de l'assurance mais que les hommes d'affaires lui soumettent un projet pratique et le gouvernement leur aidera généreusement.

L'ENTREPOT

L'entrepôt inauguré hier mesure 436 pieds de long, 100 de large et 220 de haut. La construction a absorbé 48,000 verges cubes de béton, et 5,000 tonnes d'acier. Les machines sont mues parune force de 4,000 chevaux et l'édifice est éclairé au moyen de 1,100 lampes. Tout marche automatiquement. Quatorze balances d'une capacité de 6,000 livres chacune servent à peser le grain qui renvoie au surintendant un feuillet portant la quantité de grain qui passe. C'est, assure-t-on, l'entrepôt le plus perfectionné qui existe dans le monde entier.

La Cour ordonne que sa charte soit annulée

La charte de la Compagnie Phœnix Land Investment a été annulée hier par le juge Archer. Sir Lomer Gouin, en sa qualité de procureur-général, avait fait prendre des procédures contre cette compagnie en alléguant qu'elle avait violé la lettre de sa charte.

Au cours du procès, on démontra que cette compagnie n'était formée que d'un seul homme, le propriétaire qui faisait affaires pour son intérêt personnelle et qui avait organisé une loterie, contre la loi.

La compagnie Phœnix Land Investment avait été incorporée le 19 avril 1904 avec le pouvoir de vendre et d'acheter de la terre et de la subdiviser en lots.

Dans sa demande d'annulation, le procureur-général disait que la demande d'incorporation avait été faite et obtenue sous de fausses représentations.

Le tribunal, en rendant le jugement déclara qu'il était par trop évicent que la compagnie avait excédé les pouvoirs que lui conférait sa charte.

La langue française et le commerce

Un ami vient de me faire cadeau d'une étiquette. Elle recouvrait un produit pharmaceutique manufacturé par une compagnie anglaise, très en vogue au Canada.

L'étiquette est bilingue. Encore une maison anglaise — elles ne se comptent plus — qui croit de son intérêt de se servir des deux langues. Malheureusement son ignorance du français gâte sa bonne volonté.

La partie anglaise se lit ainsi: "Directions — Bath the feet with soap and water, dry and rub with (ici, le nom de la poudre). Sprinkle the powder into the shoes and to the feet before putting on socks or stockings."

Oyez maintenant la traduction: Assez sage aux premier mots, le *Parisian French* ne tarde pas à retrouver son naturel fantasque: "Directions — Baignez les pieds avec d'eau savonneuse, essuyez-les et frottez-les avec la poudre à pieds antiseptique. Poudrez la poudre dans les chaussures et sur les pieds avant qu'on tire les chaussons ou les bas."

Figurons-nous un brave homme d'ouvrier, ignorant l'anglais et à qui son pharmacien a dit, en lui vendant l'article, que tous les renseignements nécessaires étaient écrits en français.

Il vient de rentrer chez lui. Il veut suivre son traitement à la lettre. D'abord ça ne va pas trop mal. Il se lave les pieds à l'eau savonneuse, les essuie, les frictionne.

La deuxième phrase: "Poudrez la poudre dans les chaussures" le rend un peu perplexe. Il se décide cependant et d'un geste plutôt sceptique, étend à l'intérieur de ses bottes une large couche de poudre.

Reste la dernière opération, la plus importante sans doute: "poudrez la poudre sur les pieds *avant qu'on tire* les chaussons ou les bas." Ici, ça se corse. Qui on? Pas celui qui "poudre" assurément. Alors? sa femme? sa jeune fille? la belle affaire! D'ailleurs, ses bas, il y a longtemps qu'il les a "tirés." Croit-on qu'il s'est lavé les pieds sans les enlever? Evidemment, conclut-il, le papier se trompe. La deuxième phrase devrait être la première. La prochaine fois je suivrai les indications en commençant par la fin. Je mettrai d'abord de la poudre dans mes chaussures, j'en mettrai ensuite sur mes pieds, puis j'enlèverai mes bas...Mais, au fait, la même difficulté se présente: je ne puis pas plus poudrer mes pieds que les laver sans auparavant "tirer" mes bas!

Et plus il examine son papier, plus notre brave homme s'embrouille, si bien que de guerre lasse, il envoie à tous les diables et la poudre antiseptique et le pharmacien qui la lui a vendue, et ses pauvres pieds qui n'en peuvent mais.

Dites-moi: Est-ce juste de faire ainsi dépenser pour rien à un ouvrier les sous qu'il a péniblement gagnés?

J'entends un pharmacien: Que faire?

— Refuser impitoyablement tout produit étiqueté en un tel français, et donner sans crainte la raison du refus.

— Mais si mon fournisseur me prie de lui indiquer les corrections nécessaires, comme cela est déjà arrivé. La chose n'est pas toujours facile, et je puis rester a quia.

—Aussi rien ne vous oblige à accepter cette tâche. Dites à votre homme qu'une bonne traduction demande un assez long travail, et qu'il existe à Québec une société où, moyennant une légère rétribution on refera en bon français son étiquette, et tous ses autres papiers. S'il est sage, il s'adressera à elle sans tarder.

Que plusieurs marchands adoptent cete ligne de conduite et la Société du Parler français sera bientôt assiégée par les maisons anglaises de demandes de traductions. Un bon nombre de ces maisons suivront même l'initiative déjà prise par quelques-unes d'entre elles. Elles attacheront un Canadien-français à leur service de publicité et de correspondance.

Alors nos pharmaciens ne vendront plus des onguents ou des poudres aux étiquettes saugrenues, alors nos marchands ne recevront plus ces lettres indéchiffrables que leur envoient régulièrement certaines compagnies d'Ontario. Je viens d'en lire une adressée, le 4 septembre 1912, à un brave commerçant du comté de Terrebonne, par une importante maison de Toronto. Elle mérite de prendre place à côté de notre étiquette. La voici textuellement:

"Messieurs,

"Nous avons reçu votre lettre du seconde inst., en reference à l'ordre vous avez donné à votre représentatif récemment pour du merchandise, pour être envoyer par L. C...Montréal. En apparence, vous avez pensé que le (nom d'un article) serait envoyer avec la merchandise, mais nous disons, que nous envoyons ces pris d'ici, à l'occasion de recette de conseil du maison d'ouvrage, ce merchandise est parti.

Nous avons reçu ce notification hier, et (l'article) est parti aujourd'hui sur couverte séparer enregistrer. Nous sommes votre dévouer..."

Et dire qu'il se trouve encore des Canadiens-français pour soutenir que leur langue n'est pas maltraitée dans le monde du commerce, que le *Parisian French* n'est qu'un mythe et ceux qui le dénoncent, des esprits brouillons.

(Pierre HOMIER.

Le Pacifique-Canadien

A LA REUNION ANNUELLE D'HIER LES ACTIONNAIRES AUTORISENT UNE EMISSION DE $60,000,000 A $175 PAR ACTION.

La réunion annuelle des actionnaires du Pacifique Canadien a eu lieu hier et sir Thomas Shaughnessy a présenté le 31e rapport sur ce qu'il appelle l'année la plus prospère de la compagnie, le revenu brut d'exploitation dépassant $123,000,000 et la balance nette, déduction faite des charges fixes, étant de $33,752,000.

Le mauvais temps et la rareté de la main ont retardé les moissons, et il y aura, en conséquence, congestion des lignes de transport, d'ici à la clôture de la navigation; cependant la compagnie espère que cette congestion ne sera pas grave.

On construit en ce moment une seconde voie principale dans la Saskatchewan, entre Calgary et Chaplin; les voies doubles devraient être terminées et mises en service à la fin de 1914, entre Fort William et Calgary. On construit une nouvelle voie de Farnham à Montréal, on remplace le pont à voie simple de Lachine par un pont à double voie, on construit une nouvelle cour à Montréal-Jonction, la nouvelle gare de la rue Windsor sera terminée à la fin de l'année, etc.

Avec le capital-obligations consolidé à 4 pour cent que les directeurs sont autorisés à émettre, la compagnie rachètera les obligations échues qui portent un intérêt plus élevé et paieront les dépenses des voies additionnelles déjà acquises ou construites. La compagnie sera ainsi autorisée à émettre approximativement $90,000,000 de capital-obligations consolidé à 4 pour cent en plus des émissions déjà autorisées.

Au lieu de mettre toutes ces obligations sur le marché, les directeurs recommandent d'émettre des actions ordinaires qui porteront le capital commun de $200,000,000 à $260,000,000, qui se vendra à $175 par action de $100.

Le rapport a été adopté et les élections des directeurs ont eu lieu ensuite, tout le bureau étant réélu.

Politique Canadienne

L'enquête sur la construction du Transcontinental

Ottawa, 3. — M. George Lynch Staunton, C.R., président de la Commission d'enquête sur la construction du Transcontinental, a déclaré hier que le rapport de sa Commission ne sera probablement pas prêt pour la présente session. On rapporte que les conclusions de ce rapport mettront fin à la tempête soulevée au sujet du prétendu abaissement de niveau de la voie du G.T.P.

M. Mackenzie revient

M. P.-S.-G. McKenzie, secrétaire provincial, s'embarque vendredi sur l'Empress of Britain pour revenir au Canada. Le colonel Sam Hughes et le sénateur Dandurand reviennent par le même paquebot.

Les élections partielles fédérales

Ottawa, 3. — Des élections partielles fédérales dans les comtés de Richelieu et Carleton auront probablement lieu à la fin d'octobre. Le premier comté est de tradition libérale tandis que Carleton a toujours élu un conservateur. Les candidats dans le comté de Richelieu seront probablement M. Cardin, libéral et M. E.-A.-D. Morgan, conservateur. Dans Carleton il y a trois aspirants candidats conservateurs.

Sir Wilfrid à Toronto

LE CHEF DE L'OPPOSITION PASSE LA JOURNEE A SE REPOSER.

Toronto, 2. — Sir Wilfrid Laurier a passé la journée à se reposer à Toronto. Sir Wilfrid n'avait aucun engagement public, à Toronto, aujourd'hui, mais il fut l'hôte, ce matin, de M. J. E. Atkinson, à un déjeuner donné en son honneur, au Club National; ce soir, il a dîné avec sir William Mulock au York Club.

Durant toute la journée, plusieurs personnes vinrent présenter leurs respects à l'ancien premier ministre qui est accompagné dans son voyage par MM. Sydney Fisher, George P. Graham, Charles Murphy et Mockenzie-King. Ces messieurs partiront pour Chatham demain, où ils seront rejoints par F. F. Pardee, M.P., Dr Michael Clark, M.P., E. M. Macdonald, M.P., Hugh Guthrie, M.P., et Dr J. A. McDonald.

MM. C. W. Cross et Duncan Marshall, membres du gouvernement libéral de l'Alberta ont invité sir Wilfrid Laurier à assister aux conventions libérales de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Anglaise.

Chemin de fer Canadien-Nord

CHANGEMENTS PRELIMINAIRES DANS LE SERVICE DES TRAINS DE L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT.

Lu et après le lundi 7 octobre 1912, le train No 46, marqué pour quitter la Jonction de Montfort à 10.10 a.m. (les lundis et jeudis seulement) pour les endroits sur l'embranchement de Montfort du chemin de fer Canadien-Nord et le train No 47 marqué pour partir d'Huberdeau à 2.30 p.m. (les lundis et jeudis seulement) pour la Jonction de Montfort, seront supprimés, le dernier voyage de ces deux trains ayant été effectué le jeudi, 3 octobre 1912.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

JEUNE FILLE

On demande une jeune fille comme servante. S'adresser à 681 Avenue Papineau.

MENAGERE

On demande pour la campagne une ménagère âgée pour homme seul. S'adresser 2219 Hutchison.

À LOUER

LOGEMENT A LOUER

Un beau logement de 9 appartements. Première classe. S'adresser à 700 Saint-Hubert. Tél. Est 1106.

A VENDRE

A VENDRE

Désirez-vous acheter, vendre ou échanger une propriété, lots, épiceries, restaurant, magasin de cigares, salles à manger, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Adressez-vous à JEAN CASTELLI & CIE, 117 Sainte-Catherine Est.

A VENDRE

Jolie voiture de bébé avec bandages en caoutchouc, en bon état, vendra très bon marché. S'adresser 188 rue Marquette.

A VENDRE

Saint-Jérôme, 173 à 189. Près Parc Delorimier. Bargain; 9 beaux logis loués $1,080. Comptant, $1,800, balance facile à 5 1-2 p.c. Saint-André, 2403 à 2407A, 4 logis neufs, loués $389. Comptant, $800. Prix, $3,700. Z. Gagnier, 1838A Labelle. 227—6

A VENDRE

Ceux qui désirent acheter par versements costumes pour dames, habits pour messieurs, faits à ordre; tapis, rideaux, marchandises sèches, adressez-vous 29 Avenue du Parc. Tél. Est 3272.

A VENDRE

Belles poules d'un an : Wyandottes argentées, Monarques noires, Opinton fauves, Faverolles saumonnées, Hambourg argentées et autres volatilles pur sang. Prix raisonnable. Théodore Saint-Germain. Etablissement Avicole Langlois, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.

LOTS

10 lots à vendre, à Westmount Annex, près de la Côte Saint-Antoine. Faites un appointement et je vous y conduirai Dr H. Ethier. Tél. Saint-Louis 1523; 88 Blvd. Saint-Joseph Ouest.

DIVERS

ARTICLES DE CHASSE

CHASSEURS, adressez-vous chez F. Dupont, armurier diplômé, 371 rue Ontario Est, pour vos armes neuves et à réparer. Seul expert dans l'art du métier. 223—3

GAZELIERS

1 branche, 2 branches, $1.00; trois branches, $2.00; électroliers, fixtures électriques, un grand choix de dômes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. Tél. Saint-Louis 1049.

EMPLOI DEMANDE

Un homme possédant de très bonnes références demande emploi pour chauffer les fournaises et autres travaux. S'adresser par lettre à Casier 56, "Le Devoir".

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Pour installations de lumières électriques de tout genre et moteurs électriques, adressez-vous à J.-B. Bissonnette 514 Wolfe, Tél. Est 2975.

POELE EN ACIER

Assortiment complet de poêles en acier, fournaises Moffatt ainsi que poêles à gaz. Ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poêles échangés et réparés avec soin. Spécialité: lampes Canchester et accessoires. M. H. Boucher, 1490 Saint-Laurent. Tél. Saint-Louis 1814.

REPARATIONS DE MEUBLES

Pour vos réparations de sets de salon, salle à manger, et boudoir, ainsi que matelas faits à ordre, coussins, draperies et portières, adressez-vous à La Cie Nationale de bourrage, 104 Christophe Colomb, L. Allard, ex-contremaître de chez H. P. Labelle et Cie. 227—26

REPARATIONS

Réparation de sets de salon et pose de rouleaux neufs aux tordeurs, ouvrage garanti. F. Guibord, 735 Ontario Est, Tél. Bell Est 2929.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00. Plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075.

RHUMATISME

Guérison assurée du rhumatisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations par l'usage de nos tablettes "RHUMATISCINE". Nous garantissons un soulagement immédiat. Faites-en l'essai. Prix $1.00 la boîte chez votre pharmacien ou directement du laboratoire. Sterling Drug Co., Boîte Postale 43, Station B. Montréal.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez au No 182 rue Sanguinet.

VICTORIA HOTEL
Québec.
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageur de commerce, $2.00 par jour.

Mort d'un vice-amiral américain

(Service particulier)

New-York, 3. — Le vice-amiral Lucien Young, commandant de la station navale de Key West et ancien capitaine des chantiers maritimes de l'île Mare, à San Francisco, est mort ce matin, d'hémorrhagies internes après quelques heures de maladie.

Il était âgé de soixante ans et on le considérait comme un des meilleurs officiers de marine des Etats-Unis.

Est paru:—

"A BOUT PORTANT"

de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU *DEVOIR*

MAISONS D'ÉDUCATION

International Business College

198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal. FONDE EN 1895, ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL, le JOUR et le SOIR. Réouverture le 26 AOUT. Prospectus sur demande. Tél. Main 309.
ANGUS CAZA, Prin.

G. HASENEIER

Lauréat du Conservatoire Royal de Musique de Liège, Belgique Leçons d'harmonie solfège clarinette piano. 676 Avenue de l'Hôtel de Ville.

DECLAMATION ET DICTION
JEAN MELANÇON
PROFESSEUR

Résidence : 1405 Bordeaux. Tél. St-Louis 6581

International Correspondance School

Apprenez l'anglais au moyen du Phonographe Edison, Méthode I. C. S. agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif J. H. TARDIF, rep., 745 rue Sainte-Catherine.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur

Edifice Dominion Express, Chambre 204, rue Saint-Jacques. Tél. Bell: Main 5715. Boîte postale 254.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West. Un

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation, - Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L.
Avocat

54 Notre-Dame Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Déséry, Hochelaga, Tél. Bell La Salle 987, Montréal.

LAMOTHE ET TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555 J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 r. Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

ARCHITECTES

RENE CHARBONNEAU, (diplôme de l'A. A. P. Q.). Architecte et Evaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Res. West. 2860.

LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q., architecte, 271 rue Saint-Denis. Tél. Est 887. Professeur de dessin et d'architecture. Conseils des Arts et Manufactures.

Ingénieurs Civils et Arpenteurs

HURTUBISE ET HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal, Tél. M. 7618.

De GASPE BEAUBIEN

Ingénieur Conseil, 28 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS CONSEILS
Expertises, levés de Plans, Estimations et Projets
Rapports Techniques et Financiers
ADRESSE : 56 BEAVER HALL HILL
Téléphone Uptown 3808. MONTREAL.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien-dentiste. Tél. Bell Est, 3549, 165 rue St-Denis. 4 portes de l'Université.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence : Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell Main 3869. Suite 45, 46, 47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

J.-A.-W. DUFAULT, entrepreneur de pompes funèbres. No 784, Ontario Est, Montréal. Tél Bell Est, 2323. Tél. Marchands 1704.

STENOGRAPHE

Mlle M. A. DENYS, Sténographe, Clavigraphiste, Travail fait promptement et soigneusement. Chambre 401, Edfce Dominion Express. Tél. Bell Main 3006.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine),

Un ultimatum à la Turquie

Les quatre puissances balkaniques demanderont aujourd'hui même à la Turquie l'autonomie de la Macédoine, l'Albanie la vieille Servie et l'ile de Crète, et exigeront une réponse définitive d'ici à six jours

La Turquie aurait décidé d'avance de ne pas se rendre aux demandes des alliés, mais d'accepter la guerre

INTERVENTION DE L'ALLEMAGNE

New-York, 3. — Le "New York American" publie la dépêche suivante de Londres, en date du 3 octobre:

"Le "Daily Chronicle", de Londres, dans sa dernière édition de ce matin, publie la dépêche suivante de Constantinople:

"On rapporte ce soir un incident alarmant. Les forts turcs ont tiré sur deux steamers grecs dans le Bosphore.

"Le ministre grec a protesté immédiatement et a en même temps déposé une plainte à l'ambassade britannique. La Grèce a appelé sous les armes des réserves des quatorze dernières années et un grand nombre de Grecs ont quitté Contsantinople".

UN ULTIMATUM A LA TURQUIE

Londres, 3. — Aucun ultimatum n'a encore été envoyé à la Turquie par les Etats des Balkans, mais, d'après une source de renseignements digne de foi, cet ultimatum sera envoyé aujourd'hui. Il demandera l'autonomie pour la Macédoine, l'Albanie, la Crète, la Vieille Serbie, dans un délai de trois jours. Si, après trois jours, les Etats des Balkans n'ont pas obtenu satisfaction, ils renouvelleront leurs demandes et aviseront en même temps les grandes puissances d'Europe, et si, dans un délai de trois jours, ils n'ont pas obtenu une réponse satisfaisante, ils appuieront par les armes leurs revendications. Ainsi, il y aura encore toute une semaine avant que les hostilités ne commencent. Les grandes puissances mettront ce temps à profit pour tâcher de décider la Porte à accepter un compromis donnant satisfaction aux Etats des Balkans qui, dit-on, préfèreraient un arrangement qu'une déclaration de guerre.

Le ministre des Affaires Etrangères d'Autriche-Hongrie a eu hier, un long entretien avec le roi George de Grèce, mais aucune nouvelle n'a pu être obtenue après cette conférence.

Londres, 3. — L'ambassadeur de Bulgarie, ici, déclare qu'un ultimatum sera présenté la Turquie à la fin de la semaine si les grandes puissances n'ont pas, d'ici là, obtenu de la Turquie que des réformes importantes soient faites tout de suite en Macédoine.

L'EMBARGO SUR LES VAISSEAUX GRECS

Constantinople, 3. — La Porte a refusé de lever l'embargo sur les navires grecs. La Porte prétend que la loi internationale permet à un Etat souverain de réquisitionner les navires étrangers pour ses propres besoins. Elle veut bien, cependant, dédommager les propriétaires de ces navires.

UNE CONSULTATION

Paris, 3. — Tous les représentants des puissances intéressées dans l'imbroglio des Balkans se sont réunis, hier, au ministère des Affaires Etrangères, où Monsieur Poincaré les avait invités à venir discuter avec lui les moyens les plus propres à éviter la guerre.

Au sortir de cette conférence, M. Poincaré s'est rendu à la gare accompagné de l'ambassadeur de Russie, pour y recevoir M. Sergius Sazonoff, ministre des Affaires Etrangères de Russie, revenant de Londres.

La coalition des Etats des Balkans contre la Turquie a été une grande surprise pour la France et pour toutes les autres puissances et l'on considère ici, que leur demande de plus vastes réformes en Macédoine doit être satisfaite comme étant le seul moyen d'éviter la guerre que les peuples des Balkans demandent à grands cris.

Malgré la déclaration de l'ambassadeur bulgare que son pays est dans une situation prospère et pouvait faire face à une guerre, il est connu maintenant que la Bulgarie a tenté de faire un emprunt en France, et l'on espère que le refus catégorique auquel elle s'est heurtée aura sur sa décision une influence salutaire et qu'elle hésitera à prendre les armes.

LES RESPONSABILITES

Paris, 3. — Le "Temps" publie, un article dans lequel il nomme les différentes puissances qui sont responsables de la crise actuelle dans les Balkans. Il publie aussi une copie de la note que la Russie envoyait en 1908 à toutes les puissances dans laquelle elle rappelait que la Turquie avait reçu un avis très net après sa crise constitutionnelle qu'elle devait faire des réformes en Macédoine.

L'Europe a donc le droit de faire des représentations à Constantinople mais malheureusement l'Europe a,par son attitude, fait croire aux Etats des Balkans qu'ils ne pouvaient rien obtenir pacifiquement.

LA LIMITATION DU CONFLIT

Berlin, 3. — Une déclaration officieuse dit : "Les mesures projetées et les mesures actuelles de mobilisation ordonnées par le gouvernement turc viennent excuser l'action prise par les Etats des Balkans de mobiliser leurs forces et de se tenir prêts à répondre à toute attaque venant de la Turquie; mais on ne peut dire, sans crainte de se tromper, si cette mobilisation ne cache pas des intentions belliqueuses. L'attitude des Etats des Balkans a cependant augmenté les probabilités d'un conflit entre ces Etats et la Turquie. Les efforts des grandes puissances pour éviter la guerre se continuent, mais au cas où ils échoueraient, il n'y a pas lieu de crainte pour les intérêts allemands car très probablement, si le conflit se produit il sera limité à l'endroit où il aura pris naissance.

Comme on l'a déjà annoncé, les chances d'une déclaration de guerre ont augmenté, mais les cabinets des grandes puissances ont eu tout le temps nécessaire pour envisager la situation et entamer des pourparlers pour décider quelle serait leur attitude en cas de déclaration de guerre. Avec la ferme volonté qu'ont toutes les grandes puissances de ne pas permettre au conflit de sortir de ses limites actuelles, elles doivent cependant de suite s'entendre pour établir d'un commun accord la marche qu'elles devront suivre pour obtenir ce résultat. Donc, si la possibilité d'une guerre peut être considérée comme certaine, on peut s'attendre que la guerre dans les Balkans ne sera pas une cause de guerre générale entre les grandes puissances.

Le ministre des Affaires Etrangères d'Allemagne, dans une interview rendue publique, aujourd'hui, dit :— "Au point de vue militaire, la situation est si précaire que les hostilités peuvent commencer d'un moment à l'autre. Les grandes puissances sont cependant d'accord pour ne pas permettre un agrandissement de territoire; et l'on espère que la certitude en cas de succès pour les Etats des Balkans de ne pouvoir retirer qu'un peu de gloire, aura sur ces Etats une influence salutaire et qu'ils hésiteront à déclarer la guerre. Il est difficile de comprendre pourquoi les Etats des Balkans déclareraient la guerre dans ces conditions, continue le ministre allemand, quand cette guerre aurait pour effet de hâter la signature de la paix entre la Turquie et l'Italie et de permettre au gouvernement de la Sublime Porte d'envoyer tout le gros de ses troupes en Macédoine. La possibilité de faire entrer une grande puissance quelconque dans le conflit doit être écartée et certainement la guerre restera localisée entre la Turquie et les Etats des Balkans. L'ambassadeur de Turquie ici, envisage la situation d'un coeur léger et déclare qu'il y a à peine une chance sur vingt de maintenir la paix.

Berlin, 3. — Un journal allemand, le "Allgomaine Zeitung", admet qu'aucun accord n'est encore intervenu entre les puissances, pour limiter la guerre aux Balkans, en cas de conflit avec la Turquie. Le "Lokel Anzeiger" dit que cet accord pourra être fait après la visite à Berlin, du ministre des Affaires Etrangères de Russie, qui est attendu ici, dans quelques jours. Le "Tageblatt" et d'autres journaux importants sont loin de partager les vues optimistes officielles et mettent en doute l'unanimité des grandes puissances à vouloir localiser la guerre dans les Balkans; ils demandent des preuves de cet avancé. Ils demandent qu'une déclaration officielle soit faite, par laquelle les grandes puissances déclareront qu'elles s'opposeront à un accroissement de territoire. Ces journaux commentent le fait qu'aucun des Etats des Balkans ne peut financièrement faire face à une guerre d'une certaine durée, et ils en concluent que cela peut faire espérer en un avenir plus calme.

La déclaration du "Allgemeine Zeitune" a eu pour effet de tranquiliser la bourse, aujourd'hui.

Berlin, 3. — Une autre déclaration semi-officielle, et publiée aujourd'hui, dit que la guerre est plus que probable, mais on y exprime l'espoir que les grandes puissances pourront empêcher que le conflit devienne général.

ASSURANCES MARITIMES

Hambourg, 3. — Les clauses générales couvrant les risques en cas de guerre ont été annulées par les compagnies d'assurances maritimes ici, mais cette décision n'affecte pas les navires qui sont actuellement en mer. Des assurances spéciales en temps de guerre peuvent être obtenues à des prix très élevés, car on ne peut prévenir les conséquences d'une guerre dans la Méditerranée et dans la Mer Noire.

PAS CONCILIANTE, LA SERBIE

Belgrade, Serbie, 3. — Les représentants des grandes puissances ont demandé au gouvernement Serbe de ne pas concentrer toutes ses troupes sur la frontière turque afin de ne pas augmenter les chances d'un conflit.

La réponse du gouvernement a été que l'ordre avait été donné par le général en chef des armées dont le devoir est de protéger les intérêts du pays quand ceux-ci sont menacés.

Cependant le gouvernement a ajouté qu'on éviterait tout ce qui pourrait être considéré par la Turquie comme une provocation de la Serbie. Le premier ministre Serbe ajouta que le gouvernement serbe serait heureux d'accepter le bon vouloir des grandes puissances pour éviter une déclaration de guerre et qu'il fera ce qui sera en son pouvoir pour ne pas envenimer une situation déjà tendue. La Serbie a déjà renoncé au rappel de son ambassadeur près du gouvernement turc, parce que ce dernier a saisi des muniticiens de guerre serbes passant sur son territoire après en avoir obtenu l'autorisation.

L'ESPOIR DE L'ITALIE

Rome, 3. — D'après l'opinion qui prévaut dans les milieux diplomatiques ici, la crise dans les Balkans aura pour effet de hâter la conclusion de la paix entre la Turquie et l'Italie. Cela est considéré comme la seule condition pouvant permettre à la Turquie de pouvoir transporter ses troupes de la Turquie d'Asie sur les lieux des hostilités. La grande flotte italienne disparaissant de l'arène, la marique turque étant supérieure à la marine grecque, elle aura toute liberté pour engager la lutte. Le cours de la Bourse dans toute l'Italie a beaucoup fléchi depuis le commencement de la crise dans les Balkans.

Londres, 3. — Un télégramme de Vienne, adressé à une agence de nouvelles de Londres, annonce qu'une entente pour la paix sera signée demain entre l'Italie et la Turquie.

Constantinople, 3. — Les rumeurs relatives à la conclusion de la paix avec l'Italie sont prématurées. De nouvelles instructions ont été télégraphiées aux délégués turcs en Suisse, et on dit que les négociations ont fait des progrès encourageants.

LES BANQUES ALLEMANDES

Berlin, 3. — Les Banques Allemandes ont refusé de faire du crédit aux Etats des Balkans, mais on dit que la Bulgarie prévoyant cet état de choses a depuis quelque temps accumulé de l'or.

FIDELITE ALBANAISE

Constantinople, 3. — Après les ordres de mobiliser l'armée turque le comité Union et Progrès a fait paratre une proclamation dans laquelle il déclare qu'il donnera tout son appui au gouvernement actuel pour sauver l'Empire Ottoman. Trente mille Albanais ont fait savoir au gouvernement par l'entremise de leurs chefs qu'ils étaient prêts à prendre du service pour la défense de leur patrie. Un grand vent de patriotisme souffle dans toute la Turquie.

L'AUTONOMIE DE LA MACEDOINE

Londres, 3. — Si les Etats des Balkans ont pour but de faire décréter par la Turquie l'autonomie de la Macédoine, ils n'obtiendront aucune satisfaction, a déclaré ici le ministre turc, interrogé sur ce que son gouvernement était prêt à accorder aux puissances des Balkans, qui le menacent d'une déclaration de guerre.

Le gouvernement turc a l'intention de faire en Macédoine les mêmes réformes qu'il a faites en Albanie,poursuivit l'ambassadeur turc, mais, quoique se rendant parfaitement compte que ces réformes doivent être faites, la Porte ne peut les- exécuter à la minute. A moins que les Etats des Balkans ne cherchent une occasion de conflit, ils auraient dû donner au gouvernement de Constantinople le temps moral pour accomplir ces réformes. La Turquie, ajouta-t-il, désire la paix et elle en a donné la preuve en contremandant les manoeuvres qui devaient avoir lieu à Andrinople, mais elle ne peut pourtant pas rester inactive quand les Etats des Balkans mobilisent leurs troupes sur ses frontières.

LA ROUMANIE APPUIERAIT LA TURQUIE

Londres, 3. — Le correspondant du "Chronicle" à Constantinople dit qu'en cas de guerre la Roumanie appuierait la Turquie.

"L'arrangement entre la Turquie et la Roumanie a été conclu quand la Turquie a appris que les Etats balkaniques avaient conclu une alliance militaire".

LA TENSION EST EXTREME

Paris, 3. — L'urgente nécessité de trouver un moyen de détendre la situation dans les Balkans provoqué chez les puissances européennes un sursaut d'énergie qu'elles n'avaient pas éprouvé depuis l'annexion de la Bosmie Herzégovine par l'Autriche.

Paris est, pour le moment, le centre de l'activité internationale. L'arrivée de M. Sazonoff fait croire que ses conférences avec M. Poincaré compléteront le travail commencé à Balmoral et que les puissances pourront assurer les Etats balkaniques que cette fois les griefs de la Macédoine seront redressés.

Après la conférence entre M. Poincaré et les ambassadeurs étrangers, M. Sazonoff, malgré la fatigue de son voyage, s'est rendu au ministère des Affaires Etrangères et s'est entretenu pendant deux heures avec le président du conseil. On voit par ces faits que les puissances se rendent compte du fait qu'il ne leur reste plus qu'un temps limité pour assurer le maintien de la paix. De nouvelles conférences auront lieu aujourd'hui.

Il est bien connu que les puissances ont résolu de ne pas permettre le démembrement de la Turquie et les belligérants seront bien avertis que la victoire ne leur rapportera pas autre chose que la gloire.

Vienne, 3. — Le comte de Wickenburg déclare que la mobilisation de l'armée russe n'a aucun rapport avec les affaires des Balkans.

Londres, 3. — Une dépêche de Vienne au "Daily Telegraph" rapporte qu'à la conférence avec le roi de Grèce, l'empereur François - Joseph a dit : "J'espère et je crois qu'en dépit des difficultés de la situation, il sera possible d'éviter la guerre. On ne doit pas renoncer à l'espérance, même en présence des préparatifs de guerre".

Rome, 3. — L'Italie, bien qu'en guerre avec la Turquie depuis un an, a rallié hier les rangs des partisans de la paix, et donné son appui aux puissances qui essaient d'empêcher les Etats des Balkans d'attaquer son ennemie. Des instructions spéciales ont été envoyées aux ministres de l'Italie à Athènes, à Sophia, à Belgrade et à Cettigne, leur enjoignant d'appuyer les représentations des autres grandes puissances qui recommandent la modération, l'abstention de toute action provocatrice pendant que les chancelleries avisent aux moyens de régler d'une façon permanente la question macédonienne.

LES BULGARES ET LES SERBES

Ceux qui habitent Chicago et qui ont l'âge de service militaire se préparent à s'embarquer pour l'Europe

Chicago, 3. — Les Bulgares et les Serbes qui ont l'âge du service militaire et dont le nombre, dans notre ville, est de plusieurs milliers, s'exercent en vue de la guerre contre la Turquie. Un grand nombre d'entre eux sont déjà partis pour l'Est où ils s'embarqueront. Les souscriptions sont nombreuses.

Les journaux grecs donnent un grand espace aux nouvelles des Balkans et leurs bulletins attirent la foule partout où on les trouve dans la rue.

LES PAYS BALKANIQUES

BULGARIE

—Royaume indépendant depuis le 5 octobre 1908; composé de la Bulgarie proprement dite et de la Roumélie orientale.
—Gouvernement: Sobranié (suffrage universel).
—Monarchie constitutionnelle et héréditaire; roi, FERDINAND Ier, depuis le 7 juillet 1887.
—Population: 4,035,615. Religion: grecque orthodoxe, 3,020,840; mahométane: 643,242.
—Superficie: 38,080 m. c.
—Capitale: Sofia.

GRECE

—Royaume indépendant depuis 1829; divisée en 16 nomarchies.
—Gouvernement: Constitution de 1864.
—Monarchie constitutionnelle et héréditaire; roi, GEORGES I, depuis le 5 juin 1863.
—Population: 2,631,952. Religion: grecque orthodoxe, un million.
—Superficie: 25,014.
—Capital: Athènes.

MONTENEGRO

—Principauté indépendante depuis 1878; divisée en Nahies ou districts, clans et famille. Erigé en royaume en 1910.
—Monarchie absolue et héréditaire (1852); roi, NICOLAS, depuis le 14 août 1860.
Population: 250,000. Religion : grecque orthodoxe, sauf 4,000 catholiques et 4,000 mahométans.
—Superficie: 3,630 m. c.
—Capitale: Cettigné.

ROUMANIE

—Royaume indépendant formé en 1881 de deux provinces: la Moldavie et la Valachie.
—Gouvernement: Constitution de 1866 et 1884; 1o. Sénat. 2o. Chambre des députés.
—Monarchie constitutionnelle et héréditaire; roi, CHARLES I, depuis le 26 mars 1866.
—Population: 6,500,000. Religion: grecque orthodoxe.
—Superficie: 51,098. m. c.
—Capitale: Bucarest.

SERBIE

—Indépendance depuis 1878; constituée en royaume en 1882.
Gouvernement: Constitution de 1900; Skoupchtine ou Assemblée des députés.
—Monarchie constitutionnelle et héréditaire; roi, PIERRE I, 15 juin 1903.
—Population: 2,784,016. Religion: orthodoxe grecque.
—Superficie: 19,050 m. c.
—Capitale: Belgrade.

MACEDOINE

—Province de l'Empire Ottoman, comprise entre l'Albanie et la Thrace.
Population: 2,000,000. Très hétérogène au point de vue de race et de religion.
—Les Grecs, les Bulgares, les Serbes et les Albanais dominent.
—Foyer d'agitation et théâtre d'atrocités commises contre les chrétiens par la Turquie.

ALBANIE

—Contrée sous la domination turque, à l'ouest de la Macédoine. Est plutôt une région ethnographique que politique.
—Population: 1,750,000. Religions, grecs orthodoxes et mahométans, 1,300,000.
—Les Albanais s'appellent eux-mêmes les Skipatars et donnent à l'Albanie le nom de Skipéria.

Quand Viendront les Temps Frais

IL Y A des tissus anglais --- les plus pures lainages et les plus fines textures --- sous la forme de vêtements correctement confectionnés par des tailleurs experts dans le système Semi-ready.

Les vêtements Semi-ready sont dans une classe à part. Nous sommes les seuls à les avoir en cette ville. Vous ne sauriez en trouver nulle part aillleurs. Ce monopole d'une bonne chose en est un que vous aimez --- car nous vendons les confections Semi-ready aux mêmes prix d'étiquette uniformes que partout ailleurs au Canada. Vous pouvez toujours acheter à aussi bon marché ; vous n'avez jamais plus à payer que le prix d'étiquette. Et chaque qualité de tissu est vendue au même prix ici que dans la ville la plus reculée du Canada.

Pour l'homme juste, qui est prêt à payer pour avoir du bon, sachant bien qu'il en a pour son argent, cette politique commerciale est toujours la bonne.

EUGENE BOURASSA & CIE.,
441 RUE STE-CATHERINE EST,
Angle Saint-Christophe.

Autres Magasins Semi-ready : 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, 256-258 rue Saint-Jacques.

Boudrias aux Assises

IL EST ACCUSE D'AVOIR ASSASSINE SA FEMME.

Adélard Boudrias, accusé du meurtre de sa femme, dont le corps fut trouvé flottant dans le Saint-Laurent, en face de Varennes, a été condamné hier, par le juge Lafontaine à subir son procès aux Assises, en novembre prochain.

Quand on trouva le corps de madame Boudrias, le jury du coroner rendit le verdict suivant: trouvée noyée.

L'affaire resta là, quand à la fin de juillet, Théodore Moreau, de Milford, Mass., frère de la défunte, vint à Montréal pour s'enquérir des circonstances qui avaient entouré la mort de sa soeur. Sur sa requête, l'avocat-général fit ordonner l'exhumation du corps de la victime pour voir s'il ne révèlerait pas des traces de violence; la cause fut confiée auà détectives provinciaux.

Ceux-ci se mirent à la besogne et après avoir recueilli tous les renseignements qui leur étaient nécessaires, ils opérèrent l'arrestation d'Adélard Boudrias, le 28 août dernier.

COURTES DÉPÊCHES

DEUX AUTRES VICTIMES

New-port, R.-I., 2. — Deux des marins blessés dans l'explosion survenue sur le contre-torpilleur "Walke" sont morts ce soir sur le navire-hôpital "Solace".

Ce sont J. W. Rumpf et H. L. Wilder.

HAUTS FONCTIONNAIRES MEXICAINS SOUS ARRETS

El Paso, Texas, 2. — A la suite d'une perquisition faite dans un hôtel de la ville, le consul mexicain Guesta et Powell Roberts, chef du service secret du gouvernement mexicain, ici, ont été arrêtés par la police du comté.

Ces arrestations ont causé une profonde sensation.

TUE DANS UNE CHUTE D'AUTO

Inwood, Ont., 3. — Louis Pesha, 45 ans, photographe de Marine City, Mich., a été tué instantanément hier après-midi lorsque l'automobile dans laquelle il se trouvait recula subitement dans un précipice.

L'ASSASSINAT D'UN AMERICAIN AU MEXIQUE.

Mexico City, Ont., 3. — Herbert L. Russell, gérant du San Juan Michis ranch, à Durango, qui est la propriété d'Allen C. McGauhen, le vice-consul américain, a été assassiné samedi soir par des rebelles. Les meurtriers sont recherchés.

IL MEURT A SON POSTE

Toronto, 2. — Tandis qu'il chauffait sa locomotive en approchant de la station de Milton, George Carson, employé comme chauffeur sur le Pacifique Canadien est mort subitement d'une maladie de coeur. Carson était âgé de 37 ans et venait d'Angleterre; il n'a pas de parents au Canada.

LA PROHIBITION

Toronto, 3. — Voici quelques-unes des paroisses où la Dominion Alliance essaiera d'établir la prohibition à partir du premier janvier prochain.

Arthur, paroisse; Arthur, village; Aurora, Bancroft, Bastard et Burgess, Bayfield, Blyth, Brock, paroisse; Clinton, Drumond, paroisse; Dutton, Easthompe North, Easthope South, Elma, paroisse; Escott, Front, Exeter, Fergus, Fitzroy, paroisse; Glencoe, Kincardine, King, paroisse; Lindsay, Markdale, McKillop, paroisse; Meaford, Monteagle, paroisse, Morris, Mount Forest, Newboro, Nichol, paroisse; North Gower, paroisse; Oshawa, Peterboro, Port Stanley, Springfield, Stephen, paroisse; Sa. Mary's, Tiverton, Turnberry, paroisse; Walkerton, Westport, Whitby, Wingham, Oakville, Orrville, Georgetown.

CEUX DONT ON N'A PAS BESOIN

Portland, Oregon, 2. — Accompagnés d'un employé du service de l'immigration, onze immigrants, résidant depuis moins de trois ans dans l'Etat sont partis ce matin, dans un wagon spécial faisant partie d'un train à destination de New-York.

Dix d'entre eux ont été déclarés atteints d'aliénation mentale et le onzième est tuberculeux.

A New-York, ils seront réembarqués pour leurs pays d'origine.

LE BLE DANS L'OUEST

Calgary, 2. — La quantité de blé No 1, battu cette année, dans l'Alberta, sera au moins dix fois supérieure à celles des années précédentes. On croit que la récolte de 1912 comprendra au moins la moitié de blé No 1 et No 2 du nord.

Le rendement des fermes irriguées par le Pacifique Canadien a été de 33 minots par acre. Dans plusieurs parties la récolte de l'avoine a été très belle, cinquante acres de terre semées en avoine ayant fourni jusqu'à 6,058 minots, qui se sont vendus plus de $2,000.

AVIATEURS MORDUS PAR UN CHIEN ENRAGE.

Alger, 2. — Les lieut.-aviateurs Vandenvaero et Dohu, qui étaient en traitement à l'Institut Pasteur ici, après avoir été mordus par un chien enragé à Rabat, ont quitté Alger pour retourner à Casablanca.

NOUVEL EMPLOI DES ESSENCES

Paris, 2. — Les "Parisiens "ultra-smart" à la recherche d'une nouvelle sensation ont découvert un nouvel emploi des essences. Au lieu d'employer de la morphine, de la cocaïne ou de la caféine, ils se servent maintenant, en injections hypodermiques stimulantes, d'essence de rose et de violette et de parfums de fleurs de cérisier.

Une actrice a été la première à essayer cette nouveauté. Elle a déclaré que, quarante-huit heures après l'injection d'un parfum connu sous le nom de foin coupé, le peau était saturée de l'arôme.

TAFT ET LOTI S'ENTRETIENNENT

Beverley, Massachusetts, 2. —M. Pierre Loti a eu un entretien aujourd'hui avec le président Taft.

Au cours de cet entretien qui a duré plus d'une demi-heure le président et le célèbre écrivain ont parlé de la question d'arbitrage.

UN MEDECIN TUE DANS UNE EXPLOSION.

Calgary, 2 oct. — L'explosion d'un auto a tué, lundi soir, Thomas H. Quick, médecin de Calgary, et William Guy, de Cornwall, Ont. Hall Nye, habitant de Calgary, a aussi été gravement blessé et ne survivra peut-être pas à ses blessures.

Faits - Montréal

LA GYMNASTIQUE AU 65ème.

Le 65ème Régiment a pris une heureuse détermination, hier soir, en décidant de donner une attention toute spéciale aux exercices physiques et à la gymnastique.

A une réunion des officiers, on a décidé de s'assurer les services de M. Henry Scott comme professeur de gymnastique.

M. Scott, en effet, est bien connu pour ses éminentes qualités comme professeur d'éducation physique et pour les succès qu'il a remportés avec ses élèves à Rome et à Nancy.

Le 65ème veut créer un mouvement en faveur de l'éducation physique chez les Canadiens-français et devenir une institution de premier ordre à tous les points de vue.

FRAPPE PAR N AUTO

Un jeune garçon de 14 ans du nom de Lorrain Martin, demeurant 124 rue de la Montagne, a été renversé par une automobile, rue Aqueduc, près de la rue Saint-Antoine, hier après-midi. Il fut transporté chez lui par le propriétaire de l'automobile, M. Rousseau, mais il fallut quelques temps après le conduire à l'hôpital Notre-Dame. L'enfant a reçu des contusions par tout le corps, mais on ne le croit pas en danger.

LA JEUNESSE LIBERALE

L'Association de la Jeunesse Libérale tiendra une assemblée générale vendredi prochain, à 7 h. 30 du soir, à ses bureaux, 30 rue Saint-Jacques.

Tous les membres sont priés d'assister à cette assemblée au cours de laquelle seront discutés les plans d'organisation du banquet offert à M. Sévérin Létourneau, député d'Hochelaga.

EN FAVEUR DU HOME RULE

Les nationalistes irlandais feront, vendredi soir, une importante manifestation en faveur du Home Rule, à l'occasion de la visite de M. Wm. Redmond. Toutes les sociétés irlandaises de Montréal y participeront. Elles veulent que M. Redmond puisse, à son retour en Irlande, dire que le Home Rule a l'appui de tous les irlandais de cette ville. Les Irlandais de Montréal souscriront encore plus généreusement que par le passé parce qu'ils croient que la prochaine lutte qui s'ouvrira au parlement anglais aura plus d'importance que toute autre et sera décisive.

M. Redmond arrivera à Montréal, à 8 heures ce soir. Il y séjournera peu de temps car il doit retourner en Angleterre pour l'ouverture de la prochaine session.

UN CIREUR DE BOTTE PLAIDE

Peter Pulos, cireur de bottes, demande l'annulation de son bail avec son propriétaire Fred W. Gross. Cette cause s'est instruite, hier, devant le juge Lane. Pulos prétend qu'il loua un passage de huit pieds de largeur pour y établir sa boutique et que son propriétaire y a construit depuis un escalier large de quatre pieds, de sorte que tout travail y est impossible. Le propriétaire répond qu'il montra à son locataire un plan indiquant les réfections qu'il faisait faire à sa propriété et que ce dernier accepta.

Le juge a pris cette cause en délibéré.

ILS SUBIRONT LEUR PROCES

Le juge Leet a condamné hier, Lee Ghin, Cheek Hong, Gong Lock et Wung Duck à subir leur procès. Ces Chinois sont accusés d'avoir tenu une loterie rue Lagauchetière.

LES INSTITUTEURS PROTESTANTS

La quarante-huitième convention annuelle des instituteurs protestants de cette province s'est ouverte, ce matin, au High School, rue Peel.

IL SE BLESSE LEGEREMENT

Charles Price, charpentier en fer, âgé de 20 ans, a dégringolé, hier, à bas de l'édifice en construction Royal Trust Building, côte de la Place d'Armes, rue Saint-Jacques. On constata à son arrivée à l'hôpital Général qu'il ne souffrait que de légères contusions. Il quittera l'hôpital aujourd'hui. Il habite 497 rue Cadieux.

REMIS A LUNDI.

Frank Smith alias Bailey, connu ici sous le nom de "Dope King", a comparu, hier, devant le recorder Geoffrion pour répondre aux accusations d'avoir eu en sa possession de la cocaïne et de la morphine et d'avoir assailli un agent. Son avocat a demandé de remettre à plus tard cette cause afin de faire subir à son client un examen médical. Bailey reviendra devant la cour lundi.

MOINS GRAVE

Ivan Raneaska, accusé de tentative de meurtre sur la personne d'Ivan Makaluk, a comparu hier, devant le juge Leet. Après enquête, l'accusation a été réduite à celle d'avoir pointé une arme à feu contre Makaluk. Il a été condamné à $15 d'amende.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

"Veuillez me dire, madame Fadette, quelle femme, selon vous, convient au savant, à l'artiste, à l'écrivain, et plus simplement à tout homme instruit?"

Ceci est le résumé d'une très jolie lettre d'un lecteur-ami inconnu qui me fait l'honneur de me demander mon opinion.

Tout d'abord, mettons de côté la femme savante, la femme supérieure, celle qui serait capable de partager les travaux de son mari, et susceptible, par conséquent, de nuire à son prestige. Il ne doit pas risquer d'avoir une Rivale à son foyer. Colette Yver, dans "Les dames du Palais", analyse très finement ce sentiment de jalousie d'abord inconscient, qui grandit, se développe et domine, enfin, au point de séparer le mari de la femme, le premier étant jaloux des succès d'avocat de la seconde. Dans notre pays, une rivalité de cette nature ne saurait se produire,—et pour cause,—mais n'y a-t-il pas des artistes, peintres ou musiciens, n'y a-t-il pas des professeurs, qui veulent être les seuls flambeaux qui brillent au foyer? c'est de l'égoïsme masculin, c'est un sentiment mesquin, c'est tout ce que vous voulez, mais puisque ça existe, il faut en tenir compte et vous défier, O hommes supérieurs, des femmes supérieures!

Devrez-vous, alors, vous contenter d'une bonne ménagère? L'exemple de quelques illustres parmi vous semble vous le conseiller...mais leur expérience vaut d'être étudiée avant que vous vous décidiez à vous choisir une femme dont le plus grand talent soit de surveiller le rôti et de repriser les chaussettes.

Une bonne servante est fort utile...dans la cuisine! Mais l'homme supérieur ne vivant pas seulement de soupe, je doute fort qu'il se contente longtemps du bonheur qu'il trouvera dans un intérieur où il ne saura à qui parler sa langue.

Et que je dise en passant comme je les plains, celles que leurs grands hommes appellent des "bonnes femmes!" D'ailleurs, je suis tentée de plaindre aussi les grands hommes eux-mêmes s'ils souffrent de leur choix étrange...et de les mépriser s'ils sont heureux de ce qu'ils reçoivent et de ce qu'ils donnent.

Mon humble opinion, c'est que l'homme d'étude doit choisir pour compagne une femme assez sage pour diriger sa maison, assez sérieuse pour bien élever ses enfants, assez intelligente et instruite pour s'intéresser à ses travaux et à ce qui se passe dans le monde de l'esprit, assez fine et charmante pour savoir le reposer de ses fatigues en embellissant sa vie.

Quand l'homme supérieur aura découvert cette perle, qu'il s'en fasse aimer et après l'avoir épousée qu'il continue à s'en faire aimer...c'est ce que peu d'hommes savent réaliser. Ils s'imaginent, quand ils sont mariés, avoir conquis pour toujours l'amour dévoué d'une femme trop heureuse de leur sacrifier ses goûts, ses petites habitudes, sa chère indépendance....et ils laissent nonchalamment s'éteindre le grand amour qu'il eût fallu au contraire alimenter pour qu'il communiquât à leur femme la force d'être la femme idéale qu'ils ont rêvée.

Messieurs, la cause de l'échec des bonnes volontés féminines est souvent votre étrange prétention d'être aimés même si vous êtes indifférents, exigents, et désagréables.

Trop d'hommes croient avoir rempli tous leurs devoirs quand ils ont assuré l'existence de leur femme et satisfait sa vanité: ils ne s'occupent ni de son esprit ni de son coeur; absorbés par leurs affaires, ils oublient de l'y associer et ils ne songent pas que son esprit et son coeur vont manquer de santé et de force, qu'ils deviennent, par le fait même, ouverts à toutes les tentations, et Dieu sait que les tentations et les tentateurs se trouvent toujours sur la route d'une jeune femme qui commence à moins aimer un mari qui la traite en quantité négligeable!

Ils ne connaissent ni l'un ni l'autre l'intimité réconfortante qui met tout en commun, les peines et les joies: leurs vies parallèles ne se fondent pas, et leur commune sécurité, faite de fatuité, d'insouciance et d'indifférence n'est trop souvent qu'une illusion. Quand elle se dissipe, l'un ou l'autre ou l'un et l'autre cherchent loin du foyer le bonheur qu'ils n'y trouvèrent pas: c'est l'histoire de tant de drames intimes, et l'expérience des victimes ne semble pas servir de leçon à ceux qui les suivent.

Les hommes supérieurs ont encore plus que les autres l'illusion que leur femme n'aurait jamais le mauvais goût de leur préférer un homme... ordinaire. Ils oublient qu'une femme a surtout besoin d'être aimée et que l'amour comme le feu a besoin d'être surveillé et attisé pour durer.

FADETTE.

Sur les Femmes-poètes

Le miracle n'est pas qu'il y ait des femmes dotées du pouvoir de poésie. C'est une vieille tradition de la race et plus d'une aïeule illustre patronne ces nouvelles venues.

L'admirable et le délicieux, c'est de les voir revivre devant nous, parmi le décor moderne, celle-ci dans un hôtel de l'avenue du Bois, celle-la aux loges des premières, non moins fragiles que celles qui se taisent, féminines depuis les diamants de leurs corsages jusqu'à la pointe de leurs gants, mais cachant des orages de sentiments et des tempêtes d'idées sous leurs cheveux lourds. Jamais la femme n'a triomphé comme aujourd'hui. Il nous restait toutefois, dans notre prosternement à ses pieds, on ne sait quelle arrière-pensée satisfaite d'inégalité cérébrale, la vanité sournoise du maître qui croyait, avec Schopenhauer et autres docteurs, que cette souveraine admirée restait serve par l'esprit. Voici que tout à coup, sans crier gare, l'esclave proclame, dans une langue qui est la sienne et non plus la nôtre, le rêve qu'elle fait, en dehors de nous, contre nous peut-être, de la passion et de la douleur. Les filles de Valmore se dressent pour la révolte, et c'est une belle levée d'éventails.

J'ai tort de parler de révolte, puisque, plus conscientes que leurs aînées, elles s'obstinent encore, comme elles, à aimer l'amour. Elles ne se posent pas en ennemies, mais en égales. A vrai dire, elles ne prennent aucune pose. Elles se contentent, ce qui suffit, à faire frissonner, de lire tout haut dans l'âme masculine. Valmore y épelait, mais tout bas, en victime soumise qui se mettait à genoux pour pardonner.

La craintive et résignée Marceline aurait, j'imagine, un peu d'effroi en reconnaissant sa postérité. Elle donnerait à ces triomphantes des conseils d'humilité et de douceur.

—Voyez-moi, dirait-elle. Savez-vous bien quel fut mon martyre ! J'ai grandi dans la misère et l'abandon. Orpheline et pauvre, point jolie, mais touchante avec ma maigreur et mes bandeaux cendrés, j'ai chanté, pour quatre-vingts francs par mois au théâtre Feydeau. A vingt-deux ans, j'ai follement aimé un gentilhomme, traducteur d'Ovide, qui m'a rendue mère et m'a laissée là avec mon enfant. J'ai perdu ma voix, à la suite de mes couches. Et c'était une voix d'artiste que la mienne ; Grétry, un homme de génie, aimait à l'entendre, et Elleviou, un ténor merveilleux doublé d'un imbécile, pleurait en scène quand il jouait avec moi. J'ai vu sombrer mon talent de cantatrice. J'ai perdu aussi, quand il eut quatre ans, l'enfant de ma faute innocente.

" Après avoir pleuré toutes les larmes de mon cœur de mère et d'amante j'ai continué, parce qu'il fallait manger, à jouer les ingénues en province. Un jour, sans trop savoir pourquoi, j'ai épousé un brave Delobelle, qui était égoïste et beau garçon. Il était dépourvu de talent à un point tel que j'ai dû confesser moi-même que " son genre était perdu en province ". Ayant créé le rôle du geôlier dans Marie Tudor, il prétendait ne pouvoir entrer sans déroger, à la Comédie-Française. Au bras de ce fantoche, j'ai traversé longuement la vie comme une aventure mesquine et maussade. J'ai écrit ceci : " Toutes les humiliations tombées sur la terre à l'adresse de la femme, je les ai reçues ", — et c'est la définition même de ma destinée.

" J'ai tout manqué et j'ai manqué de tout. J'ai enseveli de mes vieilles mains deux filles charmantes et je n'ai pu mourir qu'à soixante-treize ans, bénie des misérables et des prisonniers. J'ai laissé de suaves vers douloureux, par milliers, sans un reproche, sans une colère, sans un blasphème. Un conspirateur qui faisait trembler les trônes a écrit à mon fils, au lendemain de ma mort : " Vous êtes, monsieur, le fils d'un ange ". Des damnés comme Beaudelaire ont pleuré sur mon tombeau. Je suis la Sainte de l'amour souffrant. O mes brillantes sœurs en robes de reines, soyez clémentes aux humbles hommes, vous que j'aime, que j'admire et que j'envie ! "

Ainsi pourrait parler Marceline Desbordes-Valmore. Mais elle était née aux temps fabuleux où les femmes consentaient à souffrir. — Il y a un monde d'idées et de sensations nouvelles, et tout un quatre-vingt-treize de la vie sentimentale, entre nos exquises poétesses contemporaines et cette âme de colombe poignardée.

HENRY ROUJON.

Nos Recettes

MACARONI AU GRATIN

Faire pocher dans de l'eau bouillante et salée du macaroni jusqu'à ce qu'il soit bien gonflé ; égoutter alors ce macaroni que l'on range par couches dans un plat creux allant au four ; entre chaque couche de macaroni étaler une couche de gruyère et parmesan rêpés ; mouiller le tout avec un peu de bouillon ; saupoudrer de chapelure fine de mie de pain le dessus de la dernière couche que l'on arrose avec un peu de beurre fondu et clarifié. Faire gratiner à four chaud et servir bien chaud.

MACARONS CHOCOLAT

Dose : 250 grammes d'amandes, 250 grammes de sucre en poudre, 125 grammes chocolat râpé, 5 grammes vanille, cinq à six blancs d'œufs.

Mélanger la dose au mortier ; pâte demi-molle, la mettre dans une vaste terrine avec le chocolat râpé, mélanger le tout ensemble ; dresser la pâte sur papier à la poche, douille moyenne, forme ronde ; parsemer fortement de sucre en grains, secouer le sucre qui est en trop. Four moyen.

TANTE POT-AU-FEU.

LES JOURS GRIS

La pluie a profané les fleurs...et, bientôt mortes,
Les pauvrettes seront de fragiles débris
Que couvrira le dédain morne des jours gris...
O fleurs chères!...qui parfumiez le seuil des portes!

O lis, et fuchsias, et verveines!...mes fleurs,
Vous vous courbez toutes dolentes sous la brume...
Or, comme vous, je tremble, hélas! car je présume
Que les jours gris ont des silences précurseurs!

Tout se tait! on n'entend que les soupirs des feuilles
Tristes de s'envoler dans l'espace inclément...
Déjà l'Astre chéri n'est plus leur bel amant.
Puisqu'il permet, ô vent du nord! que tu les cueilles!

Mes fleurs, ah! demeurez! mon seuil est imprégné
De votre odeur exquise et de vos jeunes grâces!
Il ne faut pas que s'anéantissent vos traces!
Je rêve encor devant vos groupes alignés...

Bien que vos formes n'aient que de douloureux gestes,
C'est de la vie!...et peut-être que vous pourriez
Verdir, vous relever, fleurir...si vous aimiez?...
—Mais la saison n'a plus d'éttrainements célestes!...

Et vous allez mourir définitivement.
—L'an prochain, d'autres fleurs naîtront à votre place.
Et je vous oublierai, vous dont l'âme se glace!
Vous qui ne serez plus que bribes de néant...

RENE HANDREY.

Les pêcheurs de lune

Dimanche, le 23 juin 1905, a eu lieu à Lemel (Herault) l'inauguration du monument Henri de Bornier, œuvre du sculpteur Morice.

Sur une stèle s'élève le buste du poète. Une figure allégorique, — la fille de Roland, — offre au poète une couronne de lauriers. De beaux discours furent prononcés après lesquels il y eut une représentation très réussie de la "Fille de Roland".

Je voudrais faire connaître à mes lecteurs les lignes que consacrait à cette occasion, au poète, M. Edmond Rostand qui lui succéda à l'Académie. Elle sont charmantes, ces lignes, et elles m'ont fait penser à toutes les petites pêcheuses de lune que je connais!

"Je n'ai vu M. de Bornier que deux ou trois fois, de sorte qu'il a gardé pour moi tout un attendrissant mystère de vieux petit gentilhomme de roman, original, vif et bon, avec une figure rose toute mangée de barbe d'argent, des yeux d'eau claire, de minuscules mains toujours agitées et fréquemment escamotées par des manchettes vastes, et je ne sais quelle grâce de gaucherie un peu fantastique qui me le faisait encore apparaître comme le kobold de la Tragédie. Il faudrait que sa vie fût murmurée comme une légende : la Légende du Dernier Tragique. Et il faudrait aussi qu'elle fût dite comme un conte à la Daudet, un conte où, dans de la lumière du Midi, viendrait danser de la poussière de bibliothèque ; et ce serait à peu près l'aventure d'un Petit Chose qui finit par être l'Immortel ; et le titre serait tout trouvé : "Histoire d'un pêcheur de lune". Messieurs, savez-vous ce que c'est que la pêche à la lune ?

C'est un genre de pêche qui se pratique à Lunel, du moins à ce que je me suis laissé chanter en provençal. La chanson dit : "Lou gens de Lunel..." Mais, au fait, non, Mistral n'est pas là : je ne peux parler que français. "Les gens de Lunel ont pêché la lune" dit la chanson. Je vous avoue que lorsque j'ai appris que cette petite ville était une importante pêcherie de lune, cela m'a donné à rêver. Je croyais voir, sur les berges silencieuses du Vidourle, arriver, à pas furtifs, tout un peuple de pêcheurs nocturnes, porteurs d'étranges éperviers. La lune luit dans l'eau : les filets tombent ; elle disparait... oh ! la jolie pêche ! Quelquefois, peut-être en s'y prenant bien doucement, arrive-t-on à voir cette dorade de palpiter et luire à travers les mailles ; mais au moment qu'on la veut tirer à soi, elle glisse en arrière, s'échappe, s'allonge dans les rides du clapotis et ne reparait, ironique et ronde, que lorsque l'eau est redevenue lisse.

Messieurs, vous avez compris que les gens de Lunel sont des poètes : ils pêchent la lune ! C'est la plus belle pêche qui soit au monde, car c'est la seule qui ne puisse se faire en eau trouble.

Donc, vers la mi-nuit de Noël de l'an 1825, un petit pêcheur de lune était en train de naître dans une maison de la bonne ville de Lunel, à l'angle d'une vieille rue, en face de la chapelle des Pénitents Blancs. On s'en donnait de chanter, ce soir-là, chez ces Pénitents, qui avaient invité tous les alentours pour la messe de minuit. Cependant, la femme qui allait être mère voulut que le souffle de la glorieuse Nativité passât sur l'obscure naissance.

On ouvrit les fenêtres. La nuit de Noël entra dans la chambre. Il y eut des étoiles dans les rideaux. Une vague de plain-chant vint mourir au pied du grand lit. Ce fut une invasion de cantiques frais et de noëls naïfs. Et tout cela, piété, foi, poésie chrétienne, musique méridionale, ferveur honnête, grandiloquence de l'orgue, pureté des voix enfantines, cordialité des voix populaires, tout cela, se mêlant à l'âme éparse des fiers ancêtres comme le parfum d'encens se mêlait à la vertueuse odeur un peu surannée de la vieille demeure, tout cela fit quelque chose de très noble et d'extraordinairement candide ; ce mélange tourna dans l'ombre, battu par des ailes d'anges ; l'enfant l'aspira avec sa première gorgée d'air; et ce fut l'âme de M. de Bornier.

...La première fois que j'eus l'honneur de rencontrer M. de Bornier, ce fut dans une fête où, quelqu'un de majestueux lui cachant le spectacle, je l'entendis murmurer de la voix la plus spirituellement plaintive : "Laissez-moi me mettre devant, je suis si petit !" C'est parce que j'ai dans l'oreille encore l'intonation qui rendit irrésistibles ces mots ; c'est parce que je me souviens d'un billet où il écrivait, à propos d'une de ces trahisons courantes dont sa candeur demeurait stupéfaite : "Je suis tombé de mon haut: il est vrai que ce n'est pas beaucoup!" c'est parce que je sais avec quelle malicieuse bonhomie ce second père de Charlemagne s'amusait d'avoir tout juste la stature du premier, que je me permets de m'attendrir sur cette belle disproportion entre l'homme et l'œuvre qui aurait pu faire croire, quand Henri de Bornier sortait de chez son ami Victor Hugo, à l'évasion d'une antithèse devenue vivante. Tous ceux qui ont vraiment aimé cet homme délicieux ont dû respecter et chérir cette auguste exiguité de forme sans laquelle on ne sait s'il aurait ou ce sentiment de la grandeur qui fit de lui un poète, et qui fut, peut-être une nostalgie. Nous apercevons pourquoi il contracta l'habitude de ne jamais perdre, moralement, un pouce de sa taille. Quand son âme de paladin s'aperçut qu'elle ne pouvait, en lui, se lever de toute sa hauteur, elle recourut à la seule façon qu'elle eût de se loger à sa mesure : elle s'en fut habiter en des héros. Et voilà comment M. de Bornier devint poète dramatique. Il n'aimait que les grandes choses. Jamais il ne daigna soupçonner le danger qu'il peut y avoir à être sublime, ni s'attarder aux réflexions qui diminuent l'élan. Il eut, du vrai poète, le courage candide et jovial à qui rien ne semble ridicule comme la peur du ridicule, et que les sourires font rire. Tranquille Petit Poucet, il entra dans la partie de la Forêt où se tiennent les géants. Il vit luire quelque chose dans l'herbe ; il s'agenouilla, pensant que cette lueur était une source ; et il s'aperçut que c'était Durandal qui dormait. Il la prit à la garde, la dressa, la planta dans le sol ; et comme, debout, elle était plus haute que lui, il décida immédiatement qu'il allait la faire tourner au-dessus de sa tête. Il se peut qu'à ce moment, il y ait eu, dans la Forêt, des murmures de feuilles, des sifflotis d'oiseaux : il ne s'en douta même pas, tout occupé à faire son examen de conscience, et à se demander, non pas s'il avait les bras assez forts, mais s'il avait les mains assez pures. Dès qu'il les sentit dignes du pommeau plein de reliques, il ne raisonna pas, il ne discourut pas, il ne promulgua pas de règles sur la façon dont il convient d'empoigner les épées de héros ; il n'expliqua pas aux arbres attentifs comment il fallait et comment il allait s'y prendre pour soulever Durandal ; il la souleva. Oh ! ce ne fut pas sans un effort très noblement visible ; il y eut un gonflement de veines à son cou et une rougeur à son front qui ajoutèrent une sorte de beauté loyale à la bravoure du geste, qui attestèrent qu'il ne s'agissait pas d'un léger glaive de théâtre. Mais sur ce visage d'un bon poète les gouttes de sueur peuvent être aussi splendides que des larmes ! Toute la Forêt regarda : et il fit tourner l'épée de Roland. Que dis-je, l'épée de Roland ? Comme il s'aperçut que l'épée de Charlemagne, ne sentant plus sa sœur auprès d'elle, jaillissait du sol, pris d'une sorte de folie méridionale, il saisit Joyeuse de sa main restée libre, et le brave petit ambidextre, entrechoquant les deux épées, les fit tournoyer avec tant de tintements et d'éclairs que le plus olympien des géants de la Forêt abaissa les yeux vers lui en murmurant : "Tiens ! tiens ! tiens !... "Puis M. de Bornier laissa retomber Joyeuse et Durandal ; mais on devait toujours se souvenir qu'il y avait eu, au-dessus de sa tête, la grande auréole d'acier de ce moulinet héroïque."

Les Cours de Composition Décorative à l'École Polytechnique

On vient d'établir à l'Ecole Polytechnique de Montréal, un cours de composition décorative destiné à former des compositeurs dans toutes les branches de l'Art Industriel. Il intéresse particulièrement les architectes sculpteurs, peintres décorateurs, orfèvres, ébénistes, ferronniers, lettreurs, etc., en général tous ceux dont les professions nécessitent l'étude du dessin.

On ne saurait trop appeler l'attention sur l'utilité de ce cours, le premier du genre au Canada. Il est organisé sur le modèle des cours de composition et décoration de Paris et de Rome avec de nouvelles améliorations.

Dans un pays comme le nôtre où le commerce, l'industrie, les sciences font souvent naître d'ingénieux inventeurs, la composition décorative fera bientôt découvrir des artistes encore inconnus dont le talent peu encouragé repose mollement sous le cèdre ou ne hasarde que rarement de timides productions qui semblent craindre la lumière. Si l'on en juge par les résultats merveilleux obtenus en Europe, les compositeurs formés à ces cours sauront plus tard doter le Canada d'un plus grand nombre de productions artistiques qui lui appartiennent en propre. C'est un grand pas vers la recherche de la perfection dans l'Art National canadien.

Le cours de composition décorative à l'Ecole Polytechnique s'ouvrira lundi prochain, 7 octobre à 8 hrs 30 a.m. Les inscriptions se font tous les jours au bureau du Directeur.

Le nouveau professeur en charge du cours est M. F. Baboulène, ancien élève de l'Académie de France à Rome.

La Maman qui ne meurt pas

(Nouvelle pour M. A. Lozeau).

Derrière le Trocadéro, Herr Knatsche et Henry Génin se séparèrent. Herr Knatsche se dirigeant vers sa "Pension" de la rue de Lubeck, et l'ingénieur Génin se hâtant vers la station du "Métro" — car il demeurait au diable vauvert..... tout là bas, avenue du Maine.

Une fois en wagon, l'ingénieur se prit à réfléchir à la proposition de l'ami Knatsche.....

"Un brave homme d'Allemand, l'ami Knatsche!.... On beau dire.... Ils sont ronds en affaires, ces Alboches! 100,000 marks pour la cession au grand état-major de Berlin de mon moteur léger pour aéroplanes..... plus une situation de 30,000 marks par an comme instructeur au champ d'aviation de Doberitz..... C'est tentant, ma foi.... d'autant plus que mes recherches m'ont quasi ruiné et que le gouvernement de mon pays ne se hâte guère d'acheter mon moteur !..."

L'employé du "Métro" — qui annonçait "Maine!" d'un ton autoritaire — troubla ce soliloque. Notre ingénieur descendit et se trouva bientôt sur l'avenue où les Camelots glapissaient: "la "Patrie", la 'Presse' !..... Dernières nouvelles du soir!.... Arrivée d'un bateau allemand à Agadir!....."

La foule était fiévreuse. Aux terrasses des cafés — encombrés— on discutait ferme.

Inattentif, absorbé par ses réflexions, Henry Génin, grimpa rapidement ses six étages.

Sa femme, une Bretonne au fin visage illuminé par des yeux gris très doux, l'attendait, assise sous la lampe, avec sa bambine sur les genoux.

Henry ne put se retenir de crier tout de suite: "Anne! nous sommes riches!..... Knatsche est prêt à me verser 125,000 francs demain!....."

Défiante, Anne demanda sans s'émouvoir: "125,000 francs.. en échange de quoi, Henry?"

—"En échange de mon moteur léger.... que l'Allemagne désire acquérir, ma chérie!"

Anne se leva, frémissante: "Henry! .... tu ne feras pas cela!

—"Pourquoi pas, ma femme?.....

L'industrie n'a pas de patrie, que je sache? Je suis bien libre de vendre mon moteur au plus offrant?"

—"Non, Henry! tu n'es pas libre... je sais que tu es un homme de science, un homme pratique... que les vieilles croyances sont mortes en ton âme..... mais pourtant, Henry, il est un culte qui ne peut pas mourir en toi, pas plus qu'en nous tous..... ou sans cela ce serait fini de nous, de notre pays!.... Le culte de la patrie, le dernier, celui qui survit aux dieux morts.... vas-tu le renier aussi?

—"Quels grands mots, ma chère amie! Il ne s'agit pas ici de la patrie, mais de mécanique.... et de notre fortune!"

La petite Bretonne — si calme d'ordinaire — s'était exaltée.... Toute rose sous les rayons de la lampe, elle évoquait vraiment la gracieuse image de la France, toujours jeune et toujours belle.

—"Notre fortune! Qu'importe cette fortune misérable, Henry, si par ta faute, le pays connait un jour la pire détresse: l'invasion..... l'invasion triomphante, comme en 1870 — que dis-je ? — plus triomphante encore, grâce aux oiseaux de proie que ton cerveau aura armés contre tes frères?... Entends-tu le cri de nos soldats expirant sous les balles de l'ennemi d'en haut, et te maudissant à jamais?... Quelle horreur!..."

Elle s'était cachée la tête dans les mains. Elle pleurait à présent. La petite fille se réveilla aux sanglots de la mère.

—"Méchant papa, dit-elle, tu fais de la peine à maman!"

—"Oui, murmura l'ingénieur, j'ai fait de la peine à maman.... mais c'est fini, je ne lui en ferai plus... ni à tou autre maman non plus, ma petite."

"Quelle autre maman?" s'étonna la fillette.

—"La maman qui ne meurt pas, ma chérie, la France!"

R. TENIERE.

Lille, septembre 1912.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

MANTEAU A PAREMENT DOUBLE POUR FILLETTE

Rien ne peut être plus attrayant que ce délicieux modèle de manteau pour petite fille. Le manteau est de style à parements doubles et a des lanières appliquées. Une ceinture est glissée sous les lanières en arrière et sur les côtés et ferme en avant. Le joli collet et les poignets retournés sont de tissu contrastant ce qui donne un fini très chic au vêtement.

Le patron No. 5,931 est taillé en grandeurs pour âges de 6 à 12 ans. La taille moyenne exige 3 verges 1-2 de tissu de 36 pouces et 7-8 de verge de tissu contrastant de 27 pouces.

On peut obtenir ce patron en envoyant 10 cents au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes:

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS, AU "DEVOIR", avec 10 cents, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Ecrivez lisiblement.

PATRON No. 5,931

Nom .....

.....

No. ..... Rue .....

Ville .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

EN VENTE :

"Initiatives Françaises"

Conférence prononcée au Monument National, sous les auspices du DEVOIR, *le 8 Juillet 1912, par*

M. l'abbé Ch. Thellier de Poncheville

10 SOUS L'EXEMPLAIRE ; $7.50 LE CENT

Les commandes peuvent être données dès maintenant aux bureaux du

" DEVOIR "

71a rue Saint-Jacques, Montréal

VIENT DE PARAITRE:

Billets du soir

(DEUXIEME SERIE)

d'ALBERT LOZEAU

¶ Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des "Billets du soir" parus dans le *Devoir.* ¶ En vente au *Devoir,* chez l'auteur, 604 avenue Laval, et dans toutes les librairies.

Le volume : 25 cents ; franco : 27 cents

Demandez nos prix avant de confier votre travail ailleurs.

Rappelez-vous que nous exécutons tous les travaux d'impressions. :: ::

Encouragez les AMIS !!

Tout en ayant un travail bien fait à un prix minime.

DEMANDEZ NOS SOUMISSIONS

TEL. MAIN 7461. Imprimerie du Devoir Dépt. des Impressions 71a Rue Saint-Jacques

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon, dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'Acre. Devoir.—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'Acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

OXYGENE Chimiquement Pur pour Usage Médicinal, Pneumonie, Dyspnée, Syncopes, etc. Crises asphyxiques. Compagnie d'Oxygène du Canada, 2, Square Dufferin. Dépôt: Pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

A lire:—

"A BOUT PORTANT"

de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU *DEVOIR*

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-huit septembre 1912, constituant en corporation MM. Arthur Asselin, agent, Joseph Arthur Berthiaume, comptable, Joseph Oscar Lefebvre, agent, Iréné Sourdif, chauffeur d'automobile, et Jean Lavoie, comptable, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, vendre, louer ou échanger toutes propriétés immobilières, disposer des dits terrains ou propriétés immobilières; diviser et subdiviser, distribuer et déterminer le mode de distribution des dits terrains entre les actionnaires ou acquéreurs;

Acheter ou autrement acquérir ou posséder l'ensemble ou partie du commerce, des biens, et de l'actif ou du passif de toutes personnes ou compagnies faisant un genre d'affaires que la compagnie est autorisée d'entreprendre et possédant des biens pouvant servir à atteindre les fins de la compagnie;

Etablir ou organiser toute compagnie dans le but d'acquérir la totalité ou partie des propriétés, droits ou obligations de la compagnie et pour tous autres objets qui pourront sembler directement ou indirectement à l'avantage de la compagnie;

Faciliter l'achat, la vente, le loyer et la possession d'immeubles et faire tous contrats en rapport avec iceux; cultiver, ériger des bâtisses et faire toutes autres améliorations sur ces immeubles ou terrains; prendre ou recevoir des hypothèques sur iceux, pour le prix d'achat ou telles autres garanties et à tel taux d'intérêt qui pourra être convenu;

Payer en actions libérées toutes obligations qu'elle aura pu contracter.

Vendre, céder et aliéner ses franchises et quelques-uns de la totalité des droits, privilèges et pouvoirs conférés ou possédés par la compagnie en vertu de sa charte, ainsi que ses entreprises ou toutes parties d'icelles à toutes compagnies constituées en corporation ayant des objets entièrement ou en partie semblables à ceux de la compagnie, pour tels prix et considération et aux termes et conditions qu'elle pourra juger convenables, et particulièrement pour les actions privilégiées ou ordinaires, les bons, obligations ou autres valeurs de la compagnie;

Détenir, souscrire et payer des actions, devenir actionnaire, détenir ou acheter des débentures d'une ou plusieurs compagnies constituées en corporation ayant des objets entièrement ou en partie semblables à ceux de la compagnie; payer en actions de la compagnie, pour toutes propriétés mobilières ou immobilières, jugées utiles aux intérêts de la compagnie;

La compagnie est incorporée dans le but spécial d'acquérir et continuer les affaires de la "Canada Realty Company (enregistrée)", propriétaire des terrains connus sous le nom de Shawinigan Heights, sous le nom de "Canada Realty Company Limited", avec un capital de quinze mille piastres ($15,000) divisé en quinze cents (1500: actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-huitième jour de septembre 1912.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

3885

La Chambre de Commerce de Montréal

ELLE COMMUNIQUE A SES MEMBRES UNE LETTRE DU COMITE FRANCE-AMERIQUE OFFRANT DE L'AIDER DANS SES EFFORTS POUR FACILITER L'ECHANGE DE PRODUITS ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE.

En l'absence de M. Armand Chaput et du lieutenant-colonel Labelle, M. Fortier présidait la séance d'hier du Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal.

Après lecture des minutes, le secrétaire communique la teneur des principales lettres reçues. L'une d'elles, provenant du comité France-Amérique, et une autre de l'hon. Ph. Roy, encouragent les membres de la Chambre de Commerce canadienne à entreprendre le voyage d'Europe. Le comité France-Amérique et M. Roy se mettent entièrement à la disposition de la Chambre pour toute information qu'elle désirerait obtenir.

M. Catelli, qui a représenté la chambre au congrès des chambres de commerce tenu à Boston la semaine dernière, déclare que son rapport n'est pas encore terminé, mais qu'il le sera sous peu. En attendant, il est heureux de dire combien tous les membres venus de Montréal furent bien reçus. On eut pour eux des égards tout particuliers.

M. Ludger Gravel attire l'attention de ses collègues sur le tort que cause à Montréal, le manque d'un bureau de renseignements commerciaux. Il fait voir les services qu'un tel bureau rend à Toronto, pour le développement des industries de cette dernière ville.

"Si nous n'y prenons garde, dit M. Ludger Gravel, Toronto deviendra la Métropole du pays et supplantera Montréal. Il faudrait demander, avec plus d'insistance que jamais, l'établissement d'un bureau de renseignements. Des étrangers très désirables s'en vont s'établir à Toronto parce qu'ils peuvent se renseigner sur cette ville. Ils viennent d'abord à Montréal, mais continuent leur route, ne pouvant pas obtenir de renseignements sur notre ville.

On a résolu de faire une nouvelle démarche auprès des autorités municipales pour obtenir ce bureau.

Il s'est élevé incidemment une question intéressante : celle de l'exposition. MM. Jos. Contant, Ludger Gravel, F. C. Larivière, le président, M. Fortier, M. C. H. Catelli, Jos. Forfortier, A. H. Hardy, ont tour à tour pris la parole.

M. Contant est d'avis que c'est une honte pour Montréal de n'avoir pas d'exposition quand des villes qui lui sont inférieures de toute manière ont la leur chaque année.

M. Catelli, qui fait partie de la compagnie de l'exposition déclare que ses membres n'ont jamais pu s'entendre sur le choix d'un terrain à acquérir.

Il a été finalement résolu que la question serait étudiée avec plus d'attention que jamais par le comité des expositions.

Et la séance est levée.

Le progrès de Maisonneuve

LE MAIRE FAIT PART AU CONSEIL D'UN TRAVAIL LU PAR M. ARCHIBALD BLUE A LA CONVENTION DES MANUFACTURIERS CANADIENS, SUR LA PROSPERITE DE CERTAINES VILLES.

Le conseil municipal de Maisonneuve a tenu sa séance hebdomadaire hier soir sous la présidence du maire Michaud. On a décidé de voter $300 à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Viauville; on a décidé de donner des trottoirs au quartier Est; on fera amender la charte de façon à inscrire sur les listes électorales les compagnies à fonds social, tel est le bilan de la séance.

M. Archibald Blue, chef des bureaux des statistiques fédérales, a fait une déclaration concernant la production industrielle des grandes villes du Dominion pour l'année 1912.

Or, il appert d'après ces statistiques puisées aux sources les plus autorisées, que Maisonneuve tient le cinquième rang. En tête, Montréal, puis Toronto, Winnipeg, Hamilton, puis Maisonneuve ex equo avec Ottawa, donnant le chiffre respectable de $20,000,000 de production industrielle.

Québec vient ensuite avec une production de $17,000,000.

M. le maire Michaud déclare que Maisonne, qui en somme, n'est qu'au début de la vie industrielle, a devant elle un avenir florissant. C'est une prospérité sans pareille dans les annales du pays. Cela est dû à la politique de progrès dont les têtes dirigeantes de la municipalité de Maisonneuve ont toujours fait preuve. Maisonneuve tient le second rang de la production industrielle dans la province de Québec, immédiatement après Montréal.

Rapeplant les nouvelles industries qui vont encore, dans un délai très rapproché, s'ouvrir à Maisonneuve, telles que la cale-sèche, les ateliers de Maxim Vickers and Co., etc., etc., M. le maire déclare que Maisonneuve, durant l'année 1913, se placera certainement au quatrième rang.

Cette poursuite pour libelle

LE PROCES DE M. GASPARD DE SERRES CONTRE LA "PATRIE" S'EST CONTINUE HIER, PLUSIEURS TEMOINS DECLARANT LES ARTICLES DU JOURNAL INJURIEUX POUR LE DEMANDEUR.

La cause de M. Gaspard de Serres, contre la "Patrie" qu'il poursuit pour libelle s'est continuée hier. M. de Serres a fait entendre plusieurs témoins pour prouver que les articles dont il se plaint étaient injurieux pour lui. Cependant, Me Maréchal, dans son contre-interrogatoire, a obtenu de ces témoins que les articles incriminés n'avaient en rien diminué leur confiance et leur estime pour le demandeur.

Me Maréchal a essayé de démontrer que M. de Serres n'est pas nécessairement la personne que visent les articles.

A l'audience de l'après-midi, M. Phillie, liquidateur de la banque de Saint-Hyacinthe, a déposé qu'on avait payé 90 pour cent des dépôts le 14 novembre 1908. Les autres 10 pour cent seront payés aussitôt que la Cour de l'Echiquier aura rendu jugement dans la cause du Quebec Southern Railway. M. Phillie peut aussi, pour les payer, s'appuyer sur la clause de la double responsabilité des actionnaires.

M. de Serres a déposé qu'il avait acheté les comptes des déposants par l'entremise de la banque d'Hochelaga.

Le procès se continue aujourd'hui.

Le désastre du "Titanic" et le Home Hule

LES COMMUNES ANGLAISES COMMENCERONT DES LUNDI L'ETUDE DE CES DEUX QUESTIONS. — OPINIONS DE JOURNAUX.

Londres, 2. — Lundi prochain, le parlement anglais s'ouvrira sur une discussion d'un intérêt secondaire ; c'est en effet la discussion sur le naufrage du Titanic qui inaugurera une session qui par la suite promet d'être des plus intéressantes, et surtout très mouvementée.

Les critiques impartiaux disent que bien que le gouvernement libéral ait de bonnes raisons pour être un peu inquiet, il n'est pas exposé cependant à un danger immédiat et n'a pas à redouter une défaite. Une opposition turbulente obligera les ministres à être perpétuellement à leurs bancs. Le parti ouvrier causera des ennuis au gouvernement ; M. Ramsay McDonald a bien déclaré que son parti ne voterait pas contre le gouvernement si le droit de vote n'était pas accordé aux femmes mais il est douteux que les membres de son parti le suivent.

Jeudi prochain on agitera la question de savoir quand la loi du Home Rule viendra pour subir sa troisième lecture ; l'intention du gouvernement est, dit-on, que cette loi soit passée à la Chambre des Communes, avant Noël et dans le parti libéral on ne prévoit pas que quelqu'un demande le renvoi de cette loi à une date plus éloignée.

D'un autre côté, le Manchester Guardian, un des journaux libéraux, les plus puissants et dont le directeur est un ardent partisan du Home Rule demande au gouvernement de laisser à la discussion de ce projet de loi le champ le plus vaste possible et de se montrer très conciliant sur les modifications qui pourraient y être proposées. Le gouvernement, dit-il, a été menacé d'une résistance à cette loi, qui irait, dit-on, jusqu'à la guerre civile, aussi ferait-on mieux d'abandonner ce projet s'il n'est pas absolument décidé à prendre toutes les mesures nécessaires pour son application, quand il aura force de loi.

La loi du lynch dans l'Ouest américain

UN NEGRE QUI ETAIT ACCUSE D'AVOIR ASSAILLI UNE VIEILLE FEMME EST MIS A MORT PAR DES DETENUS.

Rawlins, Wyo, 2. — Les détenus de la prison d'Etat du Wyoming ont lynchr aujourd'hui, Frank Wigfall, un nègre et ancien détenu de cette prison. Dimanche soir, Wigfall attaquait une vieille femme, madame Higgins, âgée de 78 ans et vivant solitaire près du pénitencier. Les bienveillances de cette dame envers les détenus lui avaient attiré toutes les affections de ces pauvres hères. Arrêté à Fort-Steel, aussitôt après son attentat, le nègre fut conduit à la prison de cet endroit, mais les autorités, en présence de l'hostilité de ses citoyens qui voulaient lyncher le noir et craignant que le prisonnier ne tombe entre les mains de la foule, communiquèrent avec le gouverneur de l'Etat, à Cheyenne, lequel donna l'ordre d'incarcérer le prisonnier à la prison d'Etat, située à 15 milles de Fort Steele. C'est une fois rendu dans cette prison que les détenus, apprenant que le noir s'était attaqué à leur bienfaitrice le lynchèrent.

Le danger des armes à feu

UN JEUNE GARÇON BLESSE TRES GRIEVEMENT SON COMPAGNON DE JEU.

Sherbrooke, Qué., 3.— Russell Bloomfield, 14 ans et le jeune Wright de cette ville s'amusaient avec un revolver calibre 32. Wright, pour s'amuser dirigea l'arme sur son compagnon. Un coup partit et le jeune Bloomfield reçut la balle dans le front. On le transporta à l'hôpital. Les médecins cherchèrent la balle mais ne purent la trouver. Le malheureux enfant est actuellement entre la vie et la mort.

Lord Milner à Lennoxville

LE CELEBRE HOMME D'ETAT ANGLAIS VISITE QUELQUES AMIS.

Lennoxville, Qué., 3.— Lord Milner homme d'état angiais, est arrivé ici hier matin. Il s'est retiré chez M. et Mme F. G. Vial. Il a invité le Bishop Collège, et a reçu une délégation du Board of Trade.

Lord Milner a quitté Sherbrooke après minuit, la nuit dernière.

Chez les pompiers

Sur la recommandation du chef Tremblay, le lieutenant de pompiers Owen Riley est promu au grade de capitaine et le pompier Robert Martin est promu lieutenant à sa place.

Le chef déclare qu'il est très difficile d'avoir des chauffeurs pour les fourgons automobiles du service. Depuis le 15 septembre, quatre chauffeurs sur six ont démissionné.

Troubles conjugaux

LE PRINCE ET LA PRINCESSE GEORGES DE BAVIERE VONT SE SEPARER BIENTOT.

Berlin, 3. — Des télégrammes de Munich annoncent qu'on fait l'impossible pour tâcher de réconcilier le prince et la princesse Georges de Bavière. Malheureusement, toute tentative est vaine. Le prince ne veut pas entendre parler de réconciliation. Bien plus, il fait des tentatives auprès de Rome afin de faire annuler son mariage.

Le prince Georges est le petit-fils du prince-régent de Bavière.

Comparution de Raffelli

LE MEURTRIER PRESUME DE CHERUBINO EST TRADUIT DEVANT LE JUGE MULVENA.

Sherbrooke, 3. — Hier matin a comparu devant le juge Mulvena Frank Raffelli, accusé d'avoir tué Camillo Cherubino, mercredi dernier à Lime Ridge. M. Jean-Marie Viglino, interprète officiel de la province de Québec, était présent. Il lut l'accusation au prisonnier. Celui-ci répondit qu'il n'avait rien à dire, si ce n'est qu'il n'était pas coupable.

LE ROLE DU FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

La "Croix" de Paris a consacré au livre de M. l'abbé Magnan, l' "Histoire de la race française en Amérique", un article que nos lecteurs liront avec un vif intérêt.

Nous assistons depuis une quinzaine d'années à un spectacle bien fait pour raviver notre fierté nationale. Partout, en effet, sur tous les points du globe, et surtout du globe civilisé, nous voyons la langue française affirmer de plus en plus son primat. Toutes les classes lettrées la connaissent, l'admirent, l'aiment. Chose plus remarquable encore : les groupes ethniques français dispersés sur ce vaste monde par les hasards de la colonisation et séparés ensuite de la métropole par l'arbitraire de la diplomatie, continuent à faire montre d'une vitalité sans précédent. Non seulement ils durent, mais ils se développent, mais ils gagnent du terrain sur leurs rivaux.

Un exemple typique de ce que nous disons là ne nous est-il pas fourni par la population française de l'île Maurice ? En dépit de l'oppression anglaise en dépit des cent années et des milliers de lieues qui les éloignent de la France, les Mauritiens français continuent à parler et à répandre la langue sacrée de leurs aïeux.

Combien plus significatif encore est le spectacle du Canada ! Les 80,000 Français de la fin du XVIIIe siècle sont devenus trois millions, trois millions d'hommes indéfectiblement fidèles à leur parler, à leurs mœurs ancestrales, à leur religion traditionnelle, cette religion catholique dont la langue et le génie français ont toujours su exalter les splendeurs et propager les dogmes. Pays d'apôtres et pays de conquérants, la France n'a jamais séparé sa foi de son patriotisme. L'une est la source de l'autre, et l'autre consolide celle-là.

Nulle part ce "fait de la race", ce trait fondamental de notre caractère profond, ce résultat inaltérable de nos meilleures pensées n'est visible davantage qu'aux Etats-Unis. Nous avons le tort, en France, d'ignorer généralement que la République étoilée compte plus d'un milion de nos compatriotes parmi ses citoyens; qu'il y a là-bas des prêtres, des évêques, des fidèles, des fonctionnaires, des gouverneurs américains qui parlent français, qui pensent français, qui "agissent" français. Riches d'un passé glorieux, confiants dans un avenir peut-être plus splendide encore ils continuent la tâche maîtresse que la Providence avait imposée aux Francs, celle d'être ses ouvriers de prédilection.

M. l'abbé Magnan, un prêtre américain-français des plus distingués, vient précisément de faire paraître un ouvrage dont le besoin se faisait vivement sentir: "l'Histoire de la race française aux Etats-Unis".

Il nous montre comment, depuis les débuts du XVIe siècle jusqu'à l'ère moderne et contemporaine, la France a joué dans l'Amérique du Nord un rôle extrêmement considérable.

Par ses pionniers, par ses missionnaires, par ses fondateurs de villes, par ses émigrants, par ses exilés, notre patrie a contribué puissamment à l'édification et à la civilisation de la puissante République. A un certain point de vue même, les Etats-Unis nous doivent l'existence plus qu'on ne le croit communément. Non-seulement, en effet, les secours précieux de Louis XVI fit parvenir aux insurgés américains leur permirent de défier la suzeraineté britannique et de la réduire aux abois, mais encore, plus tard, l'attitude, soit involontaire, soit réfléchie de la France révolutionnaire et napoléonienne consolida de fait acquis au bénéfice des anciens colons libérés. Dès 1795, l'Angleterre, monopolisée par des guerres continentales, fut incapable de toute combinaison de revanche, et la cession magnifique que Napoléon fit de la Louisiane aux Etats-Unis, quelques années après, les constitua définitivement en grande puissance. En 1815, il était trop tard pour l'Angleterre: les Etats-Unis étaient perdus pour elle, à jamais.

Nous ne suivrons pas M. l'abbé Magnan dans son historique de la conquête ou de l'établissement des Français aux Etats-Unis, si remarquable qu'en soit l'exposé, si captivants qu'en soient les détails, si récomfortant qu'en soit l'ensemble. La place nous fait défaut, et nous renverrons simplement nos lecteurs à son ouvrage. Ils y trouveront tout ce qu'ils désirent : de la précision, de l'enthousiasme, de la clarté. Nous nous bornerons ici à examiner brièvement quelle situation est actuellement faite aux Français établis aux Etats-Unis, et qui y prospèrent, leurs forces, leurs espoirs et aussi quelque peu leurs griefs.

Rien ou à peu près rien de visible au dehors ne subsiste aux Etats-Unis de l'œuvre française accomplie en Louisiane et ailleurs par nos colons. Pour en retrouver les traces, il faut fouiller le passé, approfondir les institutions, dégager l'armature de l'histoire. Ce n'est qu'à la suite de ce travail qu'on retrouverait les vestiges grandioses de notre action. Ses ruines solides encore et converties en soubassements disparaissent aujourd'hui sous la luxuriance de la végétation américaine, anglo-saxonne dans la plupart des cas. D'où viennent donc les centaines et les centaines de mille de Français qui habitent les Etats-Unis ? Du Canada. Ces Français sont des Canadiens-français émigrés.

Dès la première heure de l'indépendance américaine, nous en trouvons beaucoup à l'armée de Washington, qui furent plus tard récompensés de leur courage par des allocations de terrains dans l'Etat de New-York. Ces premiers réfugiés furent suivis en 1837 —date à laquelle une portion du Canada se révolta contre ses maîtres anglais — de nombreux imitateurs. Pour échapper à la sanglante répression de lord Colborne, les campagnards canadiens gagnèrent en masse les Etats-Unis. Certaines paroisses perdirent ainsi plus de la moitié de leurs fidèles. En même temps, l'industrie américaine naissante avait besoin de main-d'œuvre, et cette main-d'œuvre elle la recruta pour beaucoup au Canada, dont les occupations pastorales laissaient trop de bras inoccupés. Il y eut dès lors un courant d'émigration continu du Canada français vers le Nord Est américain, courant qui ne s'arrêta guère qu'à la fin du XIXe siècle, quand le Canada lui-même, parvenu à créer des usines prospères, eut besoin de toutes ses ressources propres.

Quoi qu'il en soit, les bataillons pacifiques de nos émigrants français s'étaient déjà solidement installés dans cinq Etats de la Nouvelle-Angleterre, le Vermont, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Rhode-Island et le Connecticut. Ils ne tardèrent pas à essaimer à leur tour dans ces régions de l'Ouest, qui avaient appartenu à la France, et où ils retrouvaient encore des leurs, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota. Partout où ils allaient, ils se maintenaient les uns près les autres, en groupes compacts, et il n'est pas aujourd'hui de villes industrielle du nord est des Etats-Unis qui ne possède son quartier français "son petit Canada, comme on les désigne communément."

La situation religieuse de ces émigrés n'était pas des plus favorables. Egarés dans un océan de protestantisme et d'anglicisation — l'un ne va guère sans l'autre, même à l'heure actuelle, aux Etats-Unis, — ils auraient peut-être fini par perdre complètement leur religion si, de 1860 à 1870, un prélat canadien-français, Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington, ne s'était ingénié à leur procurer les pasteurs dont ils avaient tant besoin. Ne pouvant trouver en Canada en assez grand nombre les prêtres qui lui étaient nécessaires, il s'adressa à la France, à la catholique Bretagne française, qui s'empressa de répondre à son appel. Le premier effort était fait, il allait bientôt réussir. Partant de ce principe "qu'il fallait donner des missionnaires canadiens aux Canadiens", Mgr de Goesbriand s'attacha à les évangéliser dans leur langue et le succès lui donna raison. A ce propos, citons ici une anecdote rapportée par M. Magnan, qui montre à quel point la fréquentation de l'église dépend de la langue qu'on y parle. "Il y a cinq ans, nous raconte-t-il, je me rendais sur l'invitation de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, dans une petite ville de la presqu'île de Cape Cod, restée célèbre, parce qu'elle fut le berceau de la Nouvelle-Angleterre, Plymouth, tel est son nom.

Dès mon arrivée à la gare, je fus conduit, par une des plus magnifiques tempête de neige qui se puissent voir, à une salle qu'on avait louée pour la circonstance. A ma grande surprise, je me trouvai en présence d'une foule compacte de quatre ou cinq cents personnes. On n'avait pu en admettre davantage. Et, le plus singulier de l'affaire, c'est que les officiers du Conseil semblaient tout ahuris et ne pouvaient s'expliquer d'où sortaient tous ces Canadiens qu'ils avaient cru Américains jusque-là ou dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence. Je connus bientôt le mot de l'énigme; la colonie canadienne assez nombreuse à Plymouth, **ne fréquentait que faiblement l'église, dont le curé ignorait jusqu'à l'existence même du français!"** (1).

Voilà bien un tableau du péril prévu et évité par Mgr de Goesbriand et une réfutation magistrale de ceux-là qui voudraient faire de la langue anglaise dans le nord du Nouveau-Monde, le véhicule "unique" du catholicisme ! Grâce à lui, ont vit cette chrétienté canadienne à la veille de fondre, se coaguler autour de ses missionnaires français. Lisez dans le magnifique ouvrage de M. l'abbé Magnan la liste des paroisses ainsi crées par lui ou par ses successeurs, lisez leurs triomphes et vous serez édifiés une fois pour toutes.

Le résultat fut qu'aujourd'hui on compte aux Etats-Unis "plus d'un million de catholiques canadiens-français" ou "franco-américains" (2), pratiquants, zélés, dévoués pour le bien de l'Eglise et pour la magnificence du culte. Trois paroisses du diocèse de Fall-River possèdent à elles seules pour 10 millions de francs de propriétés foncières. A Manchester (New-Hampshire), la paroisse canadienne-française catholique, avec ses trente et un ans d'existence, se fait gloire d'édifices qui n'ont pas coûté moins de 2 millions et demi de francs. A côté de ces pierres mortes, quel cantique ne nous chantent pas ces pierres vivantes que sont les hommes: "Nous ferons remarquer au lecteur, dit M. l'abbé Magnan, le nombre des petits Canadiens de nos écoles paroissiales: 61,443, quand, les enfants de toutes les écoles catholiques de la Nouvelle-Angleterre ne sont que 154,436. C'est donc plus d'un tiers, et, cependant, ce chiffre si élevé qu'il puisse être, représente à peine la moitié de la jeunesse studieuse (des paroisses dont nous venons de parler.) Ceci est admis par tous ceux qui sont au courant de l'éducation religieuse aux Etats Unis. Il s'ensuit que nous avons, dans la seule province ecclésiastique de Boston, 122,886 enfants de 6 à 14 ans. Voilà qui promet pour l'avenir. Si "l'oeuvre néfaste de l'assimilation" ne vient pas détruire la foi dans ces jeunes âmes, il y a lieu d'espérer pour notre race un développement plsu merveilleux encore dans les vingt prochaines années." (3)

"L'œuvre néfaste de l'assimilation dit M. l'abbé Magnan. Cette question, en effet, de la langue parmi les catholiques américains est une des plus brûlantes qui soient. Nous n'en exposerons pas ici les différentes phases, nous n'appuierons pas non plus sur ses points particulièrement délicats. Notre besogne est de montrer, de faire voir. A la suite de notre auteur, nous montrons donc que, pour le Canadien-français, parler national et religion traditionnelle sont étroitement unis. Un Canadien qui perd sa langue perd sa foi : quatre-vingt-quinze fois sur cent, dès qu'il se met à angliciser il se "protestantise du même coup. Le fait est indéniable."

Mais soyons tranquilles : le Franco-Américain ne possède pas seulement bec et ongles, mais aussi douceur et patience pour défendre à la fois son langage et sa religion. Il dit avec raison qu'une communauté catholique qui ne tardera pas à dépasser "deux millions" d'âmes, qui possède tant dévouement et de prosélytisme, ne saurait disparaître devant une théorie.

Il montre surtout les ravages déplorables perpétrés autour de lui, au point de vue religieux, par l'abandon de la langue nationale et il cite avec douleur l'aveu échappé à Mgr Mac Faul en 1904 : "Les catholiques aux Etats-Unis devraient être acuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité ils ne sont que 12 à 15 millions."

Ainsi donc ne nous exclamons pas trop devant la croissance du catholicisme en Amérique.

Les plus frappés par "l'assimilation" ont été sans contredit les Irlandais. "M. Henri de Nevers, après avoir compulsé les statistiques de l'immigration américaine relativement à la nationalité irlandaise, n'hésite pas à dire que, en 1900, il y avait aux Etats-Unis 26 millions d'Irlandais ou de descendants d'Irlandais.

"Combien sont-ils maintenant dans le giron de l'Eglise ? 4,693,198. Le quart n'y est pas". (4)

En ce qui concerne les Canadiens proprement dits les investigations aboutissent à des résultats aussi déplorables: "Il y a quelques années, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fit faire dans l'Etat de New-York un travail de recrutement au milieu des populations canadiennes qui y sont établies. L'espèce de recensement fait par ses agents, en cette occasion, permit de "constater l'anglicisation de 10,000 des nôtres dans cette région. Sur ce nombre, un sur dix à peine restait fidèle à l'Eglise." (5)

(1) Op. Laud., p. 263-264.
(2) 1,160,420, dit le cens de 1906 ; 1,651,651 dit M. Magnan, cf. p. 305.
(3) Op. laud. p. 284-385.
(4) Op. laud p. 317.
(5) Op. laud. pp. 319-320.

Et ainsi de suite. Voilà qui est net, probant, hélas!

Mais, terminons par un exemple d'espérance, car décidément c'est elle qui l'emporte à la conclusion dans cette étude. Espérons que l'avenir des Franco-Américains sera digne de leur passé. De tous les catholiques du Nouveau-Monde ce sont eux qui ont le plus d'enfants. Les 80,000 Français de 1763 sont devenus 3 millions, malgré leurs pertes considérables. Cela revient à dire que leur nombre a "doublé" tous les vingt-sept ou vingt-huit ans. Pour peu que cela continue ils seront 100 millions dans un siècle et demi. Il est probable alors que l'assimilation s'exercera à leur profit, car nous sommes loin d'avoir la même confiance dans les vertus prolifiques des Anglo-Saxons.

Et le rôle du français aux Etats-Unis dans tout cela? me demanderez-vous peut-être. — Son rôle? Conserver, promouvoir, exalter la foi catholique.

R. T.

LA NAVIGATION

LE PORT EST TROP PETIT

A part le travail fait par le ministère de la marine pour l'amélioration du port, l'un des événements les plus importants de la saison a sûrement été le lancement de la nouvelle cale-sèche de Montréal à Barrow-sur-Furness. La cale-sèche arrivera bientôt, déjà il est arrivé deux dépêches des remorqueurs.

Les principaux travaux du bord de l'eau ont consisté en la construction de quelques hangars du quai Tarte et de l'élévateur à grain qu'a été inauguré hier.

Le tonnage des navires que l'on construit actuellement est trop considérable pour le chenal. Les "Empresses" du C.P.R. prennent Québec pour terminus, et bien qu'il n'y ait eu aucune déclaration formelle à ce sujet on a de bonnes raisons de croire que le "Alsatian" et le "Colgarion", feront de même.

La direction de la ligne Allan a déjà représenté que le chenal devrait être creusé à une profondeur de 35 pieds d'abord et plus tard, creusé à 40. Avec la largeur actuelle, de 300 pieds, des navires de 60 pieds de hauteur seulement peuvent à peine passer sans danger l'un à côté de l'autre.

Deux navires de tonnage moyen se sont échoués et le tribunal maritime n'a pas jugé à propos de blâmer les pilotes.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Navires	de	date
Milwaukee	Calatea Bueno.	10 août
Bellona	Patras	16 sept.
Lake Michigan	Londres	19 sept.
Tiberius	Hambourg	22 sept.
Manchester Inventor	Manchester	22 sept.
Ultonia	Southampton	23 sept.
Scotian	Londres	25 sept.
Turcoman	Bristol	25 sept.
Kumara	Barry	25 sept.
Montezuma	Londres	26 sept.
Benin	Newcastle	26 sept.
Victorian	Liverpool	27 sept.
Saturnia	Glasgow	28 sept.
Laurentic	Liverpool	28 sept.
Grampian	Glasgow	28 sept.
Cairndhu	Newcastle	28 sept.
Manchester Corporation	Manchester	28 sept.
Bornu	Progreso	29 sept.
Cervona	Middlesboro	30 sept.
Inishowen Head	Belfast	1 oct.
Jacona	Patras	1 oct.
Lake Manitoba	Liverpool	1 oct.
Royal George	Bristol	2 oct.
Atheniana	Portland	2 oct.

DEPARTS POUR L'EUROPE

3 oct. — Pensylvania, de New-oYrk à Hambourg
3 oct — George Washington, de New-York à Brêmes.
3 oct. — Cedric, de New-York à Liverpool.
4 oct. — Empress of Ireland, de Québec à Liverpool.
4 oct. — Corsican, de Montréal à Liverpool.
4 oct. — Numidian, de Boston à Glasgow.
5 sept. — Letitia, de Montréal à Liverpool.
5 sept. — Teutonic, de Philadelphie à Anvers.
5 sept. — Hesperian, de Montréal à Liverpool.
5 sept. — Saint-Louis, de Montréal à Glasgow.
5 sept. — Lapland, de Montréal à Londres.
5 sept. — Carmania, de Montréal à Glasgow.
5 sept. — Merion, de New-Yorq à Southampton.
5 sept.— Majestic, de New-York à Glasgow.
5 sept. — California, de New-York à Brêmes.
5 sept. — Minnewaska, de New-oYrk à Anvers.
5 sept. — Martha Washington, de New-York à Londres.
5 sept. — Berlin, de Boston à Gênes.
5 sept. — Mendoza, de New-York à Gênes.
5 sept. — Kursk, de New-York à Southampton.
5 sept. — Niagara, de New-York au Havre.

ARRIVAGES

Navires	A	De
Monteagle	Hong King.	27 sept. Vancouver
Carmania	New-York	Liverpool
Cleveland	New-York	Hambourg
Hannover	Philadelphie	Brêmes
Madonna	Providence	Marseille
Campania	Liverpool	New-York
Minneapolis	Londres	New-York
Vaderland	Anvers	New-York
Italia	Marseille	New-Yorq
Patris	Naples	New-York

ARRIVAGES A MONTREAL

Lake Champlain, Liverpool, C. P. R.
Bray Head, Glasgow, McLean, Kennedy.
Ramore Head, Belfast, McLean, Kennedy.
Mount Temple, Londres et Anvers, C. P. R.

DEPARTS

Royal Edward, Bristol, C. N. R.

NAVIRES DANS LE PORT

Ovid, Java, McLean, Kennedy.
Crown of Leon, Barbades, Robert Reford.
Glenarm Head, Glasgow, McLean, Kennedy.
Melville, Sierra Leone, Elder-Dempster.
Devona, Middleboro, Robert Reford.
Teutonic, Liverpool, White Star.
Letitia, Glasgow, Robert Reford.
Corsican, Liverpool, H. et A. Allan.
Scandinavian, Glasgow, H. et A. Allan.
Sicilian, Londres et lymouth, H. et A. Allan.
Manchester Shipper, Manchester, Furness, Withy.
Monmouth, C. P. R.

PORT DE QUEBEC

Québec, Qué., 3. — Arrivés: — Lady of Gaspé, Vezina, Gaspé; Hero, Olsen, Port Hastings.

PORT DE SYDNEY

Sydney, N.-E., 3. — Arrivés:—Storstad, Anderson, Wabana; City of Sydney, Fraser, Charlottetown; Beatrice, Hickey, Wabana.

Partis: Wabana, Reside, Montréal.

NAVIGATION INTERIEURE

Port Colborne, Ont., 3. — En haut: —Conger Coal, Toronto à Ashtabula, allège; Iroquois, Québec à Tonawanda, pulpe; Hamiltonian, Nevada, Montréal à Fort William, cargaison générale ; Keyport, Montréal à Port Colborne, allège.

En bas: — Rosedale, Fort William à Montréal, blé; Tagona, Fort William à Kingston, blé; Ungava, Augustus, Toiler, Port Colborne à Montréal, blé ; Masaba, Ashtabula à Montréal, charbon; Sequin, Carleton, Fort William à Montréal, blé; Porter et touée, Ashtabula à Belleville, charbon; Keywest, Port Colborne à Montréal, blé; Keefe, Chicago à Montréal, blé.

Arrivé: — Crowe, Dundee.

Sault Sainte-Marie, Ont., 3. — En haut: — Wexford, 9.20 p.m.; Empress of Fort William, 10.30 p.m.; Neepawah, 1.30 a.m.; Kinmount, 4 a.m.; Henry C. Frick, 11 3 0a.m.; North Star, 12.35 p.m.; Jos. Morrow, 2 p.m.; Paiponge, 3.50 p.m.; Emperor, 5.30 p.m.; Leopold, 6.35 p.m.

En bas: — Munro, C. Smith et Dunelm, 10 p.m.; J. J. McWilliams, 11 p.m.; C. A. Congdon, 11.30 p.m.; Harvester, 1 a.m.; Presque Isle et Collingwood, 2.30 a.m.; J. P. McIntosh, et Turret Crown, 3.30 a.m.; Berwind, 5.30 a.m.; H. H. Brown, 6 a.m.; G. F. Baker, 6.30 a.m.; H. Rogers, 7.30 a.m.; H. Kennedy, 8.45 a.m.; Utley, 9.15 a.m.; Rufus Raney, 10 a.m.; Widner, 12.15 p.m.; D. R. Hanna, 1 p.m.; Thos. F. Cole, 2.45 p.m.; Chas. Hubbard, 3.45 p.m. ; Maletoa, 4.20 p.m.; Douglas Houghton, 6.10 p.m.; A. C. Dinkey, 7.20 p.m.

Euchre à l'Assistance Publique

Les dames patronnesses de l'Assistance Publique organisent un grand euchre pour jeudi soir, le 10 du courant, au bénéfice de leurs pauvres. Ce euchre aura lieu dans la grande salle de l'Institution, 338 rue Lagauchetière-est, à huit heures très précises.

On sait quel succès couronne toujours les fêtes de l'Assistance. Le public est donc invité à venir s'y amuser, tout en grossissant le trésor des malheureux, à l'approche de la mauvaise saison.

Les prix, comme toujours, seront superbes, grâce à la générosité des amis de l'Oeuvre.

Echos télégraphiques de France

LECOURS DES SUCRES

Paris, 2. — M. Meunier, président de la chambre syndicale des chocolatiers vient de signaler à M. Briand, ministre de la justice, les agissements des spéculateurs qui faussent le cours des sucres.

FELICITATIONS DU MINISTRE

Paris, 2.— M. Millerand, ministre de guerre, a publiquement félicité le personnel du chemin de fer Ouest-Etat du zèle et de l'activité déployés dans le transport des renforts et ravitaillements destinés aux troupes en [illegible].

EXCLU DU PARTI SOCIALISTE

Paris, 2. — M. [illegible]ostadeau, député socialiste, vient d'être déclaré exclu du parti socialiste unifié.

DES VERRIERS EN GREVE

Albi, 2. — Les ouvriers de la verrerie ouvrière Cerrara ont refusé les propositions d'arbitrage.

Ils restent calmes.

UN MONUMENT A MASSENET

Saint-Etienne, 2. — On va élever un monument au célèbre compositeur Massenet dans sa ville natale de Saint-Etienne.

TEMPETE A BREST

Brest, 2. — Une tempête de pluie et de vent fait rage sur la ville et à l'intérieur des terres; les rivières débordent ;il y a déjà des dégâts sérieux.

VIGNOBLES DETRUITS

Les Sables d'Olonne, 2. — On signale de violents orages, pluie et vent ; les vignobles sont endommagés.

VOYAGE D'UN DIRIGEABLE

Poitiers, 2. — Le dirigeable "Dupuy-de-Lôme", a évolué au dessus de Poitiers avec onze personnes.

La Mottebreuil, 2. — Le dirigeable "Adjudant-Vincenot" a quitté Toul.

VICTIME D'UN ACCIDENT

Senlis, 2. — M. Dutasta, ancien secrétaire général du gouvernement tunisien, ancien chef de cabinet de M. Pichon aux affaires étrangères, a été victime d'un très grave accident d'automobile.

L'hirondelle messagère

Rome, 3. — Dans la baliée de l'Adige (Italie), non loin d'Iseo, on a pris une hirondelle qui portait, attachée à la patte, un petit rouleau de papier très mince. En l'ouvrant, on a lit tracés au crayon ces mots : "Garnison de Tripoli. Un soldat de l'expédition envoie par cette voie le bonjour à ses amis et compatriotes dans la Haute-Italie."

Le message, comme on vient de voir, est arrivé à destination.

Des trains spéciaux pour l'Empress

partiront de la gare de la rue Windsor à 8.30 p.m., jeudi le 3 octobre et à 8.45 a.m. vendredi le 4 octobre, faisant raccordement avec le S. M. R. Empress of Britain qui part de Québec, vendredi le 4 octobre 1912.

Les trains se rendront directement aux abords du paquebot.

NOS PRIX ET CONDITIONS VOUS CONVIENDRONT

Considérez Sérieusement

Ce que signifie pour vous l'achat d'une de nos Machines à tricoter.

D'abord vous gagnerez vous-même la somme que vous payez chaque année pour faire faire vos tricotages.

La rapidité avec laquelle nos Machines fonctionnent vous permet, sans vous retarder dans vos travaux ordinaires de faire tous les tricotages nécessaires pour votre famille.

Ensuite dans vos moments de loisir vous pouvez tricoter pour les autres, gagnant par là des montants d'argent que vous serez heureux de recevoir.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

P. T. LEGARE LIMITEE

273-287 RUE SAINT-PAUL
32-38 RUE SAINT-VALIER } QUEBEC

MAGNIFIQUE PROPRIETE A VENDRE

Située rue Fabre, 491 à

LA VIE SPORTIVE

Une victoire de Cazeaux

LE LUTTEUR BEARNAIS TRIOMPHE DE LEO PARDELLO. — MAUPAS REMPLACE BOURQUE COMME ARBITRE. — L'ITALIEN N'EST PAS DOUX.

Raymond Cazeaux a marqué sa rentrée au parc Sohmer par une victoire sur l'Italien Leo Pardello.

Cette rencontre, qui avait attiré une assistance très considérable, fut comme on le prévoyait, une lutte émotionnante et les deux adversaires ne se ménagèrent pas les coups. Sous ce rapport, Pardello fut le plus coupable, mais mal lui en prit, car il avait affaire à un homme que les coups de poing, de coude, de pied et les morsures n'effraient pas. Cazeaux en reçut et en donna.

Dans le premier engagement, l'arbitre J. B. Bourque a dû disqualifier Pardello, qui, hors de lui-même, avait donné un violent coup de poing en pleine figure à Cazeaux, puis avait voulu le frapper à coups de chaise ; d'où un vacarme indescriptible dans la salle. Pardello qui a la tête plutôt dure, ne voulait plus lutter. Il accepta cependant Maupas comme arbitre pour le second engagement qui fut encore plus rude que le premier. Emile Maupas s'est acquitté de ces fonctions plutôt difficiles d'une manière impeccable.

Les premières luttes de la soirée furent très intéressantes. W. Duchesne avait en l'Ecossais McBain un adversaire digne de lui. Il dut s'employer à fond pour vaincre. Néanmoins il gagna assez rapidement la première fois en 7 m., par une prise d'orteil ; la seconde par une double prise d'épaule en 3 m.

Tétreault et Montferrand firent match nul en trois engagements de 10 minutes. Tétreault se montra supérieur à l'attaque.

St-Louis tomba ensuite Hackmann, de Toronto, par un bras barré, combiné avec un ciseau de tête, Hackmann ne voulait point convenir de sa défaite ; il se jeta de nouveau sur St-Louis ; l'arbitre Jarry et George Kennedy durent les séparer.

Quelques minutes après, Pardello vint s'asseoir à l'un des coins du ring. Cazeaux ne tarda pas à le suivre et fut très chaleureusement applaudi.

Comme on s'en doutait, l'engagement fut très vif, Pardello surtout se porta à l'attaque avec une extrême rapidité, cherchant à surprendre le Bearnais de toutes les façons possibles. Néanmoins, ce fut lui qui fut le premier à terre, sur une feinte de Cazeaux. Le Bearnais lui porta d'entrée une prise d'orteil combinée avec un ciseau de tête, mais ne put maintenir sa prise. Pardello prit même quelques secondes après l'avantage, essaya à son tour le tochold, puis la prise de face, tout en tournant autour de Cazeaux et cherchant à mettre à profit la moindre imprudence de ce dernier. Cazeaux resta sur la défensive et se contenta de bloquer toutes les prises. Il para bien une prise de face puis se remit à l'attaque. Il manqua une prise d'épaule, ce dont Pardello profita pour placer une ceinture à rebours. Cazeaux enserra la tête de Pardello qui se dégagea peu à peu puis donna de violents coups de poing dans la figure à son adversaire ; il alla même jusqu'à lui donner un coup de pied en pleine figure, puis saisissant une chaise allait en frapper Cazeaux quand l'arbitre Bourque intervint et accorda la chute à Cazeaux. Pardello ne voulait rien entendre et les deux hommes se poursuivaient comme des forcenés tantôt en dedans des câbles, tantôt en dehors.

La foule surexcitée faisait un vacarme épouvantable. Enfin, le calme se rétablit et les deux hommes furent ramenés à leurs cabines.

Un quart d'heure après, Cazeaux revint dans l'arène, mais l'Italien refusa Bourque comme arbitre. A la demande d'un très grand nombre de spectateurs, Maupas fut choisi pour remplir ces fonctions. Pardello l'accepta comme arbitre ; le calme se rétablit un peu et la lutte recommença. L'Italien parvint cette fois à amener assez rapidement Cazeaux au tapis ; il essaya inutilement un tochold. Cazeaux surpassa et appliqua un retournement de bras combiné avec un ciseau de corps. Les deux épaules de Pardello vinrent bien près du tapis. Par une violente détente il se dégagea puis les deux hommes allèrent rouler dans les feux de la rampe ; Cazeaux se trouvait en-dessous et Pardello ne lui ménageait pas les coups de poing. Le Béarnais lui enserrant la tête, ponta, se retourna et se releva. Une violente bousculade dans les câbles. Maupas ramena les deux adversaires au centre où Cazeaux riposta par un half Nelson. Un ciseau de tête combiné avec un retournement de bras mirent en danger Pardello. A peine tiré d'affaire, il se précipita comme un furieux sur le Béarnais, le fit rouler puis manqua un half Nelson. Cazeaux reporta par un half Nelson et un ciseau de tête. Pardello ponta puis glissa d'une épaule à l'autre. Une prise en ceinture arrière par Cazeaux ; les épaules de Pardello vont toucher ; non, il se redresse encore. Enfin par un ciseau de tête et une prise d'épaule Cazeaux gagne après 35 minutes d'une lutte comme on n'en avait pas vu depuis longtemps au Parc.

Ralph de Palma gagne la coupe Vanderbilt

SON TEMPS OFFICIEL FUT DE 4.20, 31 54-100 POUR UNE DISTANCE DE 299 MILLES, 2,764 PIEDS.— HUGHES SE CLASSE DEUXIEME.

Wauwatosa, Wis., 3. — Ralph De Palma a gagné hier, la huitième course pour la coupe Vanderbilt, au volant d'une Mercedès. Son temps officiel fut de 4.20.31 54-100, pour une distance de 299 milles, 2,764 pieds, soit une vitesse de 69 milles à l'heure. Ce temps a été plus lent de 5 milles à l'heure, de celui établi l'an dernier à Savannah. De Palma gagna par 42 4-5 secondes, devant Hughie Hughes, qui pilotait une Mercer-Spécial. Teddy Tetzlaff mena pendant la première moitié de la course, alors qu'il dut s'arrêter pour réparer un pneu. Spencer Wishart s'est classé troisième au volant d'une Mercedès. Soixante mille personnes ont assisté à la course qui s'est effectuée sans accident. La victoire de De Palma lui a rapporté la coupe, plus $3,000 en espèces.

Voici le classement final : 1er, Ralph de Palma ; 2e, Hughes ; 3e, Wishart ; 4e, Anderson.

Eugène Tremblay contre Paradis

Enfin c'est décidé! Eugène Tremblay et Paradis se rencontreront mercredi prochain au Parc Sohmer. Cette lutte sera au genre libre, deux dans trois à finir, pour le titre de champion du monde des poids-légers et pour la ceinture.

Les amateurs peuvent être assurés qu'ils seront témoins d'une rencontre très intéressante et nous leur conseillons de retenir leurs billets dès maintenant car il y aura foule au Parc Sohmer, mercredi prochain.

Les courses du Grand Circuit

BADEN A REMPORTE LE STAKE BUCKEYE D'UNE VALEUR DE $5,000, DANS LA CLASSE DES TROTTEURS, 2.12, A COLUMBUS HIER APRES-MIDI.

Columbus, Ohio, 3.— Baden s'est repris de sa défaite de la semaine dernière, hier, en gagnant le stake Buckeye. Il a établi un nouveau record pour ce stake. Ses gains jusqu'à date ont atteint le chiffre de $29,100. Voici les résultats des épreuves :

Trotteurs de 2.14.— Bourse $1,200, 3 dans 5 :

Dr Wilkes, par Steel Arch, Murphy	2	10	2	1	1
Jean Arion, Gray	4	1	1	2	4
Mack's Mack, McDonald	1	2	4	10	3
Judge K., Maxton	4	8	9	3	2
Alta Coast, Dempsey	6	5	3	5	ret.
Glendale, Shackleton	3	7	5	8	ret.
Reuben, Whitesox, Nuckols	8	3	10	6	ret.
Decoration, Cunningham	5	4	3	4	ret.
Country Tramp, Horine	7	6	6	9	ret.
Lulu S., E. Benyon	10	9	7	7	ret.
Kilpatrick, Cox et Willis	11	11	11		ret.

Temps : 2.10 1-4, 2.09 1-4, 2.10 1-4, 2.11 1-4, 2.18, 2.11 1-2.

Ambleurs de 2.15, 3 dans 5, $1,200:

Bessie Bee, Star Onward Parker	3	3	1	1	1
Adeline W., Gordon	1	1	5	5	3
Stetbrino Lad, Rodney	2	2	6	6	2
View Elder, Hedrick	6	7	2	2	4
Prince K., Flick	5	9	3	3	ret
Silver Diamond, Stokes	4	4	4	4	ret
Nellie Gray, Maple	9	5	8	8	ret
Dr. Szar, Stephens	8	6	7	7	ret
Pete, Shank	7	8	9	dist	

Temps : 2.08 1-4, 2.07 1-2, 2.06 1-4, 2.06 1-2, 2.07 1-4.

Stake Buckeye, trotteurs de 2.12, 3 dans 5, 185,000 :

Baden, par Bingara, Vodney	1	1	1
Ruth McGregor, McDonald	2	3	6
Esther W., Cox	4	7	2
Dorsh Medium, Geers	7	2	3
The Wanderer, G. Macey	3	5	3
Dave Halle, Murphy	6	4	4
Oakdale, Snow	5	6	7
Peter Boy, E. Benyon	8	8	ret

Temps : 2.05 1-4, 2.08 1-4, 2.05 1-4.

Trotteurs de 2.11, $1,200, 3 dans 5:

Eva Cord, par Silk Cord, Geers	1	1	1
Deuchester, Cox	8	3	2
Robert Milroi, Jamison	4	2	4
Thistledowne, Shank	2	10	6
Newzell, Snow	3	4	3
Victor Star, Valentine	6	7	5
Marigold, Murphy	5	6	10
Billy Buff, E. Benyon	9	5	8
Mike Agan, Doble	10	8	7
John W. Davis, J. Benyon	7	9	9

Temps : 2.08 1-4, 2.08 1-4, 2.08 1-4.

Contre le record des étalons ambleurs de 3 ans : Impetuous Palmer, par Impetuous Devil, Valentine. Temps: 2.05 1-4.

Sur la piste de Hillcrest

Toronto, 3.— Miss Dulin, pilotée par Dreyer, a gagné la première course d'hier à Hillcrest. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, 5 furlongs : 1er, Miss Dulin, 112, Dreyer, 1 à 2 ; 2e, Dahomey Boy, 107, Cook 20 à 1, 7 à 1 et 3 à 1 ; 3e, Cooney K., 112, Knight, 5 à 1, 2 à 1. Temps : 1.02 1-5. Sati Jim Mallady, Boano, Tiny Tim Memita et Cousin Peter ont aussi couru.

2ème course, 5 furlongs : 1er, Temmeraire, 110, Jackson, 2 à 1 et 1 à 2 ; 2e, Martre, 107, Bergen, 4 à 1, 2 à 1 ; 3e, Cloak, 107, Dreyer 4 à 1, 2 à 1. Temps : 1.00 4-5. Mother, Rusticanna, Ben Sand, Concarne et Milpitas ont aussi couru.

3ème course, 5 furlongs : 1er, Boray, 105, Miner, 3 à 1 et 1 à 2 ; 2e, Ah Moon, 100, Snider, 3 à 1 et 1 à 2 ; 3e, Stalmore, 105, Dreyer, 7 à 1, 2 à 1. Temps : 1.02 2-5. Bright Star, Doctor Waltz, La Reine Hindoo, Ruble Laura A., et H. M. Sabath, ont aussi couru.

4ème course, 5 furlongs : 1er, True Step, 105, Knight, 4 à 1, 8 à 5 et 4 à 5 ; 2e, Floridas, Beauty, 105, Dreyer 6 à 1, 2 à 1 ; 3e, Adriuche, 109, Bergen, 3 à 1 et 1 à 2. Temps 1.01 3-5. St-Agathe, Dr Hollis, Noon, Mirdli, The Follies, Little Minnie, ont aussi couru.

5ème course, 5 furlongs : 1er, Nila 109, Snider, 3 à 1, 2 à 2 ; 3e, Johnny Wise, 104, Monteur, 5 à 1, 2 à 1. Temps : 1.01 1-5, Maybride, Alberta Boy, Lucetta et Isabel Casse ont aussi couru.

6ème course, 6 1-2 furlongs : 1er, Leilahoa, 107, Dreyer, 2 à 1, 1 à 2 ; 2e, Tender, 112, Whatley, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1 ; 3e, Donation, 112, White, 7 à 1, 2 à 1. Temps : 1.25 4-5, Edna Collins, Tiger Jim, The Dutch Kitten, Senator Hubble, Gold Lash Lady Maxim et Watch Me, ont aussi couru.

7ème course, 6 1-2 furlongs : 1er Scarlet Pimpernel, 109, Griffin, 3 à 1, 3 à 5 ; 2e, Faneuil Hall, 106, Mondin, 3 à 2, 1 à 2 ; 3e, Miss Jean, 97, Montour, 4 à 1, 2 à 1. Temps : 1.22 3-5, Little Erne, Jim Millen, Mad River, Cassowary, Inferno Queen, ont aussi couru.

Elle n'aura pas lieu cette année

New-York, 3. — Il n'y aura pas de tournée Glidden cette année. Ceci a été annoncé officiellement hier par le comité de Touring de l'A.A.A. La principale raison alléguée pour la remise à plus tard de cette tournée, est que les automobilistes qui devaient y prendre part, ne se soucient guère de s'absenter pendant deux ou trois semaines avant les élections présidentielles.

On choisira une date plus de bonne heure pour la tournée de l'an prochain.

A la réunion de Laurel

Laurel, Ind., 3. — Stockton s'est adjugé les 5 furlongs d'ouverture, hier après-midi.

Voici les résultats des 5 premières épreuves :

1ière course, 5 furlongs —

1. Stockton, 109, Schuttinger, 12 à 5, 5 à 5 et 1 à 3 ; 2. Jewel of Asia 109, Butwell, 4 à 1, 7 à 5, et 1 à 2 ; 3. Juaquin, 112, Taggart, 30 à 1 12 à 1, et 5 à 1.

Temps—1.01 4-5.

Yenghee, Leumass, Goldy, Frank Hudson et Old Stock ont aussi couru.

2ième course, 5 furlongs 1-2 —

1. Miss Edith, 112, Teahan, 6 à 5, 9 à 20. 2. Insurance Man, 109, McTaggart, 12 à 1, 3 à 1 et 4 à 5. 3. Ringling, 111, Ambrose, 9 à 5, 1 à 2.

Temps—1.08 1-5.

George Stoll, Captain Ellliott ont aussi couru.

3ième course, 6 furlongs —

1. Lord Wells, 109, McTaggart, 6 à 5, 1 à 2. 2. Joe Gaitens, 109, Byrne, 4 à 1, 3 à 2, et 1 à 2. 3. Incision, 104, Ambrose, 5 à 1, 8 à 5, et 7 à 10.

Temps—1.14 3-5.

Ragman, Argonaut, Sylvan Dell ont aussi couru.

4ième course, 1 mille 1-16 —

1. Donald McDonald, 108, McTaggart, 3 à 5, 1 à 6. 2. Flamma, 107 Butwell, 17 à 10, 1 à 4. 3. Lawton Wiggins, 111 ; Schuttinger, 8 à 1 ; 2 à 1 et 2 à 5.

Temps—1.47 2-5.

Cheer Up, Guaranola ont aussi couru.

5ième course, 6 furlongs —

1. Back Bay, 107, Schuttinger, 7 à 1, 5 à 2 et 6 à 5. 2. Sixty, 101, Ford, 122 à 1, 5 à 1, et 5 à 2. 3. Montcalm, 108, Glass, 13 à 10, 1 à 2 et 1 à 4.

Temps—1.14.

John Roberts, Premier, Lady Irma et Moncrief ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi :

1ière course, $500, 1 mille —

Con. Curran, 99 ; Monsieur, 102 ; Camellia, 105 ; Rubicon I, 105 ; Sir Denrah, 105 ; Lucky George, 107 ; Star Jasmine, 109 ; Kind Sir, 110 ; Sir Giles, 112 ; Breaker Boy, 112.

2ième course, steeplechase, 2 milles— Scholar, 132 ; Sam Angelo, 135 ; Lizzie Flat, 135 ; Shannon River, 137; Absconder, 138 ; Helen B., 143.

3ième course, 6 furlongs —

Light O'My Life, 105 ; Yankee Notions, 93 ; Sprite, 118 ; Right Easy, 108 ; Carlton, 108 ; Lahore, 114 , Sir John Johnson, 124.

4ième course, 5 furlongs 1-2 —

Coy, 93 ; Carousel, 103 ; Lewin, 103 ; Barnegat, 104 ; Early Light, 106 ; Henpeck, 106 ; Briar Path, 107 ; Lace 108 , Hob-Nob, 111 ; Uenesta, 98 ; Tartar, 111.

5ième course, 1 mille 1-16 —

Amalfi, 98 ; G. M. Miller, 103 ; Cliff Edge, 110 ; Kormack, 110 ; Hilarious 113.

6ième course, $500, 1 1-8 mille —

Apiaster, 100 ; Hempstead, 192 ; Hatteras, 106 ; Lord Elam, 108 ; Pretend, 108 ; Golden Castle, 111 ; Jacquilina, 111 ; F. Mulholland, 111.

Ligue de la Cité

LA RENCONTRE DE DIMANCHE PROCHAIN ENTRE RICHMOND ET MASCOTTE DECIDERA PEUT-ETRE DU CHAMPIONNAT. — ALL-MONTREAL VS VILLERAY. — RECORDS DES JOUEURS AU BATON.

Quoique la rencontre Richmond-Mascottes soit la plus importante au programme de dimanche prochain au Shamrock, il ne faut pas pour cela oublier de commenter la rencontre préliminaire entre les clubs All-Montreal vs Villeray qui sont présentement sur un pied d'égalité pour la sixième position de la ligue. Si nous jugeons par le jeu fourni par ces deux équipes dans leur dernière partie, le club de Pat. Kennedy devrait l'emporter sur le Villeray, car contre Richmond, Moffat a lancé une des plus brillantes parties de la saison, n'accordant que deux coups réussis et retirant seize hommes au bâton. D'un autre côté, l'équipe du Villeray a touché Odgers des Mascottes beaucoup mieux que les autres clubs n'ont pu le faire cette saison, mais leur jeu au champ et le travail de Bellerose furent cause du score élevé des Mascottes.

Toutefois, avec Bellerose en forme, les hommes du gérant Désautels devraient faire une belle lutte.

Voici les derniers records au bâton des joueurs des quatre clubs que nous verrons à l'œuvre dimanche :

ALL-MONTREAL

	P.	A.B.	R.	H.	P.C.
Heffeman	12	37	10	11	.297
Crutchley	12	41	6	10	.244
Brosie	7	26	2	8	.308
Moffat	11	23	6	7	.212
Hasney	11	39	5	8	.205
Colahan	12	36	2	4	.111
WcKay	3	9	0	1	.111
Bohen	8	29	4	3	.103
O'Reilly	11	37	2	5	.135
Mason	9	31	8	6	.194
Riel	6	17	1	3	.235
Delage	3	3	1	2	.500

VILLERAY

	P.	A.B.	R.	H.	P.C.
Sasseville	00	35	5	8	.229
Bergeron	9	29	2	4	.138
Trempe	11	33	4	8	.242
Belec	11	35	4	3	.086
Leduc	10	37	5	11	.297
Bellerose	5	15	5	4	.267
Turner	5	25	2	3	.200
Kirlin	4	16	4	4	.2 0
Little	4	12	1	3	.259

RICHMOND

	P.	A.B.	R.	H.	P.C.
Reilly	9	11	4	8	.258
Pelland	11	39	7	11	.282
F Ashton	9	34	1	7	.206
Morin	11	36	4	8	.222
Gauthier	5	11	1	1	.091
Lavoie	11	45	7	10	.222
McGran	11	34	7	5	.147
Létoile	11	40	7	3	.075
Webster	11	44	4	7	.159
W. Ashton	7	23	2	4	.174

MASCOTTE

	P.	A.B.	R.	H.	P.C.
Archambault	12	45	15	16	.356
Burden	11	41	6	11	.268
Briggs	12	38	10	11	.289
Denis	9	29	5	6	.207
Laporte	12	42	7	7	.167
Odgers	11	37	5	6	.162
Millier	12	41	11	6	.146
Hétu	12	45	5	8	.178
Buell	6	27	8	6	.222
Schultz	6	17	0	1	.059
Kearney	6	21	6	8	.381

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues Nationale et Américaine :

LIGUE AMERICAINE

Détroit	301000010—	5	13	1
Chicago	021023000—	8	14	3

Jensen, Boehler et Onslow, Kecher ; Cotte, Walsh et Sullivan.

Cleveland	010000030—	4	7	2
St-Louis	000000200—	2	8	2

Blanding et O'Neill ; Hamilton, Allison et Alexander.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P. C.
Boston	103	46	.693
Washington	89	60	.599
Philadelphie	89	60	.599
Chicago	75	76	.497
Cleveland	73	77	.487
Détroit	69	81	.460
St-Louis	53	99	.349
New-York	49	100	.329

LIGUE NATIONALE

Chicago	2000020011—	6	11	1
Pittsburg	0010030100—	5	12	2

Lavender, Smith et Archer, Cotter ; Camnitz et Gibson.

Philadelphie	000200000—	2	6	2
New-York	010000000—	1	5	0

Seaton et Killifer ; Ames, Wiltse et Hartley.

1ère partie —

Boston	00000300x—	3	8	1
Brooklyn	101000000—	2	5	2

Tyler et Rariden ; Allen, Stack et Miller.

2ème partie —

Boston	30101002x—	7	12	2
Brooklyn	030000102—	6	11	3

Perdue, McTigue et Rariden ; Knetzer et Erwin.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P. C.
New-York	101	48	.678
Pittsbueg	92	58	.613
Chicago	90	59	.604
Cincinnati	74	77	.490
Philadelphie	71	78	.477
St-Louis	63	88	.417
Brooklyn	57	98	.367
Boston	51	100	.338

New-York, 3. — La vente des sièges réservés pour les séries mondiales commencera lundi prochain à 10 a. m. Quatre mille sièges d'estrade seront vendus à $3.00 chacun pour chacune des parties.

Les 4,500 autres sièges ont été vendus à des patrons du jeu qui ont joui d'une certaine préférence.

Billy Papke est suspendu

POUR AVOIR FORFAIT AUX CONDITIONS DE SA RENCONTRE AVEC FRANK MANTELL.

New-York, 3. — Pour avoir forfait aux conditions de sa rencontre avec Frank Mantell, de Providence, R.I., Billy Papke a été suspendu hier indéfiniment par la Commission de Boxe de l'Etat de New-York. Papke s'est embarqué aujourd'hui pour la France, où il doit rencontrer Carpentier le 22 octobre. En apprenant son départ, le secrétaire de la Commission a cablé immédiatement à M. Paul Rousseau, le secrétaire de la Commission Française, le priant de tenir cette suspension. Il est donc probable que Papke pourra se battre avec Carpentier avant qu'il ait été absous par la Commission des Etats-Unis.

Les Quilles

Ceux qui ont été chargés de réviser les règlements de l'Association de Quilles de Montréal présenteront leur rapport à l'assemblée qui aura lieu le 11 courant. On dit qu'une division des joueurs en trois classes sera soumise à l'approbation de l'assemblée ; les classes A, B et C. La première comprendra tous ceux qui ont joué 170 et plus, l'an dernier ; la deuxième, ceux qui comptent habituellement entre 150 et 170, et la troisième, ceux qui jouent plus bas que 150.

Le président Rupert Darling proposera qu'un trophée challenge soit offert au concours à tous les clubs du pays. Quatre fidéi-commissaires représentant les villes de Montréal, Ottawa, Québec et Toronto, auront à décider des détails qui seront envoyés pour ce trophée.

Tournoi athlétique chez les écoliers

Le 19ième tournoi athlétique annuel des écoles de Westmount a eu lieu hier après-midi, au terrain de la M.A.A.A. Voici les résultats des épreuves :

100 verges ouvert — 1. H. Hannaford, W.A. ; 2e D. Smelzer, W.A. ; 3e C. McCallum, W.A. Temps—11.

Un saut, un pas, un saut, ouvert. — 1. H. Hannaford, W.A. ; 2. D. Smelzer, W.A. Distance, 35 pieds 11 pouces.

100 verges, garçons de moins de 12 ans. — M. Luke R.A.S. ; 2. L. Benvie, W.A. ; 3. A. Rutherford, W.A. Temps 14 secondes.

50 verges, garçons de moins de 8 ans. — 1. G. McKerrow, K.S. ; 2. T. Gootman, Q.S. ; 3. H. Husband, Q.S. Temps 8 4-5 secondes.

440 verges, ouvert. — 1. C. McCallum, W.A. ; 2. W. J. Rutherford, W.A. ; 3. H. Hannaford, W.A. Temps — 57 4-5 secondes.

75 verges, garçons au-dessous de 9 ans. — 1. J. Baker, Q.S. ; 2. W. Cadman, Q.S., 3. W. Whitycomb, R.S. Temps — 12 1-5 secondes.

220 verges garçons au-dessous de 16 ans. — 1. L. Watt, W.A. ; 2. W. Grose, W.A. ; 3. W. Wallace, W.A. Temps 29 3-5 secs.

75 verges, garçons au-dessous de 10 ans. — 1. O. Pitt, W. A. ; 2. G. Tooke, K.S. ; 3. J. Eine, Q.S. Temps 11 2-5 secs.

880 verges, handicap, ouvert. — 1. E. Schofield, J.S. ; 2. Al. Budges, R.A.S. ; 3. W. J. Rutherford, W. A. Temps — 2.11 4-5.

Lancer la balle de "cricket". — 1. G. Fullerton, W.A. ; 2. A. Lee, W.A.; 3. C. McCallum, W.A. Distance, 264 pds 2 pcs.

50 verges, garçons au-dessous de 7 ans. — 1. H. Earle, W.A. ; 2. C. Luke R.A.S. ; 3. W. Smith, R.A.S. Temps—8 3-5 secs.

Nouvelles Sportives

LES BILLETS SONT PRETS

Boston, 3. — La malle considérable a empêché un très grand nombre de personnes de recevoir de réponse.

Il est à peu près certain, dit le secrétaire des Boston McRoy, que les sièges réservés seront envoyés sous enveloppe ce soir à leur destinataire.

On a pris toutes les précautions imaginables afin qu'il n'y ait point de spéculation avec les billets d'entrée.

CLUB WASHINGTON

Washington, 3. — Benjamin S. Minor pendant plusieurs années secrétaire du club de baseball Washington de la ligue Américaine vient d'être élu président de la même équipe.

Noyes, l'ancien président a dû quitter cette position pour cause de santé.

Clark Griffith qui a su conduire son club en seconde place cette année est maintenant membre du bureau de direction.

NOUVEAUX JOUEURS DE BASEBALL

Auburn, N.-Y., 3.— Le club Topeka s'est procuré les services de Fullerton des Lawrence ; Guest de Springfield jouera avec les Oakland et Hogge des New Bedford avec les Mobiles.

Le secrétaire O'Farrell de l'Association Nationale des professionnels au baseball vient de confirmer ces nominations.

CLARKE SIGNE POUR 1913

Pittsburg, 3.— Fred Clarke, gérant des Pirates vient de signer un nouveau contrat par lequel il s'engage à diriger les destinées des Pirates pour la prochaine saison de baseball.

Clarke dit que si les Pirates ont perdu le championnat de la ligue Nationale c'est dû au président du club Barney Dreyfus.

IL PREND DU MIEUX

Philadelphie, 3. — Les médecins de James J. Corbett, qui a été opéré pour l'appendicite mardi dernier, ont annoncé ce matin que l'ancien champion du monde à la boxe prend beaucoup de mieux. On le croit maintenant hors danger.

New-York, 3.— Jack Britton de Chicago a mis Joe Egan de Boston, hors combat, à la quatrième reprise d'une rencontre qui eut lieu hier soir au club Saint-Nicholas.

Dans le monde du hockey

HERN SE RETIRE

Riley Hern, qui, pendant plusieurs années joua comme gardien des buts du club Wanderer, vient d'envoyer sa démission comme directeur de ce club. Cette résignation prendra effet après l'assemblée annuelle qui aura lieu demain soir au Kastell.

PATRICK DANS L'EST

Victoria, C.A., 3 octobre. —Le gérant de l'Arena de Victoria, est parti hier pour l'Est, où il tâchera d'entrer en négociations avec plusieurs joueurs de hockey qu'il entend engager pour les clubs de la Colombie Anglaise. Il a été décidé que la saison de l'Ouest s'ouvrira le 1er décembre, de sorte que Zatrick ne pourra rester longtemps dans l'Est.

"SAMMY" EST OPTIMISTE

Sam Lichtenhein est revenu très enthousiaste de l'assemblée des magnats de la N.H.A., à Ottawa. D'après lui, rien ne saurait ébranler le "roc" de la N.H.A., dont les clubs seront plus forts et mieux appuyés que jamais au cours de la saison prochaine. M. Lichtenhein a déclaré que les clubs de la N.H.A., feront l'impossible pour trouver les meilleurs joueurs, sans s'occuper de la question de salaires.

Le football rugby

LA SAISON S'OUVRIRA SAMEDI PROCHAIN A LA M.A.A.A. — L'EQUIPE DU COLLEGE D'OTTAWA SE PREPARE.

La saison de rugby s'ouvrira samedi prochain à la M.A.A.A., par une grande partie du Big Four entre les Argonauts et les équipiers de la M.A.A.A. Bien entraînées, les deux équipes fourniront une attraction de premier ordre.

Ottawa, 3. — Les joueurs qui aspirent à représenter l'Université d'Ottawa, sur le gridiron, cet automne, ont eu hier, une légère pratique préparatoire à la grande joute de samedi, avec les équipiers de l'Université Queen. Le Père Stanton, estimant avec raison que ses protégés sont en grande forme, n'a pas cru bon de faire subir une trop rude pratique à ses joueurs. Il s'est confiné, hier, à démontrer à ses athlètes, les "détails" scientifiques du football rugby.

Tout le monde s'est adapté d'emblée, car les joueurs ne font qu'un pour réaliser qu'ils auront affaire, samedi après-midi à un adversaire qui est loin d'être "quantité négligeable."

La rencontre de samedi dernier avec les "Tigers" de Hamilton a été à la fois avantageuse pour les joueurs et informative pour l'instructeur, le Père Stanton. Les joueurs ont pu se rendre compte de certains défauts de manœuvre, et le Père Stanton, avec sa vigilance coutumière, a constaté d'un regard circulaire, les défections sur l'équipe.

On dit que les "Queens" n'entretiennent pas de tendres souvenirs pour les clubistes locaux. C'est tout naturel, les Collégiens les ont forcés de jouer un rôle effacé l'an dernier, en déclassant coup sur coup les porte-couleurs de l'Université Presbytérienne de Kingston.

Les Queens croient que samedi sera le jour des représailles et ne négligeront rien pour triompher. Ils trouveront chaussure à leur pied.

Les records des lanceurs dans l'Internationale

Pas un seul lanceur de la ligue Internationale de Base-ball n'a pu réussir à ne permettre aucun coup réussi dans une partie au cours de la saison 1912.

Suivent les records des lanceurs qui n'ont permis plus de deux coups réussis :

UN COUP REUSSI

Smith, Montréal, à Montréal vs Jersey City, 31 août.

Beebe, Buffalo, à Montréal, vs Montréal, (8 reprises), 21 septembre.

DEUX COUPS REUSSIS

Mitchell, Providence, à Providence vs Toronto, 26 avril.

Hughes, Rochester, à Newark vs Newark, 5 mai.

Rudolph, Toronto, à Toronto vs Jersey City, 8 mai.

Viebahn, Montréal, à Montréal vs Baltimore, 9 mai.

Mueller, Toronto, à Buffalo vs Buffalo, 12 juin.

Holmes, Rochester, à Baltimore vs Baltimore, 17 juin.

Drucke, Toronto, à Toronto vs Rochester, 1 juillet.

Lee, Newark, à Jersey City vs Jersey City, 3 juillet.

Stroud, Buffalo, à Toronto vs Toronto, 13 juillet.

Hightower, Buffalo, à Rochester vs Rochester, 15 juillet.

Shawkey, Baltimore, à Baltimore vs Jersey City, 17 juillet.

Keefe, Rochester, à Baltimore vs Baltimore, 8 août.

Smith, Montreal à Jersey City, vs Jersey City, 11 août.

Maxwell, Toronto, à Newark vs Newark, 13 août.

McHale, Jersey City, à Jersey City vs Providence, 14 septembre.

Quinn, Rochester, à Montreal vs Montreal, 16 septembre.

Une réponse de M. Villeneuve

A L'INTERVIEW DE M. LALIBERTE ET AUX ASSERTIONS DE LA "PATRIE".

Le résultat du concours pour le Monument de Sir Georges Etienne Cartier ayant provoqué un certain débat dans la presse, en même temps que des commentaires de la part de l'un des concurrents, M. E. W. Villeneuve, président du comité du Centenaire Cartier a cru devoir faire la déclaration suivante en réponse aux attaques dirigées contre le jury du concours, et indirectement contre le comité du Centenaire:

"Le 17 septembre dernier, le Comité du Centenaire Cartier convoquait une cinquantaine de citoyens en vue de cette ville dans le but de former un jury pour le choix du sculpteur du monument. Sur la suggestion de M. Herbert Ames, député, appuyé par M. J. W. Foster, président du Conseil Central des Métiers et du Travail, il fut décidé qu'un comité de douze serait formé et on me pria d'en accepter la présidence.

"Le lendemain, 18, le jury dont les noms ont été maintes fois mentionnés dans les journaux, se réunit et décida d'éliminer quatre des maquettes du monument. Cjest alors que M. H. Ekers, ancien maire de Montréal, proposa, appuyé par M. Pierre Beullac, C.R., que le choix définitif soit laissé à un jury de six membres et immédiatement, le jury en question fut choisi de la façon suivante : E. W. Villeneuve, président ; l'hon. J. D. Rolland, président de la Banque d'Hochelaga ; J. J. Guerin, ancien maire de Montréal, Theo. Labatt, président de la St. Lawrence Refining Sugar Company, W. D. Lighthall, C.R., et le chevalier Mariotti, statuaire.

"Je regrette de relever dans l'interview de M. Laliberté, aux journaux, une accusation de quasi-corruption contre l'un des messieurs ci-dessus nommés.

"D'après la "Patrie", M. Laliberté aurait déclaré que l'un des six membres du jury était fortement en sa faveur, mais qu'à la suite d'une visite qu'il fit au sculpteur Hill, il se rallia à l'opinion de ses collègues.

"C'est là une assertion grave, et M. Laliberté devrait franchement nommer la personne qu'il soupçonne de cette façon.

"Les minutes des réunions du jury font foi que je n'ai eu rien à faire dans le choix du jury définitif, puisque ce furent MM

Grave accusation portée contre un épicier juif

LE NOMME BENJAMIN LIPSON DE LA RUE VALLEE, EST ACCUSE D'AVOIR VENDU DE L'ALCOOL DE BOIS A QUELQUES-UNS DES ONZE RUSSES QUI ONT SUCCOMBE.

B. Lipson, épicier, 40 rue Vallée et 309 rue Saint-Georges, a été arrêté hier soir, par les détectives Lajoie et Boulard, sous l'accusation de tentative de meurtre. Le mandat dit qu'il donna du poison et d'autres drogues nocives au plaignant, Trefflé Bellemare.

On croit que cette arrestation jettera de la lumière sur l'affaire des onze Russes empoisonnés par de l'alcool mythylique au mois d'août dernier.

Zimmerman, que le jury du coroner tint responsable fut acquitté par le juge Leet.

Trefflé Bellemare qui a porté plainte contre Lipson faillit subir le sort des Russes. Il a déclaré à Me D. A. Lafortune que le 17 août il acheta de la boisson chez Lipson. Cette boisson le rendit très malade. Son compagnon d'ouvrage Brady s'en tira avec des douleurs. Bellemare, transporté à l'Hôtel-Dieu, fut longtemps malade. Quand il quitta l'hôpital on le crut pour toujours aveugle. Faute de pouvoir identifier le vendeur, la police échoua dans ses recherches. Bellemare a maintenant recouvré la vue. Hier soir, il a pu accompagner les détectives et identifier Lipson.

M. Charpentier dit que deux des Russes décédés habitaient près de l'épicerie Lipson. Un de ces Russes décéda rue Vallée; le second, mort à l'Hôpital Général, déclara que lui et son compagnon obtinrent leur "mauvais whiskey" au coin de deux rues. Ils ne dirent rien de plus.

L'appel dans un cas de meurtre

LA COUR SUPREME ETUDIE LE CAS DU MEURTRIER D'UN AGENT DE LA POLICE A CHEVAL.

Ottawa, 2 — La cause en appel de Eberts contre le Roi a été entendue, aujourd'hui, par la Cour Suprême. L'appelant a été reconnu coupable du meurtre d'un policier de la police à cheval, à Frank, dans l'Alberta, durant la grève de 1908, et se trouve sous le coup d'une condamnation à mort. Ebert a plaidé que sa défense d'un alibi était juste, que la preuve ne pouvait entraîner une condamnation pour meurtre mais seulement pour homicide par imprudence, et que le juge qui dirigea les débats fit erreur en demandant aux jurés de rendre un verdict pour meurtre au premier degré. Selon les instructions du juge, les jurés n'avaient à choisir qu'entre une sentence de mort et un acquittement.

Le jugement n'a pas encore été rendu, l'affaire étant mise en délibéré.

Dîner sous la mer

Vivre au fond de la mer, abrité par d'épaisses parois de verre, qui permettent d'observer les êtres sous-marins, comme faisait à bord du "Nautilus" le capitaine Nemo, de Jules Verne, quel rêve pour une imagination curieuse !

Les touristes qui peuvent s'offrir le voyage d'Honolulu, dans l'océan Pacifique et descendre au plus luxueux hôtel de là-bas, goûteront sans danger cette joie : ils connaîtront les profondeurs immédiates de l'abîme et fumeront leur cigarette en buvant du thé, au milieu des algues géantes, des polypes, des coquilles valvulaires, des squales et des dauphins.

On construit en ce moment, à Honolulu, sur une falaise dominant la mer, un hôtel du dernier confort, dont l'attraction principale consiste en ceci : deux immenses chambres sous-marines superposées où l'on descend par un ascenseur. Les parois en sont composées de glaces de 4 centimètre et demi d'épaisseur à la base du roc.

C'est, appliqué aux attractions du tourisme, le dispositif imaginé par l'ingénieux professeur Ward pour lui permettre de voir et de photographier les poissons dans l'eau. Il ne doute pas que des appâts savamment disposés n'amènent des poissons très bien informés dans le champ d'observation de l'opulente clientèle de l'hôtel.

LE TAUX DE L'INTERET

Il est probable que la Ville demandera à la législature l'autorisation de payer un intérêt de 4 1-2 pour cent sur ses emprunts, au lieu de 4 pour cent, comme à présent.

L'ambition du peuple canadien est trop grande

UN CORRESPONDANT DU "TIMES" DONNE SON OPINION SUR LES RICHESSES ET RESSOURCES NATURELLES DU CANADA ET LEUR MODE D'EXPLOITATION.

Londres, 3. — Le "Daily News and Leader" reproduit ce matin l'opinion suivante de l'un de ses correspondants "Dans les cercles financiers, on a beaucoup discuté récemment de l'embarras croissant qui se manifeste au Canada et qui se manifestera davantage dans un avenir prochain. Personne ne doute de la grande destinée du Dominion, de ses immenses étendues de terres fertiles et de ses richesses naturelles, mais Rome ne s'est pas fait en un jour et les Canadiens, avec leur énergie inlassable et leur confiance en eux-mêmes n'ont pas pris ce proverbe suffisamment à coeur. Ils sont trop pressés de réaliser leur louable ambition; ils veulent accomplir en deux saisons ce qui ne peut se faire qu'en deux décades. La conséquence naturelle est qu'ils semblent courir trop de lièvres à la fois, ou en d'autres termes, qu'ils ont emprunté plus qu'ils ne peuvent payer. Durant les sept années terminées en 1911, les obligations canadiennes, publiques et privées, émises à Londres se chiffrent à $860,000,000.00. L'an dernier, ce chiffre augmenta de $225,000,000 et, pour les premiers six mois de cette année, la somme totale est de $110,000,000."'

Une "Croisade d'adolescents"

CE QUE DISENT LES CONNAISSEURS.

Le livre de notre distingué collaborateur, M. l'abbé Groulx, s'enlève rapidement. Il vient à peine de paraître et déjà cinq cents exemplaires ont été vendus. C'est un succès qu'il mérite.

Un religieux, directeur d'une de nos principales œuvres de jeunesse, écrits à son propos à un ami :

"J'ai passé la soirée d'hier à lire "Une Croisade d'Adolescents". Le livre est beau comme un poème inspirateur ; il accomplira, j'espère, une révolution désirable. M. l'abbé Groulx peut être fier de son œuvre tant vécue que contée."

Le "Croisé" de Québec dit :

"Une Croisade d'Adolescents", par M. l'abbé L. A. Groulx, professeur au collège de Valleyfield. Voilà le dernier, venu des hommages, littéraires, économiques ou sociaux, que le "Croisé", avec une entière reconnaissance, a eu la joie d'accueillir, depuis sa livraison de juin passé. Mais ce n'est pas le moindre, et de beaucoup.

Dans ce beau volume de 260 pages et plus, auquel l'imprimerie de l'Action Sociale Limitée a fait une toilette typographique vraiment coquette, la plume finement taillée du jeune et distingué professeur que le public lettré aime toujours tant à lire ou à entendre, s'applique à narrer les phrases palpitantes d'intérêt, d'une "croisade d'adolescents", au Collège de Valleyfield (1902-1906) et qui marqua la fondation de notre Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Voilà bien de l'excellente, de l'édifiante, de l'entraînante sociologie catholique, que cette monographie de la jeune "Action Catholique" du séminaire de Valleyfield, telle que sait la faire revivre et palpiter sous nos yeux le fidèle chroniqueur, le loyal témoin et le gracieux conteur qu'est M. l'abbé Groulx. Ce sera une révélation pour une foule de profanes de l'action sociale chez nous — et nous en étions : de bon cœur — nous voulons le confesser — que cette vibrante et passionnante histoire d'une douzaine et demie d'éphèbes, aussi vaillants que pieux, entreprenant de restaurer, dans la plus large mesure possible, la vie sociale chrétienne ; de régénérer l'idéal évangélique en eux-mêmes d'abord, dans leurs camarades individuellement, ensuite, et peu à peu dans toute la communauté d'élèves dont ils font partie ; puis au sein de leurs camarades lointains de maisons-sœurs. Ils rêvèrent même généreusement de préparer, sous l'œil du Divin Maître et sous l'action de son souffle vivifiant, un levain puissant, capable de travailler, de pénétrer toute la masse des chrétiens oublieux de leurs devoirs et de leur destinée.

Mais Dieu nous garde de déflorer, par une analyse, pâle et débile, la mâle et conquérante beauté de cette histoire. Tout ce charmant volume est à lire et à savourer, surtout à méditer, depuis son étincelante et enlevante préface jusqu'à son épilogue, aux conclusions viriles : voilà ce que nous dirons, simplement à tous nos lecteurs, aux plus jeunes en particulier, puis à tous les autres pareillement. Et nous sommes assurés qu'ils ne nous en voudront pas de ce conseil, s'ils se procurent seulement l'avantage de le suivre. — A. D.

Le grain dans les ports canadiens et américains

LE C. P. R. VOUDRAIT QUE L'IMPOT SUR LE BLE EXPORTE DE L'OUEST DU CANADA A DULUTH SOIT LE MEME QUE CELUI ENVOYE A FORT WILLIAM ET PORT ARTHUR.

Ottawa, 3. — A la demande de M. Geo. Foster, ministre du commerce, le Pacifique Canadien a demandé à la Commission du commerce entre Etats d'accorder pour le blé exporté de l'ouest canadien à Duluth, les mêmes taux que pour le blé expédié des Etats de l'ouest à Fort William et à Port-Arthur. Le privilège demandé est le même qui a été accordé l'hiver dernier. Une correspondance en vue du même objet a aussi été entamée avec le Canadian Northern.

Il y a six semaines que le ministre du commerce s'occupe de cette question. Il espérait qu'il serait possible d'expédier tout le grain par les voies canadiennes, mais craignant le retour des difficultés de l'an dernier et vu le retard qu'ont subi les travaux de la récolte, il a cru devoir faire des arrangements pour faciliter l'exportation par Duluth, si c'est nécessaire. C'est pourquoi le C. P. R. a demandé des taux moins élevés et on s'attend à une réponse favorable bientôt.

Grâce au concours du Transcontinental jusqu'à Cochrane vers le 1er septembre et à l'augmentation énorme du matériel roulant des compagnies de transport, on ne croit pas à Ottawa, qu'il sera nécessaire d'expédier beaucoup de grain par les Etats-Unis, cette année. Toutefois, le gouvernement se prépare à toute éventualité.

Une autre année le Transcontinental sera prêt à assumer toute sa part du trafic du grain et à soulager le C. P. R. de la congestion qui se produit sur sa voie simple à l'est de Port-Arthur. Vers 1914, le chemin de fer de la Baie d'Hudson transportera une partie du rendement des récoltes du côté de la baie, et le C. N. R., aura complété son réseau dans l'est. L'achèvement du canal de Panama ouvrira un nouveau débouché, croit-on. Ainsi sera résolu dans quelques années le problème qui embarrasse les autorités canadiennes à l'automne depuis quelques années.

La pollution des eaux

LE DOCTEUR McLAUGHLIN, EXPERT DE WASHINGTON, CROIT QU'IL N'Y A PAS DE DANGER A PERMETTRE UNE CERTAINE CONTAMINATION DES EAUX DES GRANDS LACS.

Ottawa, 3. — Le Dr McLaughlin, des bureaux du chirurgien-général de Washington, vient de faire un rapport sur la pollution des grands lacs par les villes américaines. Il déclare qu'on mettra presque toutes ces villes en banqueroute, si on les force à traiter leurs eaux d'égouts de telle façon qu'elles ne polluent pas les lacs dans lesquels elles sed éversent. Le Dr McLaughlin admet qu'on polluerait les petites rivières, mais il ne croit pas au danger quand il s'agit de nappes d'eau comme les grands lacs.

M. McLaughlin a donné cette opinion devant la commission internationale des eaux limitrophes en session ici. Il pense que la commission devrait se procurer les plans des canalisations d'égouts existantes et se montrer très prudents quand elle donnera des permis pour la vidange des eaux d'égouts dans les lacs en forçant les villes à fournir les plans de tous les nouveaux égouts, de façon à rester maîtresse de la situation et à pouvoir restreindre ou même arrêter la pollution quand elle le voudrait.

Mais à l'heure actuelle, il croit qu'il serait impossible d'empêcher complètement la pollution des grands lacs. Comme les villes sont obligées, pour leur propre sûreté, de purifier leurs eaux d'égouts, il serait peut-être plus sage de les laisser contaminer les lacs, ce qui, dans ces grandes nappes d'eau, ne peut être qu'insignifiant, au lieu de les forcer à purifier toutes leurs eaux d'égouts.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Un phénomène de l'aviation à Mourmelon

DEUX AVIATEURS DECLARENT QUE LEUR BIPLAN EST RESTE EN EQUILIBRE DANS LES AIRS PARFAITEMENT IMMOBILE, PAR SUITE D'UN COURANT ATMOSPHERIQUE VIOLENT.

Paris, 2. — Il est arrivé, aujourd'hui, au camp d'aviation de Mourmelon, une curieuse aventure à l'aviateur Brodin. Quand il eut quitté le sol dans son biplan, avec un officier bulgare, le lieutenant Steinoff comme passager, l'air était parfaitement calme. A la hauteur de trois cents mètres, cependant le courant était très fort et, à une altitude de quatre à cinq cents mètres, il était devenu si violent qu'il fut impossible aux aviateurs d'avancer pendant près d'un quart d'heure.

Le biplan est resté en équilibre dans les airs parfaitement immobile, sauf de temps à autre de légers écartements à droite ou à gauche. En treize minutes le biplan n'a pas avancé d'un mètre.

M. Brodin dit qu'il a éprouvé un étrange sentiment de sécurité. Finalement, il a décrit un demi-tour et, alors, l'aéroplane a été entraîné à une allure fantastique.

Marché de Montréal

BEURRE

Crèmerie, extra fin.....	27 3-4	à 28
Crèmerie, extra	27 1-4	à 27 1-2
2ème qualité...	26 3-4	à 27
Beurre de laiterie	23	à 21

FROMAGE

Ouest, extra fin, coloré	13 1-2	à 13 5-8
Ouest, extra fin blanc	13 1-2	à 13 5-8
Cantons de l'Est, extra fin...	13 1-4	à 13 5-8
Québec, extra fin	13 1-8	à 13 1-4
Seconde qualité...	12 3-8	à 13

LE FOIN

Extra, No 1....	$15.00	à $16.00
Extra, No 2	14.00	à 15.00
Ordinaire, No 2...	13.00	à 13.50
No 3...	12.00	à 12.50
Luzerne, mixte...	10.00	à 11.00

AVOINE

Canadienne, No 2, de l'Ouest...	54 1-2	à 55
Extra, No 1, pour fourrage...	54	à 54 1-2
No 3, de l'Ouest...	51	

LA FARINE

Manitoba, patentes, blé de printemps, premières, baril de bois. . .	$0.00	à $6.10
Manitoba, patentes, blé de printemps, premières, baril, en sacs. . .	0.00	à 5.80
Manitoba, patentes, blé de printemps, secondes, baril de bois...	0.00	à 5.60
Manitoba, patentes, blé de printemps, secondes, baril, en sacs...	0.00	à 5.30
Manitoba, forte, baril, en bois...	0.00	à 5.40
Manitoba, forte, baril, en sacs...	0.00	à 5.10
Blé d'hiver choisi, patentes, baril en bois..	0.00	à 5.25
Straights rollers, blé d'hiver, baril en bois	4.85	à 4.90
Straights rollers, blé d'hiver, baril, en sacs	2.25	à 2.30
Blé d'hiver, extra sec. .	1.85	à 2.00

ISSUES DE BLE

Son, la tonne...	$23.00	
Recoupes, la tonne . .	27.00	
Gru, la tonne.	28.00	à 29.00
Moulée pure, la tonne..	32.00	à 38.00
Moulée mêlée, la tonne.	34.00	à 35.00

AVOINE ROULEE

Avoine roulée, le baril	$5.05
Avoine roulée, le sac....	2.40
Maïs, le baril	4.75
Maïs, le sac	2.25

LES OEUFS

Choisis, gros lot...	29
Choisi, boîte simple...	30c
Ordinaires, gros lots	25c 1-2
Ordinaire, boîte simple...	26c
Seconde qualité, boîte simple. ...	22c

LE MIEL

Blanc	10 3-4	à 11
Brun	07	à 08
Blanc coulé	08	à 08 1-2
Brun coulé	07 1-2	à 08

Des délégués anglais et allemands vont se réunir ces jours-ci à Londres afin de discuter d'une entente anglo-allemande.

L'entente n'est pas encore faite, et il faudra bien des négociations pour en venir là. Mais elle n'est pas improbable, et quand les deux nations auront dépensé encore quelques dizaines de millions à construire des dreadnoughts, il faudra bien qu'elles en viennent à la limitation des armements. Le Canada aurait tort de retarder l'heure de cette entente. Mais c'est le seul résultat qu'aura son entrée dans le militarisme impérial.

DANS LE Monde Ouvrier

12

PLUS DE PROTECTION

Une question de la plus haute importance a été abordée, hier soir, au cours d'une assemblée des tailleurs de pierre, relativement à la protection du travail national contre le travail étranger. Les faits qui ont été signalés à cette assemblée méritent d'attirer sérieusement l'attention publique.

Un certain nombre d'entrepreneurs de Montréal, font venir des Etats-Unis une quantité considérable de pierre toute taillée. D'après un rapport appuyé sur de sérieuses données, il apparaît que, de ce fait, une somme de plus de soixante mille piastres aurait été payée en salaires, pendant cette saison aux ouvriers américains, par les entrepreneurs montréalais.

Or, les orateurs ont fait observer quels préjudices et quels dommages considérables, les entrepreneurs causent aux tailleurs de pierre de Montréal, en important ainsi de l'étranger, de la pierre toute taillée, alors que dans notre ville, ils trouveraient à des conditions aussi avantageuses, d'aussi bons ouvriers pour faire ce travail. Ils ont relevé que le tailleur de pierre à Montréal ne travaille guère que pendant la saison d'hiver, durant l'année, c'est à peine s'il touche un salaire régulier pendant six mois. Et cependant l'ouvrage abonde à Montréal ! Jamais, de mémoire d'homme, a déclaré l'un des orateurs, on n'a vu autant d'activité dans les travaux de la construction que cette année. On se demande pourquoi les entrepreneurs n'encouragent pas les ouvriers nationaux, de préférence aux ouvriers étrangers ?

Pour le moment l'assemblée s'en est tenue à une simple protestation : mais il peut se faire que plus tard, les tailleurs de pierre en viennent à prendre d'autres moyens pour essayer de se protéger. D'abord, ils demanderont au gouvernement de hausser les droits d'entrée de la douane sur la pierre taillée. Ces droits sont actuellement de 4 pour cent pour la pierre brute, et de 5 pour cent seulement pour la pierre taillée. Ils demanderont que ce droit soit élevé jusqu'à 8 ou 10 pour cent. Une délégation ira prochainement rencontrer l'hon. M. Crothers, ministre du Travail, à Ottawa, pour l'entretenir de cette importante question.

ELECTION D'OFFICIERS

Tel qu'annoncé, l'union des tailleurs de pierre a procédé hier soir, à l'élection semi-annuelle de ses officiers. Elle a donné le résultat suivant :

Président : M. L. Beauchamp ; vice-président, W. A. Jetté, sr. ; secrétaire-correspondant et archiviste U.A. Jetté, jr., réélu ; secrétaire-financier, M. Octave Jetté, réélu par acclamation ; trésorier, M. Jos. Brisson, réélu ; gardien, M. A. Duplessis, réélu. Au comité exécutif permanent furent élus membres : MM. A. Jetté, père, J. Darveau, J. Pothier, L. Leclerc et G. Lindsay.

Après l'élection, les nouveaux officiers prirent possession de leurs sièges, et remercièrent en termes émus, leurs confrères pour l'honneur et la marque de confiance qui leur était témoignée. Des discours furent ensuite prononcés par MM. Jos. Métivier, L. Girard, T. Maisonneuve, ancien président, et autres. Il célébrèrent la force et la belle tenue de leur association qui célébrera, le 30 octobre prochain, le 75e anniversaire de sa fondation. Elle est l'une des premières, et peut-être la première union ouvrière qui fut fondée sur le sol américain.

M. Octave Jetté, agent d'affaires de l'union des tailleurs de pierre, fit ensuite son rapport de délégué à la convention de Guelph. Il annonça qu'il avait été nommé, par le Congrès, membre de l'exécutif provincial. Il reçut les félicitations de l'assemblée, pour cet honneur, qui rejaillit sur l'union des tailleurs de pierre de Montréal. Puis l'assemblée s'ajourna à mercredi prochain, pour l'audition de rapports qui promettent d'être du plus haut intérêt.

CHEZ LES CORDONNIERS

Une élection pour un agent d'affaires, a lieu, aujourd'hui, dans les unions des cordonniers de la B. and S. W. U. Le "poll" sera ouvert toute la soirée jusqu'à neuf heures, dans la salle Dionne, 781 Sainte-Catherine-Est. Mais le résultat ne pourra être connu qu'après que le bureau exécutif général de la B. and S.W.U. qui siège à Boston, aura donné son approbation sur le choix fait par les unions. On signale beaucoup d'animation dans les rangs des cordonniers, au sujet de cette élection.

PAS DE POLITIQUE

"Les unions ouvrières s'occupent spécialement de questions économiques, mais nullement de questions politiques." C'est en ces termes que M. L. Laporte, organisateur général des manœuvres de la construction, a conclu un intéressant discours, qu'il faisait hier soir, à une assemblée nombreuse des journaliers, au Temple du Travail. D'un rapport qui a été présenté à cette même assemblée, il résulte que le travail de la construction est très actif, à Montréal, mais la main-d'œuvre, surtout dans les rangs des journaliers, ne serait pas suffisamment rémunérée pour le dur travail qui est imposé à ces ouvriers. Plusieurs cas malheureux ont été signalés, auxquels l'agent d'affaires essaiera de remédier, si possible.

L'assemblée s'est ajournée à mercredi soir.

REUNIONS POUR CE SOIR

1er Jeudi du mois :

Au Temple du Travail. — Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

A la salle Dionne. — Union No 472 des cordonniers.

Elles étaient deux petites filles, toutes petites, cinq ans, qui n'avaient aucune peur devant le Pape, alors que les grandes filles d'un pèlerinage tremblaient en s'agenouillant devant lui. Comme Sa Sainteté étendait la main sur elles, elles dirent ensemble:

—Vous savez, Très Saint Père, que nous faisons tous les soirs une prière pour vous.

—Très bien! mes enfants. Voulez-vous me la réciter?

Et quand ce fut fait:

—Je veux vous donner une médaille, dit-il.

Elles eurent alors une petite moue.

—Peut-être préféreriez-vous une poupée?

—Très Saint-Père, répondirent-elles nous préférerions la poupée et la médaille!

Inutile d'ajouter qu'elles eurent l'une et l'autre.

"A BOUT PORTANT"
de Nap. Tellier
Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU *DEVOIR*

AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 1516. —Godfroi Boileau, notaire, et Dame Delia B. McClocky, veuve de François-Xavier Rastoul, tous deux des cité et district de Montréal, demandeurs, vs Dame Elise Roux, épouse séparée de biens de T. S. A. Hay, ingénieur, de Peterboro, dans la Province d'Ontario, et le dit T. S. A. Hay, pour autoriser son épouse aux présentes, Dame Léonore Louise Roux, épouse séparée de biens de Révérend Docteur Stauder, de la Cité de Londres, en Angleterre, le dit Révérend Docteur Stauder, pour autoriser son épouse, aux présentes, Demoiselle Adèle Roux, de Saxton River, dans l'Etat de Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et Mademoiselle Eva Léocadie Roux, de Gregory, dans l'Etat de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique, les deux dites dames Adèle Roux et Eva Léocadie Roux étant filles majeures et usant de leurs droits, défendeurs, et Amédée Robert et Pierre Basile Lamarre, tous deux de la Ville de Longueuil, district de Montréal, en leur qualité de régistrateurs conjoints pour la division d'enregistrement du comté de Chambly, Mis-en cause. — Il est ordonné aux défenderesses de comparaître dans les quinze jours. Montréal 2 octobre 1912. J. M. LATOUR, député-protonotaire; LEONARD, PATENAUDE, FILION ET MONETTE, procureurs du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 890. Richard Corbet Miller, demandeur, vs. Siméon Beauchamp, défendeur. Le 12me jour d'Octobre 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 142 rue Fullum, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. PIERRE BIENJONETTI, H.C.S. Montréal, 3 octobre 1912.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12134. Harry Jaslow, demandeur, vs. Josephat Delisle, défendeur. Le douzième jour d'octobre 1912, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaire du défendeur, au No 379, rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitraux, miroirs, pipes, etc., etc. Conditions: Argent comptant. PIERRE BIENJONETTI, H.C.S. Montréal, 3 octobre 1912.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 890. Richard C. Miller, demandeur, vs. Siméon Beauchamp, défendeur, et Dame Philomène Pelland, opposante, et Mtre Charles Champoux, distrayant. Le douzième jour d'octobre 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite opposante, au No 142 rue Fullum, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite opposante saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. PIERRE BIENJONETTI, H.C.S. Montréal, 3 octobre 1912.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11689. E. Johnson demandeur, vs. Dame Michael Griffin, défenderesse. Le 14ème jour d'octobre 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 19 rue Brunswick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions: argent comptant. C. T. JETTE, H.C.S. Montréal, 3 octobre 1912.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST
9 a. m., 9.30 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m.
Wagons-buffet, salon et bibliothèque, aux trains du jour; wagons-lits "Pullman", éclairés à l'électricité aux trains de nuit.
SEULE DOUBLE VOIE FERREE
L'INTERNATIONAL LIMITEE
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada. Laisse Montréal tous les jours pour Toronto et l'ouest.
PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT
PRIX REDUITS POUR LA COTE DU PACIFIQUE
jusqu'au 10 octobre inclusivement.
WAGONS-LITS "TOURIST"
Quittent Montréal pour Chicago, les lundi, mercredi, vendredi, à 10.30 p.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

De la gare de la rue Windsor pour
TORONTO
a 11.15 p.m., Gare de la rue Yonge.
a 9.05 a.m., et a10.00 p.m., Gare Union.
HALIFAX
a 7.25 p.m., Service quotidien.
SHERBROOKE
a 8.25 a.m., b4.30 p.m., et a7.25 p.m.
De la gare Viger pour
QUEBEC
a 5.00 p.m., train de luxe.
b 9.00 a.m., a1.30 p.m., a11.30 p.m.
a Tous les jours.
b Tous les jours, excepté le dimanche.
DES TRAINS SPECIAUX POUR EMPRESS
partiront de la gare de la rue Windsor à 8.30 p.m., jeudi, le 3 octobre, à 9.45 a.m., vendredi le 4 octobre, faisant raccordement avec le S. M. R., Empress of Britain qui part de Québec vendredi le 4 octobre 1912. Les trains se rendent directement aux abords du paquebot.
BILLETS A TAUX REDUITS MAINTENANT A VENDRE POUR LA COTE DU PACIFIQUE
BUREAU DES BILLETS
141-143 rue St-Jacques. Téléphone Main 8125, ou aux gares Viger ou de la gare Windsor

CIE. GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE POSTALE FRANCAISE
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 heures a. m.
France 10 Oct. France 31 Oct.
La Provence 17 Oct. La Provence 7 Nov.
La Savoie 24 Oct. La Lorraine 14 Oct
DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3 heures P. M.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Rochambaut 12 Oct. Chicago 19 Oct.
DE QUEBEC A NEW-YORK
Floride . . . . . 12 Oct. à midi
Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUDEAU ET CIE Ltée., agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame-Ouest, ou aux agents suivants : Hone et Rivet, 9 Boulevard St-Laurent; W. H. Henry, Imperial Bank Bldg.; Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine-Ouest, agent pour le fret: James Thom, 118 rue Notre-Dame-Ouest.

VENTE A L'ENCHERE
— DE —
MATERIAUX DE DEMOLITION BRIQUE, BOIS, ETC.

Sur les lieux, à la date et à l'heure ci-après mentionnées, seront vendus à l'enchère les matériaux de démolition de la bâtisse suivante:

EN RAPPORT A LA CONSTRUCTION DU VIADUC DU BOULEVARD ST-LAURENT

Jeudi, le 10 Octobre 1912

A 10.30 HEURES, A.M.

Bâtiment situé sur le lot du cadastre No 11, subdivision 323, quartier Laurier, à l'angle de l'avenue Van Horne et du boulevard Saint-Laurent.

L'acquéreur devra démolir le bâtiment ci-dessus et enlever tous les débris à ses propres frais.

Les travaux de démolition et déblaiement devront être exécutés de manière à ne détériorer ou endommager en aucune façon les édifices adjacents.

L'acquéreur devra tenir la Cité indemne de tous dommages quelconques qui pourraient être causé au cours de la démolition du bâtiment susmentionné, et à cette fin faire le dépôt exigé.

Les travaux de démolition et de déblaiement devront être exécutés immédiatement.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT

Un pour cent payable pour droits d'encan.

(Par ordre du Bureau des Commissaires),

L. N. SENECAL,
Secrétaire.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 30 septembre 1912.

FEUILLETON DU *DEVOIR*

La Rançon de la Gloire

par

LEON BARRACAND

28

(Suite)

Le chevalier de la Rochebrizac en crèvera de rage. A-t-on idée d'un tel paltoquet ? Un homme, entre nous, que j'ai ramassé dans la rue, tiré de la plus noire misère. Est-il seulement chevalier ? Est-il de la Rochebrizac? J'en doute. Il ne m'a jamais fourni de preuves sérieuses. Il mourait de faim, le pauvre hère, dans le chômage et le désarroi de sa fabrique de généalogies, rôdant autour de la Bibliothèque et de la salle des d'Hozier, en quête de clients chimériques... Et cela se mêle de me contredire ! Je connais mon affaire peut-être, depuis le temps que j'y donne mes soins, mon étude. Et vous aussi, vous la connaissez, mon cher gendre. Ce n'est pas moi qu'on en fait accroire...

—Alors, dit Henry tout tremblant de bonheur, je puis espérer, Madame, que vous accueillez favorablement...

Elle s'était levée, rangeant ses paperasses sur le bureau et toute souriante de cet entretien où sa colère s'était dissipée.

En ce moment, Miss Margaret s'avança :

—Venez, dit-elle à Henry, il suffit.

Mme Pattisson fit un mouvement, mais ce n'était pas pour les retenir.

—Allez, mes enfants, dit-elle. Que Dieu vous assiste ! Moi-même je vous bénis, soyez heureux ! Et, avec un sérieux parfait et une sorte de solennité, elle tendit les mains vers eux en un grand geste de bénédiction.

—Madame, dit Henry en s'inclinant avec respect, pour consacrer cette heureuse entente, voulez-vous m'accorder la faveur d'un baiser filial ?

—De grand cœur, mon cher comte !

Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Miss Margaret, de son petit pas ferme et sonnant, les mains dans les poches de son pantalon, s'éloigna suivie d'Henry.

—Vous voyez, dit-elle, c'était bien simple, ça n'a pas pris beaucoup de temps.

—Il est vrai... Ah! ma chère Margaret, je rêve assurément, je rêve ! Il n'est pas de mots, de phrases, d'images, pour peindre mon bonheur, je suis heureux, heureux, heureux !

Elle l'enveloppa d'un de ces regards de flamme, dardés du charbon de ses noires prunelles que baignait toujours une vapeur bleuâtre, et où l'âme du jeune homme se volatilisait.

—Moi aussi, Henry, je suis heureuse et fière. La plus fière et la plus heureuse des femmes !

Sa bicyclette l'attendait à la porte de l'hôtel qu'une double haie de fusains dérobait à la vue des maisons voisines et reliait l'avenue. Elle s'assit sur la machine et tendit la main à Henry. Au moment où elle s'élançait il s'inclina sur cette main pour un baiser.

Mais à peine put-il l'effleurer, car déjà elle tournait dans l'avenue, fuyait vers le Bois et disparut.

CHAPITRE VIII

Ce mariage, si brusquement qu'il eût été décidé, ne pouvait être une surprise pour Charlotte. Jour par jour, avec la tranquille inconscience des cœurs égoïstes, Henry avait tenu sa sœur au courant de ses progrès auprès de Miss Margaret, lui faisant part de ses scrupules et lui demandant de le conseiller.

Elle l'encourageait peu. Triste et grave, elle se taisait. Il mettait ce mutisme sur le compte des préventions qu'elle gardait contre un monde qu'elle ne connaissait pas. Et il suivait son idée.

Pas une fois elle n'avait songé à lui rappeler cette sorte d'engagement qu'il avait pris de ne jamais se marier, de ne pas séparer leur vie. Elle savait bien l'excuse toute prête, la raison qu'il alléguerait, qu'elle avait alléguée elle-même : est-ce qu'on peut répondre de ces choses-là ?... Et encore moins songeait-elle à l'accuser de trahison en lui reprochant que c'était pour lui, pour lui seul, dans l'espoir d'une vie commune, inséparable, qu'elle avait renoncé à Pierre Naudel. De ce renoncement, nous l'avons dit, elle n'avait plus souvenir. Ce roman de son dernier automne s'était fané, effeuillé au vent, desséché jusqu'en ses racines, sans même laisser un regret au cœur.

Non, non, dans cette aventure, elle ne faisait aucun retour sur elle-même, ce n'est pas à elle qu'elle pensait. Elle ne pensait qu'à lui, ne tremblait que pour lui, se demandant ce qu'il allait devenir dans ce monde inconnu où elle ne pourrait le suivre.

Avec une tout autre femme que Miss Margaret, et telle qu'elle l'avait rêvée pour compagne de son frère, sa situation eût encore été supportable ; elle se serait attachée au jeune ménage, l'aurait visité, y aurait peut-être trouvé sa place. C'est ainsi qu'elle arrangeait sa vie quand sa pensée s'en allait naguère vers Clémentine avec l'espoir d'une entente cordiale entre les deux jeunes gens. Mais avec Miss Margaret, avec Mrs Pattisson, dans le grand hôtel et le grand train de l'avenue du Bois, elle se sentait dépaysée, n'y voyait pas le coin modeste d'où elle eût pu veiller sur celui qu'elle aimait. C'était l'inévitable, l'irréparable rupture.

Dans l'affolement qui la saisissait à ces pensées, elle allait chercher un refuge auprès de Naudel, y pleurer, lui demander un réconfort. Elle n'en trouvait guère.

Clémentine était là, endolorie, silencieuse dans ses

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
—— R. de MESLE, Gérant ——

Aujourd'hui maximum	63
Même date l'an dernier	50
Aujourd'hui minimum	38
Même date l'an dernier	30

BAROMETRE

8 heures matin	29.90
11 heures matin	29.89
Midi	29.88

DEMAIN
Beau et plus doux

Toronto, 3. — La basse pression que subissait hier le nord de la Saskatchewan s'étend maintenant au nord des Grands Lacs.

Le temps est beau à l'ouest d'Ontario et la température va tout probablement s'élever dans le Québec et les Provinces Maritimes.

Haut Saint-Laurent et Ottawa. —Forts vents du sud-ouest, beau aujourd'hui. Averses ce soir. Demain, forts vents d'ouest.

Provinces Maritimes. — Vents frais de l'ouest et du sud. Assez beau et plus chaud. Demain, nuageux.

Victoire conservatrice

(Service particulier)

Regina, Sask., 3. — Les rapports définitifs de l'élection de Cumberland à la législature provinciale donnent à M. W. C. McKay, conservateur, une majorité de 32. L'adversaire de M. McKay était M. L. J. Agnew, libéral indépendant.

Le service des Antilles

Ottawa, 3. — On examine en ce moment les soumissions pour navires plus rapides entre le Canada et les Antilles. Les soumissionnaires avaient jusqu'au 1er octobre pour faire connaitre leurs prix.

On s'occupe aussi en Angleterre de la question d'améliorer le service télégraphique entre le Canada et les Antilles. On veut particulièrement réduire les taux de cablogrammes entre les deux colonies.

Les exigences de la Compagnie

ELLE VET FORCER LA VILLE A DEPENSER QUINZE MILLIONS EN EXPROPRIATIONS POUR LUI DONNER DE NOUVELLES ROUTES.

La nouvelle est arrivée à l'Hôtel de Ville, ce matin, que la compagnie des Tramways demandera à la législature de forcer la ville à dépenser $15,000,000 pour lui donner des routes nouvelles, au moyen d'expropriations. La compagnie veut aussi commencer immédiatement ses voies souterraines et obtenir que la Ville soit obligée de payer une partie du coût.

L'échevin L. A. Lapointe dit connaitre cette nouvelle, mais en même temps il déclare n'avoir rien à dire pour le moment.

UNE AUTRE CANDIDATURE

n certain nombre d'échevins voudraient offrir la position d'avocat en chef de la Ville à M. le juge Gervais, mais ne le feraient qu'après avoir nommé Me Archambault pour les trois derniers mois de cette année.

VOL D'UN MILLIER DE PIASTRES

Gordon Furguson et Percy Furguson ont avoué avoir volé au No 229 de l'avenue des Pins, chez Mlle Abbott, des bijoux valant un millier de piastres. Ils recevront leur sentence mardi.

Cérémonie religieuse

Mgr Gauthier a conféré ce matin, en l'église Cathédrale, les ordres mineurs, aux Frères Pascal, Olivat et Mathias, des Pères du Très Saint Sacrement qui prononçaient dimanche dernier leurs vœux perpétuels en la chapelle de la communauté, rue Mont-Royal.

Mgr Gauthier a aussi conféré la tonsureaux Frères Patrick-Joseph et Onésime, de la même congrégation.

Soumissions reçues

Ottawa, 3. — Le département des chemins de fer et canaux a reçu toutes les soumissions pour la construction d'un navire servant à transporter les wagons entre la terre ferme et l'île du Prince-Edouard. On croit que le nouveau traversier commencera son service à l'automne de 1913. La construction du navire coûtera un demi-million. Le nouveau quai et les hangars construits à Carlton Point coûteront un million. D'ici là, le steamer "Minto" fera le service d'hiver.

La navrante tragédie de Saint-Bernard

QUELQUES DETAILS NOUVEAUX SUR L'INCENDIE DE LA MAISON DU FERMIER GRAVEL, QUI A EU POUR RESULTAT LA MORT DE DIX ENFANTS.

Saint-Bernard, comté de Dorchester, 3. — L'incendie de la maison de M. et Mme Alexandre Gravel et plus encore la mort atroce de leurs dix enfants a causé tout un émoi dans notre paroisse. Comme on sait, M. et Mme Gravel étaient à jouer aux cartes chez des voisins au moment où leur maison passait au feu, et que leurs enfants périssaient dans les flammes.

Les morts sont:
Eva, 16 ans.
Des Neiges, 15 ans.
Adelia, 13 ans.
Roméo, 12 ans.
Régina, 11 ans.
Marie-Ange, 8 ans.
François 7 ans.
Lionel, 5 ans.
Marie-Louise, 3 ans.
Simon, 16 mois.

Une rumeur circule à l'effet que les parents donnèrent à leurs plus jeunes enfants une dose de sirop pour les faire dormir pendant leur absence. Quoi qu'il en soit, les flammes se communiquèrent si vite à la maison qu'aucun des enfants n'aurait eu le temps de fuir.

LE JOUG OTTOMAN SUR LES CHRETIENS D'ORIENT

Intéressantes interviews receuillies à Montréal ce matin par des rédacteurs du "Devoir".---Ce que dit un ancien sujet turc, qui revient d'un voyage en Turquie d'Asie. --- Entretiens avec deux journalistes grecs qui habitent Montréal

Déclarations d'un ministre bulgare.--Les traités secrets entre les états balkaniques

LES TURCS FONT UNE ATTAQUE CE MATIN

(VOIR AUSSI PAGE 3)

(Service particulier)

Cettigné, 3. — Un détachement de soldats turc a attaqué ce matin les gardes-frontières monténégrins, dans le district de Barena.

Ces derniers ne ripostèrent pas et les assaillants se retirèrent.

L'ordre de mobilisation des forces monténégrines a été reçu ici avec le plus grand enthousiasme.

Le roi Nicolas et ses ministres ont reçu un grand nombre de messages les engageant à commencer les hostilités au plus tôt.

Vienne, 3. — Le roi Georges de Grèce a eu aujourd'hui une longue entrevue avec les ambassadeurs de Russie, d'Italie et de France à Vienne.

INTERVIEW D'UN ANCIEN SUJET TURC

M. Georges Farah, de la sûreté de Montréal, est revenu, il y a à peine un mois de la Syrie, où il ets né.

M. Farah a causé des choses de Turquie, ce matin, avec l'un de nos reporters, lui apprenait sur cette région lointaine et presque inconnue des américains, une foule de faits dont nos lecteurs feront leur profit.

Très cultivé, très observateur — talent que sa profession contribue sensiblement à développer — M. Farah a pu par ailleurs avoir accès dans une foule d'endroits d'où est exclu le profa. Il s'est rendu par étape jusqu'à son pays de Beyrouth, s'arrêtant en Angleterre pour y visiter Scotland Yard; à Paris pour y étudier en passant le fonctionnement de la police secrète et enfin au Caire où M. Philipolis, universellement connu, l'a longuement interrogé sur l'organisation de la sûreté chez nous.

Partout, en Asie, et en Afrique, M. Farah pouvait suivre à des ruines le passage des troupes turques ou italiennes. Il a vu à Beyrouth, les deux torpilleurs coulés dans la rade lors du bombardement de cette ville.

Dans la métropole commerciale de la Syrie, la loi martiale règne encore.

M. Farah, parti depuis treize ans, a reçu dès son arrivée deux impressions opposées : l'une triste, en constatant que la tyrannie turque n'a pas cessé. Le commerce est paralysé, les négociants ne voulant point éparpiller leurs capitaux en temps de guerre. La richesse minière du pays reste inexploitée, le terrain étant la propriété du Sultan.

L'agriculture périclite, faute d'hommes, car la nouvelle constitution turque ayant ordonné l'enrôlement des Syriens dans l'armée — ce qui ne s'était pas vu depuis le règne du Coran— les Syriens se sauvent en masse pour éviter les mauvais traitements qui les y attendent. Outre ceux qui émigrent vers la République Argentine, des foules d'insoumis se réfugient dans le célèbre Mont Liban. Cette importante chaine de montagnes, qui règne de la Palestine à la Syrie, est sous le protectorat des sept grandes puissances européennes.

Le gouverneur nommé par celle-ci a Abbeteldin pour résidence. Là les Syriens chrétiens trouvent un refuge sûr contre les persécutions des Druses qui forment avec eux la majeure partie des habitants de la Syrie.

C'est cette secte fanatique et sanguinaire (les Druser) qui en 1860 machina le massacre de 1300 chrétiens, hommes femmes et enfants.

Les temps ne sont guère changés. Quand M. Farah était chez son oncle Mgr Haggiar, archevêque de Sidon, il a vu, sous ses yeux, massacrer un banquier chrétien. Malgré que le pays fut sous la loi martiale on ne fit rien pour arrêter les assassins.

L'insolence et la brutalité des Turcs est telle que M. Farah, habitué à la vie facile de la libre Amérique, s'en révoltait.

Les Turcs s'amusent, par exemple, à se promener sur la voie des tramways, à Beyroush, et pour les en déplacer il faut mobiliser toute l'administration.

Dans les tribunaux, pour contrecarrer le témoignage d'un musulman, il faut sept chrétiens, et encore le plaignant n'est-il pas sûr de gagner sa cause, surtout si elle est bonne.

Les Jeunes Turcs n'ont pas apporté grand changements. Ils sont d'ailleurs en défaveur : on les accuse de désorganiser l'Empire et de saper par la base les vieilles traditions.

M. Farah, par contre, a été très favorablement impressionné des développements extraordinaires accomplis chez lui depuis moins de quinze ans par la civilisation européenne.

On parle chez les chrétiens un français admirable, "beaucoup meilleur que le mien" dit M. Farah qui s'exprime pourtant avec une correction remarquable. Les livres et les meubles français ont fait leur apparition dans l'intérieur syrien. Bref, notre interlocuteur nous fait un tableau d'une culture aussi parfaite que celle dont nous parle Loti dans les "Désenchantés".

Le malheur c'est que la persécution fait déserter le pays, le plus beau du monde, insiste M. Farah.

Le printemps perpétuel règne et y fleurit ; si les jours sont chauds parfois, ils se terminent dans une fraicheur suave et réconfortante.

La santé n'aurait pas de milieu plus propice, sans les malheureux pèlerinages de la Mecque. Sur les montagnes les mahométans offrent des milliers de moutons à Allah, laissant pourir des cadavres dont les miasmes répandent le choléra dans le pays. Ils rapportent en Syrie ce fléau quand y passent leurs caravanes de milliers de pèlerins pour retourner en Turquie d'Europe.

Les hauts fonctionnaires turcs s'appliquent à entretenir l'ignorance chez le peuple, ignorance dont ils font leur profit. La religion du Coran fanatise les croyants comme au temps de Mahomet. C'est là toute la force de l'armée turque, ignorante sauf en Europe, où les cadres sont remplis d'Allemands, de la discipline militaire.

Comme nous demandons à M. Farah quelle atttiude prendraient ses compatriotes si la Turquie et la Grèce en venaient aux mains:

Les défections seraient nombreuses, dit-il, dans l'armée, car nous voyons le salut dans le démembrement de l'empire ottoman et le protectorat de notre pays par une grande puissance européenne, surtout la France ou l'Angleterre.

—La guerre sainte serait-elle à craindre, dans ce conflit?

—Pas quand on se battra en Europe, mais si l'on touche à l'Asie mineure, la terre sainte musulmane, très certainement.

INTERVIEW DE DEUX JOURNALISTES GRECS

Le "Devoir" a eu la bonne fortune d'avoir ce matin un interview avec deux journalistes grecs, M. Hercule Papamarsolis, avocat, secrétaire de l'Association Grecque, représentant des journaux de Grèce à Montréal, et M. Simon Guioni.

La situation de la Grèce, telle que nous l'a exposée M. Guioni, semble des plus rassurantes. L'Hellade a aujourd'hui une armée parfaitement exercée de 300,000 hommes, dont elle a déjà mobilisé la moitié en trois jours et dont l'autre sera prête dans une quinzaine ; elle a une flotte de soixante-dix vaisseaux cuirassés de tout rang, et une puissante flottille d'aéroplanes conduits par des officiers grecs. Ses finances sont florissantes. Bref, elle est dans une position incomparablement meilleure qu'en 1897.

"Depuis trois ans, surtout, disent MM. Papamanolis et Guioni, la situation est devenue intolérable. Le Comité Union et Progrès fait massacrer nos notables en Macédoine ; on compte six métropolites (évêques) assassinés depuis ce temps, le dernier est Emilien, métropolite de Gravena. Le gouvernement grec a mainte fois fait des représentations à la Porte qui ne les a pas écoutés. Aujourd'hui nous sommes par nous-mêmes et par nos alliances assez forts pour donner une bonne leçon à la Grèce. Les Grecs d'Amérique et du Canada sont prêts à faire tout ce qui dépend d'eux pour leur Mère-Patrie.

"En Macédoine, sur une population de 2,000,000 d'âmes, il y a 800,000 Grecs, 700,000 Turcs, 610,000 Bulgares, le reste appartenant à diverses nationalités.

"Au Congrès de Berlin, en 1878, l'Europe avait donné à la Grèce toute l'Epire et une partie de la Macédoine, jusqu'à Elasson. La Turquie refusa de se soumettre à l'ordre des puissances qui ne voulurent pas aller plus loin pour ne pas exciter les états balkaniques.

"La question de la Crète est réglée pour le moment, mais il n'en est pas de même pour les iles de la mer Egée, la Thrace, la Macédoine et l'Epire. Dans la seule Turquie d'Europe, il y a 9,000,000 de Grecs qui tiennent entre leurs mains, le commerce sur terre et sur mer, la finance et l'industrie. Qu'ils se révoltent contre la Turquie, dans les circonstances actuelles, et ils porteront un coup mortel à l'Empire ottoman."

M. Harry Pulos, un des Grecs les plus influents de Montréal, dit qu'il y a deux mille de ses compatriotes dans notre ville ; ils possèdent une église et une école et leur situation financière est des plus florissantes.

(Service particulier)

Constantinople, 3. — Le gouvernement turc a décrété ce matin, la prohibition de l'exportation des céréales de la Turquie d'Europe.

ON LA RENVERRA A BATHURST

Une Mexicaine engagée comme servante par un médecin de Bathurst, Nouveau-Brunswick, s'est présentée chez le maire Lavallée, ce matin, avec ses deux enfants, après avoir erré pendant 36 heures dans les rues.

Arrivée de Bathurst, elle ne put s'arranger avec la famille du médecin et celui-ci l'envoya à Montréal où elle devait trouver quelqu'un pour prendre soin d'elle. Mais elle ne trouva personne et ne sachant où aller elle coucha à la belle étoile avec ses enfants.

Le maire l'a confiée à l'Assistance Municipale qui la renverra à Bathurst, où la municipalité devra prendre soin d'elle.

Une des causes de conflit

Londres, 3. — Voici, entre mille, un exemple des atrocités commises par les Turcs, en Albanie.

Le correspondant du "Times" à Andrievitza écrit:

"Des détails complets arrivent sur le massacre des habitants du village chrétien de Heimeli, dans le vilayet de Scutari. Les autorités avaient dit deux jours avant aux villageois qu'ils pouvaient travailler dans les champs sans crainte d'être molestés. Un officier, Ali effendi, avec 1,000 hommes et ses bachibouzouks, assaillit le village pendant la nuit. Il arrêta 50 hommes dans leurs demeures, leur lia les mains et fit partir 35 d'entre eux avec une escorte militaire. Les chrétiens de Zadrima, se hâtèrent de venir au secours de ceux de Heimeli. Les Turcs apprenant leur approche, massacrèrent les 15 hommes qui restaient, leur arrachant les yeux, leur fendant le crâne puis ils blessèrent une grande quantité d'autres personnes et tuèrent plusieurs vieillards dans leur lit. Les Turcs s'enfuirent alors. Les chrétiens de Zadrima désertent le village. Le mudir menace de les tuer et de mettre des musulmans à leur place.

Confédération secrète des Etats balkaniques

Déclaration du ministre des Finances de la Bulgarie. — Les pourparlers entre Belgrade et Sophia. —Le rôle de la Roumanie. — Les traités secrets. — Reconciliation avec la Grèce.

(Service particulier)

Sofia, Bulgare, 3. — M. Théodorof, ministre des finances, l'orateur le plus éminent du barreau et du Parlement bulgare, confiait récemment à un député : "Le Conseil des ministres étudie avec persévérance les moyens de résoudre la question si complexe de l'autonomie de la Macédoine. Soyez certain que nous ne reculerons pas devant la guerre dès qu'elle nous offrira des chances de succès. Le roi est avec nous et nous avons des alliés."

Un vent d'alliance souffle sur les Balkans et des traités secrets lient les uns aux autres les jeunes royaumes en vue d'une guerre éventuelle.

SERBIE ET BULGARE

Depuis plusieurs mois, les Cabinets de Sophia et de Balgrade sont en pourparlers, qu'une entente définitive, sinon une alliance étroite, a été conclue sous les auspices de la Russie, entre la Serbieet la Bulgarie. Entente "définitive", car depuis 1897 diverses tentatives d'union n'avaient abouti à aucun résultat. En 1908, les Serbes ne s'étaient-ils pas ralliés aux Jeunes-Turcs contre les Bulgares et les Grecs?

L'accord bulgaro-serbe prévient l'émotion qui aurait excité l'opinion publique dans les Balkans à la nouvelle qu'un traité secret existe — d'après le journal russe qui vient de le publier (la "Voix de Moscou") — entre l'Autriche et la Monténégro

Le Monténégro, en effet, dont l'humeur reste si belliqueuse, s'est engagé à s'allier avec la Serbie en cas de conflit armé avec la Turquie.

LA ROUMANIE N'EST PAS L'ALLIE DE LA TURQUIE

La Roumanie, d'après le "Reichspost", n'aurait jamais signé d'accord avec la Turquie; mais des liens très étroits ne l'unissaient-ils pas à l'Autriche? Ces liens devaient être plus fragiles qu'on le pensait, car on assure que Charles Ier songerait à les rompre et à tendre résolument la main aux Bulgares, si ces derniers consentaient à sacrifier leurs légitimes ambitions sur la Dobroudja, province peuplée de Bulgares, et que le traité de Berlin, annulant celui de San Stephano, a octroyée à la Roumanie.

UNE FETE SIGNIFICATIVE

Au siège de Plevna (1877,) les Dorobrances roumains appelés par le grand-duc Nicolas avaient livré de beaux assauts aux fières redoutes d'Osman-Pacha, et le trente-cinquième anniversaire en a été célébré ces jours-ci à Sophia et à Plevna. Les vétérans y figurèrent, vêtus, comme il y a trente-cinq ans, de la blouse blanche et une plume de dindon à leur bonnet fourré. A l'occasion de ces fêtes, des paroles d'amitié furent échangées entre les deux gouvernements, et l'on peut dire qu'elles ont une portée plus que protocolaire.

Le journaliste roumain Milet, dans un article institulé "Bravo! les Bulgares!", blâmant le gouvernement de son pays "qui semble oublier les trois Roumanies partagées entre l'Autriche, la Hongrie et la Russie", lui propose comme modèle la politique "sage et courageuse" des ministres bulgares.

LA RECONCILIATION ENTRE LA LA BULGARIE ET GRECE

Le "Messager d'Athènes", d'après des indices qu'il détaille, donne une conclusion conforme à l'opinion publique des deux nations: une entente secrète unit la Bulgarie et la Grèce. Ainsi, l'exarque bulgare et le patriarche grec, résidant tous deux à Constantinople, se sont unis pour revendiquer les droits et les privilèges des Grecs et des Bulgares de Turquie; Grecs et Bulgares de Macédoine ont fait trève à leurs discordes pour attiser réciproquement leur haine contre l'oppresseur commun. Il suffit, du reste, de se rappeler quel accueil cordial des étudiants de l'Université de Sophia, reçurent l'an dernier, à Athènes, pour croire que la réconciliation est scellée entre les deux nations trop longtemps ennemies jurées.

CONFEDERATION BALKANIQUE

C'est, on le voit, par ces traités secrets, une Confédération balkanique imposante dont le centre est la Bulgarie.

Une réponse de M. F. D. Monk

Le ministre des Travaux Publics déclare à un rédacteur du "Devoir" qu'il n'a pas démissionné. — "Pour le moment, déclare-t-il, nous en sommes encore à la période de discussion".

LES PAROLES DU MINISTRE

M. F.-D. Monk assistait hier au déjeûner donné par la Commission du Hâvre poûr inaugurer l'entrepôt-élevateur No. 2.

Un de nos rédacteurs l'a rencontré au sortir de table et lui a posé la question que tout le monde se demande actuellement, savoir si une divergence d'opinion sur la question de la marine l'amènerait à démissionner.

—Pour le moment, nous a-t-il répondu, nous en sommes encore à la période de discussion. Nous étudions la question avec tout le soin qu'elle mérite.

En tout cas, si M. Monk démissionne ce ne sera pas pour cause de santé. Le ministre des Travaux publics paraît au contraire mieux que nous l'avons vu depuis longtemps.

A l'Exposition du Bien-être de l'Enfance

Des délégués venus de partout au Canada y tiendront une conférence.— Les mamans sont priées d'amener leurs bébés à l'Exposition.

C'est décidé : la "Canadian Conference of Charities and Corrections" tiendra sa treizième réunion annuelle, du 9 au 12 octobre prochain. Les séances du matin et de l'après-midi auront lieu à l'Exposition du Bien-Etre des enfants. Celles du soir, à la salle Y. M. C. A., rue Drummond.

Le mercredi après-midi, à 2 heures 15, les délégués seront reçus par le maire à l'Hôtel-de-Ville.

Aux séances, les délégués étudieront les sujets suivants : Dépendance de l'enfant; maladies mentales, récréation et éducation, les jeunes délinquants, l'hygiène publique, la maladie et ses causes, les familles et leur état, les charités publiques

LES BEBES A L'EXPOSITION

Toutes les mamans qui ne pourraient pas laisser leurs bébés à la maison sont priées de les amener avec elles à l'Exposition. Là, elles trouveront une grande salle (nursery), où placer sans crainte leurs nourrissons sous les soins de gardes, pendant qu'elles visiteront l'Exposition. On remettra à la mère un numéro dont le duplicata sera attaché aux vêtements du bébé. De cette manière il n'y aura aucune crainte qu'on soit dans l'obligation de renouveler le jugement de Salomon.

Les bonnes routes

Au Congrès des routes américaines, on suggère l'imposition d'une taxe spéciale sur les automobiles.

(Service particulier)

Atlantic City, 3. — M. Henry Anderson de Richmond, Virginie parlant devant le Congrès des routes américaines, hier après-midi, a préconisé un système de taxes sur les automobiles, basé sur la puissance de leur moteur, et sur les autres véhicules d'après leur poids et la largeur de leurs roues. Cette taxe serait perçue par le gouvernement fédéral, en ce qui concerne les routes de l'état, par la commission des routes entre Etats pour les chemins de l'espèce et par les municipalités, pour les chemins vicinaux.

M. Palligni, ingénieur en chef français, a expliqué le système adopté dans son pays, pour le contrôle des routes et leur entretien.

M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, parla de la part que prennent les Canadiens dans la construction de la route internationale Québec-Miami.

M. W. A. McLean, ingénieur provincial de l'Ontario, prirent également la parole, le dernier déclarant que la solution du problème de la cherté de la vie réside dans l'augmentation de la production. Or, l'amélioration des chemins joue un grand rôle dans cette augmentation.

TRENTE PERTES DE VIE

Bucharest, Roumanie, 2.—Neuf officiers de l'armée autrichienne et vingt-et-un soldats se sont noyés aujourd'hui quand le bateau-transport militaire "Danube" a été coulé dans une collision avec le vapeur autrichien Szechenyi", près de Harsova.

Les moeurs politiques chez nos voisins

(Service particulier)

Washington, 3. — J. Pierpont Morgan a été le premier témoin important entendu par le comité Clapp qui poursuit une enquête sur les fonds électoraux.

Hier, George R. Sheldon a donné un témoignage sensationnel; le trésorier du comité national républicain de la campagne actuelle et de la dernière a juré que feu Cornelius N. Bliss lui avait montré des régistres qui prouvent que la maison Morgan était l'une des quatre qui ont souscrit $100,000 chacune au trésor de guerre républicain en 1904.

J. Pierpont Morgan a dit aujourd'hui au comité Clapp, qu'il a versé $150,000 au fonds électoral des républicains pour la campagne de 1904.

Toute une série de morts tragiques

Des accidents de chemin de fer se sont produits ce matin dans plusieurs parties des Etats-Unis. — Des personnes perdent la vie dans des incendies — Mort subite d'un industriel.

SOMBRES STATISTIQUES

(Service particulier)

Buffalo, N. Y., 3. — Trois personnes mortellement blessées et quinze autres plus ou moins gravement atteintes, tel est le bilan d'une collision qui s'est produite à la station de Wende, à 20 milles d'ici, entre un train de voyageurs et un convoi de marchandises sur la ligne "West Shore".

UNE COLLISION A LANCASTER

(Service particulier)

Lancaster, Penss., 3. — L'express de la Pennsylvanie, quittant New-York à 11.30 du soir, et qui doit arriver à Pittsburg, à 9 heures 30 du matin, a frappé un train de marchandises vers deux heures du matin, près d'ici,

Seuls le chauffeur et le mécanicien sont blessés et très légèrement. C'est grâce à la présence d'esprit du préposé aux signaux qu'une castastrophe a été évitée.

Le train de marchandises ayant dépassé l'aiguillage de l'évitement, se trouvait sur la voie unique, quand l'express arriva.

La signaleur ferma immédiatement le disque, et le mécanicien renversa la vapeur, mais il ne pût éviter la collision.

Le trafic a été interrompu pendant deux heures.

ILS MEURENT DANS UN INCENDIE

(Service particulier)

New-York, 3. — Trois hommes ont perdu la vie au cours d'un incendie qui a détruit, ce matin, une maison de logements, dans l'est de la ville. La police et les pompiers ont sauvé huit femmes et cinq enfants.

Deux des victimes n'ont pu être identifiées.

La troisième, un peintre nommé Harry Herman, est mort pendant qu'on le transportait à l'ambulance.

DEUX MORTS ET CINQUANTE BLESSES

(Service particulier)

Pittsburg, Penns., 3. — Une voiture de tramway a dévalé hier, à toute allure, la pente de l'avenue Grenfield et est venue se briser au pied de la côte

Il y a deux morts et une cinquantaine de blessés.

MORT SUBITE D'UN INDUSTRIEL

(Service particulier)

Peterboro, Ont., 3. — M. Peter Hamilton, le chef de la manufacture de machines agricoles "Hamilton & Co", est tombé mort, dans son bureau, ce matin, vers dix heures.

MORT ATROCE D'UN VIEILLARD

(Service particulier)

Woodstock. Ont., 3. — Henry Balderson, un vieillard a été brûlé à mort au cours d'un incendie qui a détruit sa maison ce matin, à six heures.

Harry Revel, un voisin, apercevant les flammes, se précipita au secours du malheureux et l'entraina dehors, mais les brûlures reçues étaient si graves que Balderson succomba peu après.

On put assez facilement éteindre le feu.

IMPRUDENCE MORTELLE

(Service particulier)

Régina, Sask., 3. — Un petit garçon de neuf ans, Peter Belowtz, fils d'un fermier galicien, près de Yorktown, a été tué et son frère grièvement blessé, en jouant avec un fusil qu'ils ne savaient pas chargé.

Près de Prince-Albert, un autre gamin, âgé de quatorze ans, a tué également d'un coup de fusil, par imprudence, son frère William, âgé de douze ans. L'auteur involontaire de cet homicide s'est sauvé dans les bois et on n'a pu le retrouver encore.

LES ASSASSINATS AUX ETATS-UNIS

(Service particulier)

New-York, 3. — D'après les statistiques publiées par l'organe d'une compagnie d'assurances, sept personnes sur cent mille meurent assassinées à New-York.

Et c'est encore très bien, à côté des autres centres.

En effet, la proportion des meurtres est pour cent mille habitants: à Washington, 9.2; Chicago, 9.1; San Francisco, 10.4; St-Louis, 15.5 ; Nashville, Tenn., 35.3; Savannah, G., 37.8; Charleston, Caroline du sud, 42.3 et Memphis, Tenn., 63.4.

En Angleterre et dans le pays de Galles, sur une population de 35,055,000 habitants, le pourcentage des homicides n'est que de 0.8.

UN ACCIDENT BIZARRE

(Service particulier)

Rochester, N. Y., 3. — M. J. W. Joy, trésorier de la "Olean Cement Workers Union" stationnait sur la plate-forme arrière du train qui le ramenait chez lui, la nuit dernière.

En passant sur un pont à claires-voies, au-dessus de la rivière Allegany, le mécanicien voyant le disque fermé arrêta trop brusquement son train.

Joy fut par le choc précipité dans la rivière.

On n'a pas encore retrouvé le cadavre du malheureux qui était âgé de 43 ans.

ACCIDENT DU TRAVAIL

(Service particulier)

North Bay, 3 — Louis Taillefer, un Québecquois, âgé de 45 ans, est mort ce matin à l'hôpital à la suite de blessures reçues en travaillant aux chantiers de la Georgian Bay Lumber Co., dans les limites de la Rivières aux Français.

Candidat au poste de gouverneur

La convention démocratique de l'état de New-York choisit William Sulzer, comme son candidat. — Charles Murphy, le leader de Tammany Hall est l'objet d'une attaque virulente.

SEANCE DE LA CONVENTION

Salle de la Convention, Syracuse, 3.—William Sulzer, représentant au congrès pour la ville de New-York, a été mis en nomination aujourd'hui par la convention démocrate de l'Etat de New-York, ce matin. C'est la septième fois qu'il est candidat à ce poste.

M. Sulzer a réuni les suffrages à 1 heure .05 du matin, après un ballottage qui a duré quatre heures.

Trois scrutins avaient déjà été pris pour le candidat au poste de gouverneur. Sulzer avait alors 195 voix, soit 31 de moins qu'il n'en faut pour être mis en nomination. Le quatrième scrutin venait à peine de commencer quand le substitut du procureur général, Joseph A. Keillogg, retira le nom du gouverneur Dix qui avait obtenu 147 voix, au premier tour de scrutin, contre Sulzer, 126. Sulzer avait gagné du terrain. Les autres noms proposés à la convention, Martin Glynn, d'Albany, qui fut plus tard nommé candidat au poste de lieutenant-gouverneur; Herman A. Metz, de Brooklyn, et George B. Gurd de Buffalo, tandis qu'au premier tour de scrutin, Francis Burton Harrison, de New-York, obtenait 21 voix, le commissaire Sohmer, Altor B. Parker, le juge Victor J. Dowling, William B. Ellison et autres Charles F. Murquier, chef de Tammany Hall, rallièrent quelques voix jusqu'à ce que le nom du gouverneur Dix fut retiré.

Après la nomination de Sulzer et de Glynn la convention s'ajourna à 10 heures a. m.

Tué en travaillant

Québec, 3. — Un journalier du nom de Marcotte, employé à la construction du Transcontinental, près de Chaudière Curve a été tué accidentellement ce matin.

LA BOURSE

(Service particulier)

New-York, 3. — La situation qui paraît s'améliorer en Europe a influé sur la Bourse ce matin. Les valeurs sont à la hausse particulièrement le Reading et le Steel.

Berlin, 3. — Le ton de la Bourse était plus ferme ce matin.

Paris, 3. — Les prix à la Bourse étaient légèrement à la hausse ce matin. La situation dans les Balkans semble s'améliorer.

Londres, 3.— L'argent est facile et les taux d'escompte fermes. Le prix de l'or était réduit ce matin sur la foi que les américains étaient satisfaits de leur demande.

Les valeurs américaines sont légèrement à la hausse.

BOURSE DE MONTREAL

Renseignements fournis par la Maison de courtage Bruneau et Dupuis, 4, rue de l'Hôpital.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Bell Tél.Co	151	148	Mon.Tr.Co	130	120
Can. Car.	.....	.....	Mon.Tr.De	.....	.....
Can. Cem.	29¾	29¼	Nipissing.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Nor.Ohio.	.....	.....
Can.Cot.L.	.....	.....	N.S.S.&Cl.	92	90
" pfd.	79¾	78¾	Ogil.M.Co.	128¾	126
Ca. Conver	48	46¼	Ott.L.& P.	172	171
Can.Pacif.	277¾	277¼	Ptn.Mfg.C.	75	60
Can. Loco.	67	58	Pen's Ltd.	58¼	28
" pfd.	.....	.....	" pfd.	90	85
Crown Res	337	335	Porto Rico	80	74
Dét.Hi Ry.	74	73¼	Québec Ry	20¼	20
Dom C.Co.	70	69¼	R.& O.N.C.	120¼	120¼
" pfd.	101¼	101	Rio Jan.L.	.....	.....
Dom. J pfd	102¼	102	R.C.Co.Cm	.....	.....
Dom.S.Cor.	64¼	64¼	" pfd.	.....	.....
Dom Park.	150	145	Sao Paulo.	275	272
Dom.T C..	75¾	75	Saw.M.Cm	47	45
pfd.	106	104¼	" pfd.	97	95
Dul. Sup.	.....	.....	Shawinig.	.....	.....
E.C.P.&P.C	.....	.....	Sm.Bag.Co	.....	.....
G.M.C. Co	.....	.....	" pfd.	.....	.....
" pfd	.....	.....	Sherwin W	.....	.....
Goodw. Co	.....	.....	" pfd.	100¼	100
" pfd.	.....	.....	Spa.Riv.Co	63¼	63
Ill.Trac.pd	94¼	93¼	" pfd.	.....	.....
Laur.Com.	236	235¼	St. Co.of C.	31¼	31¼
L.of Wd.C.	.....	.....	" pfd.	91¼	90
Mack Cm.	.....	.....	Toledo Ry.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Tor. Ry..	144¼	144
Mex.L.&P.	93¼	91	Tooke Bro	52	50¼
" pfd.	.....	.....	" pfd.	87	86¼
M.& S.P..	150	149	Twin City.	108	107
" pfd	.....	.....	Winn. Ry.	.....	.....
M.L.H.&P.	.....	.....	Wind Hfl.	.....	.....
" pfd.	240¼	240	.....	.....	.....
Mt.Cot. Co.	64	63	.....	.....	.....
Mt.Cot.Ltd	.....	.....	.....	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Richelieu. — 50 à 119 1-2; 75 à 119; 25 à 119 1-2; 25 à 119; 100 à 119 1-2; 38 à 119; 50 à 119 1-4; 25 à 119 1-8; 5 à 119; 25 à 119 1-4; 185 à 119; 210 à 119 1-4; 25 à 119 1-2; 25 à 119 5-8; 125 à 119 1-4; 45 à 119 1-2; 35 à 119 3-4; 30 à 119 5-8; 175 à 119 3-4; 100 à 119 7-8; 25 à 120; 6 à 119 1-2; 100 à 119 3-4; 75 à 119 7-8; 205 à 120; 50 à 119 7-8; 25 à 120; 25 à 119 7-8; 10 à 119 3-4; 175 à 120; 25 à 119 7-8; 375 à 120; 100 à 120 1-8; 25 à 120 1-4; 35 à 120; 150 à 120 1-8.

Laurentide. — 25 à 233; 150 à 233 1-2; 100 à 234; 25 à 234 1-2; 420 à 235; 50 à 234; 25 à 234 1-4; 50 à 235; 200 à 235 1-2; 125 à 235 3-4; 75 à 235.

Ottawa Power — 35 à 171 7-8.

C. P. R. — 50 à 278 1-2; 100 à 278 5-8; 60 à 278 1-2; 100 à 278 3-4; 50 à 278 1-2; 25 à 278 1-4; 25 à 278 1-4; 25 à 278; 10 à 278 1-2; 25 à 278 3-4.

Detroit. — 10 à 73 1-2.

Cement. — 100 à 29 1-4; 10 à 29; 100 à 29; 100 à 29 1-8; 100 à 29 1-8; 5 à 29 1-4; 10 à 29 1-2; 45 à 29 1-2; 50 à 29 1-4; 50 à 29 1-4; 85 à 29 3-8.

Toronto. — 3 à 145; 10 à 145.

Dominion Steel. — 40 à 65; 50 à 65; 15 à 65; 25 à 64 3-4; 75 à 64 1-2.

Power. — 25 à 240; 25 à 240; 25 à 240; 25 à 240; 75 à 240; 25 à 240; 10 à 240.

Steel of Canada. — 100 à 31; 25 à 31; 75 à 31; 50 à 31; 50 à 31; 25 à 31; 25 à 31; 5 à 31; 25 à 31 1-8; 25 à 31 1-8; 25 à 31 1-4.

Tooke Bros. — 5 à 51; 25 à 53 1-4; 25 à 53 1-4; 50 à 53 1-4; 25 à 53 1-8; 25 à 53; 25 à 53.

Spanish River. — 50 à 63; 50 à 63; 15 à 63; 25 à 63.

Textile. — 25 à 75 1-2; 125 à 75 1-2; 25 à 75 1-2.